

L'hospitalité pour les indésirables :
de l'accueil des migrants à la permanence du logement.

**Migrant-E-S
NOYE-E-S...**

**VOUS
ASSUMEZ ?**

HOSPITALITÉ ET PERMANENCE

Hospitalité

« L'hospitalité est la vertu d'une grande âme, qui tient à tout l'univers par les liens de l'humanité.[...] »

Les droits de l'hospitalité étaient si sacrés, qu'on regardait le meurtre d'un hôte, comme le crime le plus irrémissible ; et quoiqu'il fût quelquefois involontaire, on croyait qu'il attirait la vengeance de tous les dieux. Le droit de la guerre même ne détruisait point celui de l'hospitalité, parce qu'il était censé éternel, à moins qu'on n'y renonçât d'une manière authentique. »¹

Page ci-contre
Graffiti sur un
trottoir du 10ème
arrondissement de
Paris, photographie
prise un jour de
pluie..., 8 décembre
2018.

Permanence

« Architecte est le constructeur qui satisfait au passager par le permanent. [...] »

Permanentes sont les conditions qu'impose la nature, passagères celles qu'impose l'homme.

Le climat, ses intempéries, les matériaux, leurs propriétés, la stabilité, ses lois, l'optique, ses déformations, le sens éternel et universel des lignes et des formes imposent des conditions qui sont permanentes.

La fonction, les usages, les règlements, la mode imposent des conditions qui sont passagères.

C'est par la construction que l'architecte satisfait aux conditions tant permanentes que passagères. »²

1.
Louis de Jaucourt
L'Encyclopédie 1^{re}
ed, 1766, Tome 8,
p.314-315.

2.
Auguste Perret,
*Contribution à
une théorie de
l'architecture*, Éditeur
André Wahl, 1952.

TABLE DES MATIÈRES

the 1990s, the number of people in the world who are under 15 years of age is expected to increase by 1.5 billion.

As the world's population grows, the demand for food and other resources will increase. This will put pressure on the environment and on the world's food supply. It is important that we find ways to meet this demand without harming the environment or the world's food supply.

One way to meet this demand is to increase the efficiency of our food production. This can be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers. It can also be done by using better irrigation systems and by using better storage and distribution methods.

Another way to meet this demand is to reduce the amount of food that is wasted. This can be done by using food more efficiently, such as by using leftovers and by composting food waste. It can also be done by reducing the amount of food that is thrown away, such as by donating food to food banks.

Finally, we can meet this demand by finding new sources of food. This can be done by using alternative sources of food, such as insects and algae. It can also be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers.

There are many ways to meet the world's growing demand for food and other resources. It is important that we find ways to do this without harming the environment or the world's food supply.

One way to do this is to use better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers. It can also be done by using better irrigation systems and by using better storage and distribution methods.

Another way to do this is to reduce the amount of food that is wasted. This can be done by using food more efficiently, such as by using leftovers and by composting food waste. It can also be done by reducing the amount of food that is thrown away, such as by donating food to food banks.

Finally, we can meet this demand by finding new sources of food. This can be done by using alternative sources of food, such as insects and algae. It can also be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers.

As the world's population grows, the demand for food and other resources will increase. This will put pressure on the environment and on the world's food supply. It is important that we find ways to meet this demand without harming the environment or the world's food supply.

One way to meet this demand is to increase the efficiency of our food production. This can be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers. It can also be done by using better irrigation systems and by using better storage and distribution methods.

Another way to meet this demand is to reduce the amount of food that is wasted. This can be done by using food more efficiently, such as by using leftovers and by composting food waste. It can also be done by reducing the amount of food that is thrown away, such as by donating food to food banks.

Finally, we can meet this demand by finding new sources of food. This can be done by using alternative sources of food, such as insects and algae. It can also be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers.

There are many ways to meet the world's growing demand for food and other resources. It is important that we find ways to do this without harming the environment or the world's food supply.

One way to do this is to use better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers. It can also be done by using better irrigation systems and by using better storage and distribution methods.

Another way to do this is to reduce the amount of food that is wasted. This can be done by using food more efficiently, such as by using leftovers and by composting food waste. It can also be done by reducing the amount of food that is thrown away, such as by donating food to food banks.

Finally, we can meet this demand by finding new sources of food. This can be done by using alternative sources of food, such as insects and algae. It can also be done by using better farming practices, such as crop rotation and the use of fertilizers.

As the world's population grows, the demand for food and other resources will increase. This will put pressure on the environment and on the world's food supply. It is important that we find ways to meet this demand without harming the environment or the world's food supply.

Un climat politique paradoxal	1
-------------------------------	---

I Les indésirables	7
---------------------------	----------

« [...] la fonte des neiges révèle les corps de migrants morts [...] »	11
Migrant es-tu notre ennemi ?	17
Une vie de nomade	29
Bidonville : une réalité matérielle en marge de la société	39

II Accueillir les migrants	49
-----------------------------------	-----------

« Migrants : pression intenable dans les centres de rétention. »	53
Une politique sécuritaire du territoire	61
Des dispositifs d'accueil et de solidarité hybrides	71
La participation des citoyens en lutte	77
<i>Arrival City</i> , une intégration réussie ?	85

III Fonder un logement permanent	95
---	-----------

« [...] la loi « Elan » sur le logement s'apprête à criminaliser les plus précaires. »	99
Une précarisation du logement social français	107
Fernand Pouillon, un logement permanent pour les pauvres	115
Logement et migrants, sortir des cadres et regarder autrement	123
Un décentrement du regard nécessaire	135

Les nouveaux justes	145
----------------------------	------------

UN CLIMAT POLITIQUE PARADOXAL

« Les flux migratoires en direction de l'Union Européenne ont atteint leur plus bas niveau depuis le début de la « crise des réfugiés » déclenchée par la guerre en Syrie. Le nombre de franchissements illégaux des frontières du continent a été divisé par neuf, passant de 1,8 million en 2015 à 204 219 en 2017, selon l'agence Frontex. Pourtant, on parle toujours autant d'immigration. Le thème risque même de dominer les élections européennes du printemps 2019. » Ces quelques lignes du *Monde Diplomatique* de novembre 2018 écrites par Véronique Malécot, Mathilde Costil et Francesca Fattori, résument parfaitement l'ambiguïté de la situation actuelle.

Nous faisons face à un climat paradoxal inédit. Si le nombre de migrants accueillis en Europe a fortement diminué par rapport au pic de 2014³, la fermeté de la réaction politique et judiciaire des gouvernements actuels n'a quant-à-elle pas diminué. Au contraire, les récents procès intentés contre des citoyens pour « *délit de solidarité* » démontrent une volonté politique forte. Construire un logement pour accueillir les migrants et protéger les citoyens qui les soutiennent, tel pourrait être le rôle de l'architecte. La multiplication actuelle de lieux de vie informels et temporaires des migrants engage ce dernier. Un logement pérenne plutôt qu'un abri provisoire : il s'agit ici de répondre à la crise migratoire en analysant la réponse architecturale actuelle, et de façon plus générale, le rôle du logement dans la société ainsi que son importance dans la ville.

Le présent mémoire a pour objectif de répondre aux flux migratoires par le « décentrement » du regard vers des zones

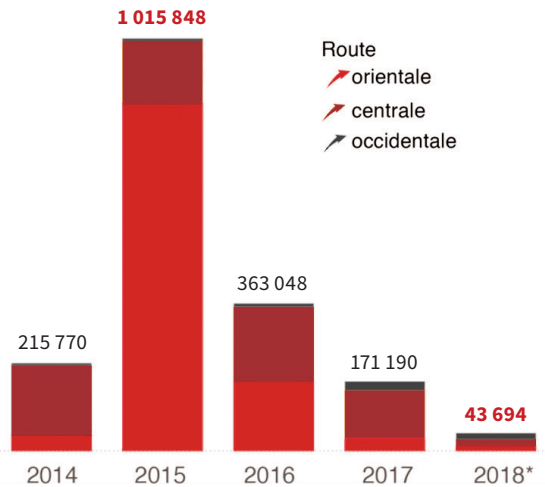
3.
Véronique Malécot,
Mathilde Costil et
Francesca Fattori,
« Migrations vers
l'Europe, les chiffres
et les routes », *Le
Monde*, 28 juin 2018.

« Migrations vers l'Europe, les chiffres et les routes », *Le Monde*, HCR et OIM, 28 juin 2018.

Trois routes principales



Des arrivées en recul depuis 2015



rurales cherchant un second souffle. L'histoire de la France a démontré à de multiples reprises que le repeuplement de certaines zones grâce à l'accueil de populations immigrées a permis à ces dernières de renouer avec un dynamisme économique. Conscient des mécanismes sous-jacents complexes que nécessitent le traitement de l'accueil des migrants ainsi que l'intégration des réfugiés, ce mémoire étudie les liens qui existent entre la problématique du logement et celle de l'accueil des migrants.

Si la démarche d'investigation locale dans des lieux sensibles était la première option de recherche, la politique actuelle de pression constante et de destruction de toute architecture provisoire qu'ont pu subir la Grande-Synthe ainsi que Calais ont poussé à réorienter la méthodologie vers une démarche plus théorique tant au niveau sociologique qu'architectural.

Dans un premier temps on s'intéressera à ceux que l'on qualifie d'« indésirables » : c'est-à-dire toute personne résidant de façon précaire sur le territoire. Comprendre les migrants, localiser leurs itinéraires et appréhender leurs modes de vie et surtout de survie, tels seront les premiers questionnements de cette étude. Puis notre regard se portera sur un phénomène ancien mais qui se présente comme le paradigme actuel mondial du logement de masse, le bidonville.

Dans un second temps, on fera la distinction entre dispositifs étatiques et campements informels pour faire l'état des lieux de l'habitat migrant en France. Pour analyser une intégration sur le long terme, le concept de la ville tremplin de Doug Saunders permettra d'aborder des exemples de villes ou de villages répondant à des préoccupations migratoires précises. L'exemple de l'échec d'intégration des banlieues françaises nous permettra de faire une transition pour traiter la question du logement.

En troisième partie, il s'agira d'examiner la question du logement pour donner une réponse structurelle à l'accueil actuel des migrants. On commencera par faire un point sur

Page ci-contre
« Le temps qu'il
fait / le temps qu'il
est », Jacqueline
Salmon, *Essai sur
la représentation
de la ville politique
et des flux
atmosphériques*,
2011.

le logement social en France. Fernand Pouillon servira par la suite d'exemple pour expliciter l'élaboration d'un logement permanent, de qualité, accessible au plus grand nombre. On interrogera également Anne Lacaton dont les projets avec Jean-Philippe Vassal mettent l'habitant et l'usage au centre de leurs travaux. Enfin, la ruralité, « l'altercité » ainsi que le modèle du « lieu de franchise » seront étudiés comme clefs de lecture intéressantes pour définir un projet architectural alternatif.

Intitulé « L'hospitalité pour les indésirables : de l'accueil des migrants à la permanence du logement. » l'énoncé théorique insiste sur le rôle de l'architecte dans la résolution de la crise migratoire.

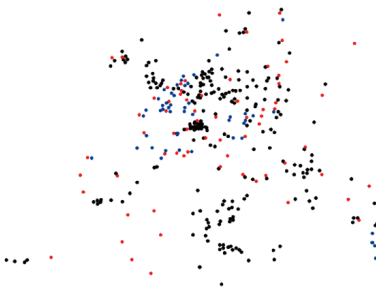


principaux flux migratoires



du 1^{er} juillet 1998 au 30 juin 2002
du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2006
du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2009

MORTS EN TRANSIT



territoires de l'épuration de l'Union européenne



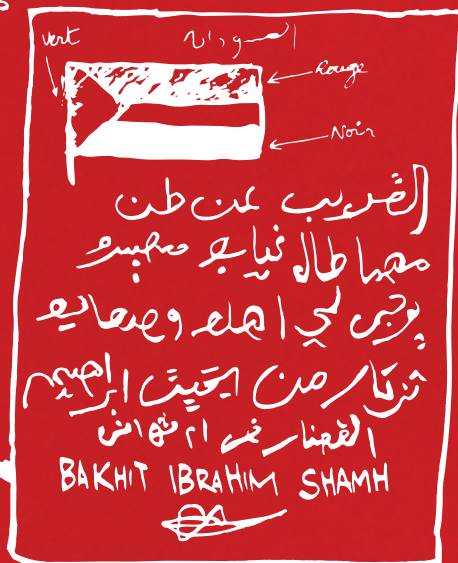
centres de rétention administrative en France

LES INDÉSIRABLES



(Soudan)

BAKHIT IBRAHIM
20 ANS



BAKHIT A ÉCRIT : L'année passée a été celle de la douleur, celle de perte de larmes, comme une mère affectueuse qui a perdu son enfant ; les gens parlent de cette séparation, en parlent et continuent, parce que ça ouvre une blessure qui saignera pendant un million d'années ; et comment pourra-t-elle se guérir ? Comment pouvais-je supporter de garder ta photo avec moi ? Je suis l'aîné ; j'ai été le frère, l'ami, l'intime, le compagnon tout au long du chemin ; j'ai été la famille ; en fait j'ai été la splendeur.

Je suis allé trop loin, à mon avis ; Je sens que moi n'est pas moi. Comment je pourrais être ? Comment pouvais-je dormir après tous ces reflets ?

Notre maison est indescriptible, elle n'a pas trouvé de joie. Quant au chagrin, toute la terre ainsi que les arbres l'ont connu et même les enfants du village ont connu les larmes et n'oublieront pas le jour où je les ai séparés.

LES TRADUCTIONS SONT DE ABAKAR



Le Monde

DANS LES ALPES, LA FONTE DES NEIGES RÉVÈLE LES CORPS DE MIGRANTS MORTS EN TENTANT DE PASSER EN FRANCE

MARYLINE BAUMARD

Des riverains et l'association Tous migrants se battent pour comprendre le parcours des victimes, retrouver leur identité et pouvoir leur offrir une sépulture.

Des vêtements devenus linceul autour d'un cadavre sans nom. Vendredi 25 mai, sur le flanc italien des Alpes, pas loin de Bardonecchia (bourgade frontalière d'où partent les migrants qui rallient la France par le col de l'Échelle), un corps sans vie, recroquevillé dans une

anfractuosité du sol, est retrouvé par un chasseur. Selon la police transalpine, il « aurait passé l'hiver là ».

« Cet homme a dû se perdre, puisqu'il a été retrouvé sur le chemin qui remonte vers Modane », spécule Sylvia Massara, une Italienne qui s'interroge sur cette mort : « Le froid ou l'épuisement ? » Elle qui a essayé de dissuader ceux qui se croyaient immortels après le Sahara et la mer d'effectuer des traversées hivernales savait que les Alpes sont une petite Méditerranée, neigeuse l'hiver, ro-



Claviere (Italie), le 28 mai. « La frontière a tué, ciao Blessing » : hommage à Blessing Matthew, vue vivante pour la dernière fois la nuit du 7 au 8 mai. Apeurée, la jeune femme serait tombée dans la Durance lors d'une course poursuite avec la police. Son corps a été retrouvé le 9 mai par des agents de maintenance ERDF au niveau du barrage de Prelle. Samuel Gratacap pour Le Monde.

cailleuse l'été ; mais meurtrière en toute saison et capable d'engloutir jusqu'au nom de ses victimes.

Pour l'heure, la police italienne tente de décrypter les empreintes de la main la moins abîmée du cadavre, de faire résonner les stries encore lisibles des doigts avec un nom, une date de naissance enfouis quelque part dans un fichier. « Cela permettrait au moins de contacter un consulat, qu'une famille puisse faire le deuil d'un fils ou d'un frère », ajoute Mme Massara.

Cette mort sur le flanc italien a encore ajouté à la douleur du Briançonnais. Côté français, deux décès ont ponctué le mois de mai. Si ces cadavres ont conservé un prénom et un nom, reste à écrire leur histoire : celle du Sénégalais Mamadou-Alpha Diallo et celle de la Nigériane Blessing Matthew. Alors, à l'instar de l'Antigone de Sophocle, capable de l'impossible pour offrir une sépulture à son frère, l'association Tous migrants veut rendre une justice posthume à ces « victimes des politiques migratoires ».

La militarisation de la frontière complique toujours un peu plus le passage entre l'Italie et la France

La frontière tue en silence

Mamadou-Alpha Diallo aurait dû s'établir en Espagne. C'était le rêve de ce garçon d'une vingtaine d'années. Mais, le 19 mai, son corps est retrouvé sans vie, au-dessus des Alberts, un village avant Briançon. Trois jours plus tôt, Ibrahim, son ami, était « arrivé complètement hagard au Refuge solidaire », se souvient une bénévole. « Il n'avait pas mangé depuis longtemps, était tellement choqué qu'il était incapable d'avalier. Il a parlé de son ami, qui, tombé, ne s'était pas réveillé. C'était très confus. »

Mamadou-Alpha et Ibrahim voyageaient ensemble depuis leur village, comme ce dernier l'a confié à Max Duez, un des médecins du refuge. « On est partis à cinq. On a traversé ensemble le désert. En Libye, on n'était déjà plus que tous les deux », a-t-il raconté au chirurgien retraité qui nous relit ses notes. Après la Libye, il y a eu la traversée, les « deux mois au campo en Italie, avant de reprendre la route ».

Ibrahim raconte qu'ils se sont perdus dans la montagne à la frontière. « On a marché trois jours avant que Mamadou-Alpha ne tombe d'un rocher », a expliqué le garçon. Ce dernier serait alors descendu vers le corps de son ami,

« sans parvenir à le réveiller », avant que « des policiers venus de Marseille » ne le déposent à l'hôpital. « La militarisation de la frontière complique toujours un peu plus le passage entre l'Italie et la France, entraîne les migrants dans des détours mortels » soupire le chirurgien. Théoriquement abolie par les accords de Schengen, la frontière tue en silence. « Des travaux de chercheurs dénoncent cet état de fait. La mort de Mamadou-Alpha comme celle de Blessing Matthew illustrent cette triste réalité », estime le collectif Tous migrants.

Le corps de Blessing Matthew, interrogé par le scalpel du médecin légiste, racontera peut-être les circonstances de son décès à 21 ans. Que sa mère au Nigeria, sa sœur Christina en Italie comprennent pourquoi sa dépouille a fini dans les filtres d'un barrage, défigurée par la violence des eaux de la Durance, dans laquelle elle est tombée. « Nous aussi on aimerait savoir ce qui s'est passé. Qui était cette jeune fille venue mourir chez nous ? », avoue, pensif, un habitant de La Vachette, le village où elle a disparu.

« Beaucoup de questions... »

Là encore, l'histoire aurait dû être différente. Le 6 mai, la jeune Nigériane est partie du refuge Chez Jésus, à Clavières, derrière la frontière côté italien, pour rallier Briançon, puis monter vers Paris, son terminus. « Elle a passé trois heures avec nous », se souvient-on dans ce lieu de répit, dans un sous-sol de l'église, « puis elle est repartie bien chaussée, avec en poche le numéro de téléphone

d'ici et celui des urgences ».

Blessing avait quitté la région de Turin à la fermeture du campo où elle était hébergée. Ce soir-là, pour passer la frontière, elle faisait partie d'un groupe de huit personnes, qui s'est séparé en deux quand elle a commencé à souffrir de crampes. « Deux garçons sont restés derrière l'aider », rappelle Agnès Antoine, de Tous migrants, qui a entendu leur récit. Vers 5 heures du matin, alors que la frontière était passée depuis longtemps, que la nuit de marche touchait à son terme, cinq policiers ont surgi face à eux, dans le village de La Vachette, à 3 km de Briançon.

Dans ce hameau de 400 âmes, un habitant raconte avoir entendu « un chambardement ». Un autre, lève-tôt, a vu, lui, vers 5 heures devant l'église, trois utilitaires de la gendarmerie. « Les gendarmes fouillaient (...) et sont restés une bonne heure dans le jardin qui longe la Durance. » Selon le témoignage d'un des deux compagnons de Blessing rapporté par l'avocat de Tous migrants, Me Yassine Djermoune, « cinq policiers ont tenté d'interpeller la jeune femme et ses deux compagnons. L'un d'eux s'est caché, l'autre a pris la fuite. Blessing, elle, n'a plus jamais donné de nouvelles ».

Son sac à main a été retrouvé au bord de l'eau, pas loin, comme les gendarmes l'ont dit à sa sœur Christina, 36 ans. Cette dernière est venue depuis Bari, où elle vit légalement, reconnaître la dépouille de sa petite sœur, et voir les lieux du drame. Son incursion en France s'est limitée à un aller-retour au poste de police de Montgenèvre, encadrée

de policiers. Christina a répondu aux questions, s'est prêtée au prélèvement d'ADN qui a permis l'identification. « Elle est arrivée en France avec beaucoup de questions, est repartie sans réponse », déplore Agnès Antoine.

Un nom pour trouver le repos

Un mois après cette tragédie, la violence des eaux de la Durance sature encore les rues de La Vachette de son vacarme. « Une chape de plomb est tombée sur le village. On ne parle pas de Blessing, mais elle est dans toutes les conversations », observe un habitant, qui avoue ne plus regarder du même œil sa rivière. Qui aurait cru qu'un migrant mourrait noyé ici, après avoir échappé à la Méditerranée... Deux avocats, l'un français et l'autre italien, sont chargés du dossier, le premier pour Tous migrants, le second pour Christina. « C'est d'ailleurs le signalement de Tous migrants qui a poussé le parquet à ouvrir une enquête », observe Me Djermoune. On n'en saura pas plus car, interrogé par Le Monde, le procureur de Gap garde le silence sur toute cette affaire.

Les montagnards avaient prévenu qu'on courait le risque de transformer leur massif en fosse commune en verrouillant la frontière en plein hiver. Aujourd'hui, le Briançonnais solidaire se bat pour sortir ces victimes de l'anonymat. Un corps a besoin d'un nom et d'une histoire pour trouver le repos. D'une sépulture aussi. Qu'il s'appelle Blessing ou Mamadou-Alpha.



MIGRANT, ES-TU NOTRE ENNEMI ?

« Des vêtements devenus linceul autour d'un cadavre sans nom. Vendredi 25 mai, sur le flanc italien des Alpes, pas loin de Bardonecchia (bourgade frontière d'où partent les migrants qui rallient la France par le col de l'Échelle), un corps sans vie, recroquevillé dans une anfractuosit  du sol, est retrouvé par un chasseur. Selon la police transalpine, il « aurait pass  l'hiver l  ». » lit-on dans l'article « Dans les Alpes, la fonte des neiges r v le les corps de migrants morts en tentant de passer en France »  crit par Maryline Baumard et publi  dans le journal *Le Monde* du 8 juin 2018.

Page ci-contre
« Alpes : des militants d'extr me droite bloquent le col de l'Echelle, lieu de passage de migrants », photographie de Romain Lafabregue / AFP, *Le Monde*, le 21 avril 2018.

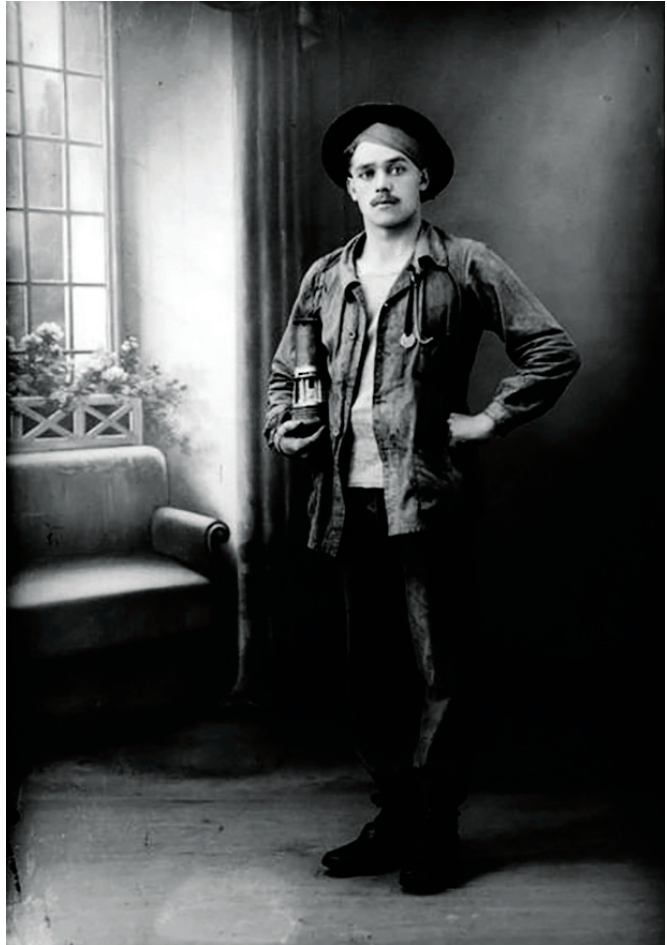
  la lecture d'une telle nouvelle, l'indignation nous invite   d crypter les  l ments d clencheurs   l'origine de cette fin tragique. Peut- tre pouvons-nous consid rer les raisons, qui poussent certains gouvernements actuels   refuser d'accueillir un bateau de r fugi s patientant inlassablement dans les eaux m diterran ennes, comme l'une des causes possibles de la mort de migrants dans les Alpes ?

M me si le rapprochement effectu  pr c demment est r ducteur, il est n anmoins r v lateur de m canismes de r flexion r sultant d'une m fiance grandissante   l' gard des migrants. Ce qualificatif est d'ailleurs lui-m me porteur d'un changement de paradigme. Associ    « r fugi  » ou « immigr  », le terme migrant proc de d'un glissement s mantique mettant en lumi re une stigmatisation actuelle de l' «  tranger ».

Un amalgame qui se propage

L'histoire europ enne et notamment fran aise a d montr  comment les migrations ont jou  un r le essentiel dans l'essor  conomique des diff rentes nations. Au lendemain de la Premi re Guerre mondiale, la France ouvre l'acc s   la

**Mineur polonais,
photographie de
Kasimir Zgorescki,
année 1920-1930,
Musée national
de l'histoire et
des cultures de
l'immigration.**



4.
Françoise DAVISSE
et Carl ADEHOLD,
*Histoires d'une
nation: 1870 - 1927
le pays où l'on
arrive*, YouTube, 25
septembre 2018.

5.
Collectif des lutins et
source Insee, *Histoire
de l'immigration en
France*, Preavis.org,
2014.

nationalité française pour des migrants d'origine polonaise afin de repeupler les communes minières décimées par la Grande Guerre.⁴ Ainsi grâce à un traité signé entre les deux pays, les travailleurs polonais passeront de 35 000 à 508 000 entre 1911 et 1931, représentant alors 40 % des mineurs en France. À la veille de la crise des années 30, les trois millions d'étrangers présents sur le sol français représentent 7 % de la population totale, faisant de la France le premier pays d'immigration au monde.⁵ Plus tard, avec les ravages



Famille algérienne logée dans un appartement neuf à Gennevilliers, 1955, photographie de Pierre Boulat, Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration, CNHI.

de la Seconde Guerre Mondiale puis avec l'indépendance de l'Algérie en 1962, les flux migratoires continuent mais changent de pays d'origine. Si l'immigration espagnole et italienne continue, c'est surtout la population algérienne qui augmente en passant de 212 000 à 711 000 individus sur le territoire français entre 1954 et 1974.⁶ Cet accueil important des populations issues des anciennes colonies a permis à la France d'affirmer son caractère multi-ethnique qu'elle s'est forgée au cours de son histoire coloniale.

6.
Ibid.

En 2015, après le second pic de la crise migratoire, la France enregistre 26 019 demandes d'asile acceptées contre 148 215 pour son confrère germanique.⁷ Un écart important qui nous renseigne sur la volonté française en matière de politique migratoire. Au cours de l'histoire de l'immigration française les exemples d'accueil massif de personnes ne manquent donc pas. Certes les motivations étaient économiques mais la frontière et le consensus général ne s'opposaient pas aussi fortement à un accueil de l'Autre.

Qu'avons-nous perdu ?

Les attentats du 11 septembre 2001 ont incontestablement changé la donne en matière de politique migratoire. Le climat actuel de fermeture des frontières y est certainement lié et voit dans l'émergence de la menace terroriste une des causes principales de la méfiance envers les migrants et les réfugiés. Les récents attentats en France ont certainement contribué à renforcer l'amalgame qu'entretient l'extrême droite portée par le Front National, entre migrants et terroristes.

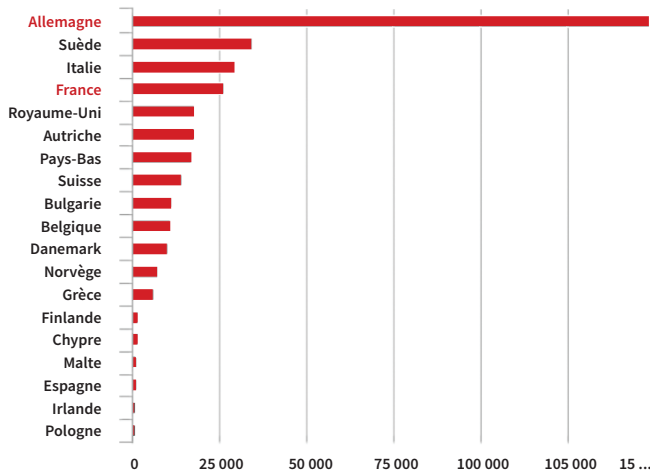
Slavoj Žižek dans *La nouvelle lutte des classes : Les vraies causes des réfugiés et du terrorisme*, donne une lecture éclairante sur les liens qu'entretiennent crise migratoire et menace terroriste. Philosophe influencé par la psychanalyse, il expose les cinq stades d'Élisabeth Kübler-Ross, qui dans *Les derniers instants d'une vie*, présente le déni, la colère, le chantage, la dépression et l'acceptation comme cinq types de réaction que nous traversons à l'annonce d'une catastrophe personnelle marquée par une perte. Selon Žižek, la réponse des autorités ainsi que de l'opinion publique face à l'afflux de réfugiés consiste en une combinaison de ces différentes réactions. Parmi celles-ci, l'acceptation semble manquer à l'appel, c'est à dire l'absence d'un plan cohérent à l'échelle européenne pour proposer une solution aux problèmes des réfugiés.⁸

7. Gary Dagorn, « Asile : plus de 360 000 réfugiés accueillis en 2015 en Europe », *Le Monde*, 21 avril 2016.

8. Slavoj Žižek, *La nouvelle lutte des classes : les vraies causes des réfugiés et du terrorisme*, Fayard, 2016, p. 7-8.

Ce manque est symptomatique de l'existence de deux idéologies procédant d'une même mystification qui empêche l'acceptation d'un autre mode de vie. La domination

Demandes d'asile acceptées en 2015



« Asile: plus de 360 000 réfugiés accueillis en 2015 en Europe », *Le Monde et Eurostat*, 21 avril 2016.

des valeurs occidentales au prétexte qu'il s'agit des droits de l'homme universels d'une part, et le respect des cultures différentes d'autre part⁹ : tels sont les deux mondes qui s'affrontent et se veulent antagonistes mais qui procèdent du même colonialisme culturel.

En fin de compte, terroristes et fascistes anti-migrants sont les deux faces d'une même pièce. L'attentat perpétré par Anders Behring Breivik en juillet 2011 contre des membres de sa propre communauté, tolérants envers les étrangers, en est une tragique démonstration. L'horreur indicible d'un tel crime doit être condamnée. Mais si la folie individuelle ou collective est la force motrice d'un tel acte, on peut néanmoins réfléchir quant au contexte qui pousse une personne à commettre un tel attentat.

Selon Slavoj Žižek, le terrorisme n'a pas d'identité culturelle ou religieuse, il est le résultat d'une exclusion sociale et idéologique dont l'impuissance ne peut se manifester que par la violence et l'autodestruction. Ce n'est pas un hasard si la plupart des djihadistes qui ont perpétré des at-

9.
Ibid., p. 84-85.

tentats en France provenaient de « *nos cités* ». Victimes de l'échec d'une inclusion au sein d'un « *Occident développé* » que leurs parents, à l'image des réfugiés et migrants actuels, étaient venu chercher, la frustration de « *ces enfants d'immigrés* » se retourne en une haine meurtrière contre l'Occident et sa société.¹⁰

Au lieu d'assumer notre responsabilité dans l'intégration des personnes immigrées, la montée des mouvances d'extrême droite démontre à l'inverse que nos sociétés participent à l'amalgame entre terroristes et leurs victimes. Pourtant comme en témoigne le commentaire d'un réfugié au lendemain des attentats de Paris, les migrants sont aussi victimes de ces mêmes terroristes, « *Imaginez une ville comme Paris, où l'état d'exception qui règne aujourd'hui est simplement un élément permanent de la vie quotidienne depuis des mois voire des années. Voilà ce que nous fuyons.* »¹¹

10.

S. Žižek, *La nouvelle lutte des classes : les vraies causes des réfugiés et du terrorisme*, op. cit., p. 107.

11.

Ibid., p. 138.



Des enfants syriens
qui jouent dans le
quartier détruit de
Kastal al-Harami à
Alep, autrefois aux
mains des rebelles,
pendant une
tempête de sable,
le 10 mars 2017,
photographie de
Joseph Eid / AFP.

Représentation et réalité : la résilience des migrants

L'émergence de l'amalgame vis à vis des migrants est révélateur de l'existence d'une frontière entre réalité et représentation des migrants. Si l'on s'intéresse à la genèse du mot « *jungle* » qui qualifie les regroupements de migrants à Calais, on prend connaissance du fossé qui sépare deux mondes : la réalité d'entraide sociale à Calais et la représentation insalubre véhiculée par les institutions politiques et médiatiques.

Le mot jungle est imprégné de deux grandes idées : celle du règne du naturel dans sa fonction négative d'étrangeté radicale opposée à la culture humaine ; et celle relevant de la fiction philosophique, un état de nature associé à une loi de la jungle désignant l'absence de toute disposition de légalité, le règne du plus fort. C'est sur cette double étymologie que s'est bâti une confusion entre deux types de mot : littéral et métaphorique. Ce malentendu est révélateur de la représentation que les nationaux se font des migrants. En effet en persan « *jangal* » désigne le bois, la forêt, le lieu physique naturel sans aucune connotation morale. Les européens ont opéré un déplacement littéral vers un sens métaphorique entre le syntagme persan et anglais. Objet de refuge et de repli, *jungle* en anglais renvoie à un univers colonial.¹²

Considérons l'origine persane désignant un lieu naturel pour comprendre comment les migrants s'organisent et essaient de vivre dans des lieux informels qui leur font office de refuge. Résultat d'un rapport de force entre les pouvoirs locaux et nationaux, ces refuges ont vu le jour dans des contextes politiques de guerre aux migrants. On y observe cependant une certaine résilience des étrangers présents dans ces lieux, qui les aménagent et les installent dans le paysage urbain. Face à une déconstruction incessante mise en place par les autorités, l'appropriation spatiale commence et recommence. À Patras en Grèce, un certain « *modèle d'habitat* » s'est développé. En l'espace d'une journée, une maison de 12 m² peut être reconstruite par un collectif de travailleurs qui semblent être là, depuis aussi longtemps que le campement lui-même, alors qu'en réalité le « *turn*

12. Sophie Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, Agone, 2016, p.37-38.



Grèce, Patras.
Un bidonville
de réfugiés à
côté du port de
Patras. Patras
compte environ
3 000 immigrants
clandestins,
photographie de
Alfredo D'Amato,
Série Patras Palace,
2018.

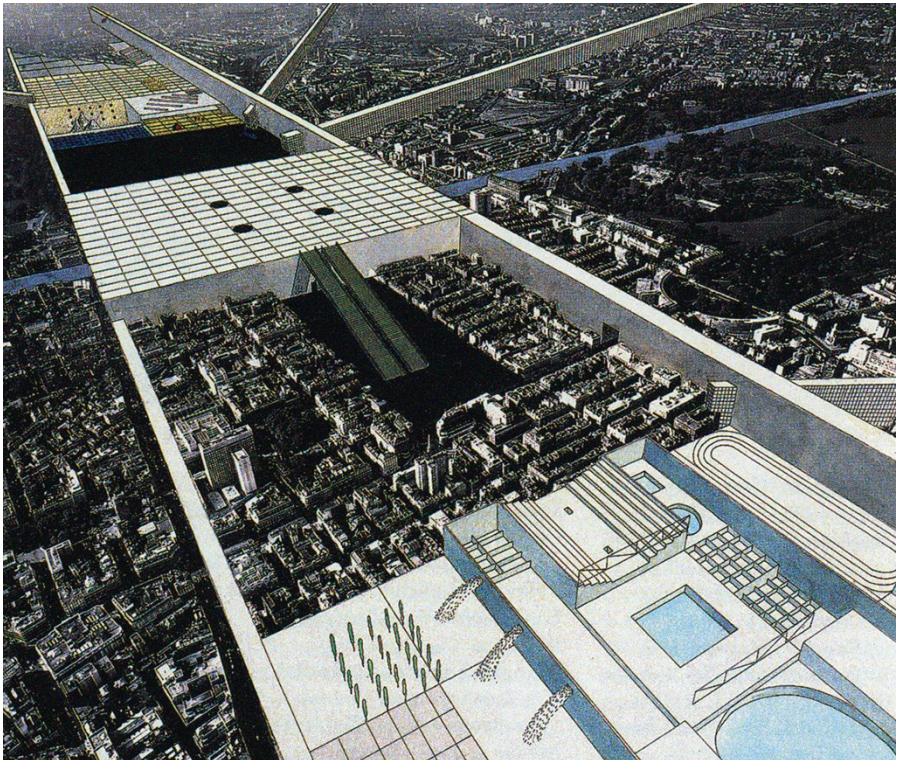
over » est important.¹³ « *Une vie de Sisyphe à construire, améliorer, décorer et personnaliser des abris irrémédiablement détruits par les forces publiques.* »¹⁴

En 1972, Rem Koolhaas imagine *Exodus* comme projet utopique au cœur de Londres, dans lequel des prisonniers volontaires trouvent refuge dans une enclave pour redécouvrir les divers plaisirs de l'architecture. Le modèle imaginé engloutit des franges de la ville, tel un tapis roulant, pour bâtir une nouvelle ville. Quarante années plus tard, des migrants se retrouvent prisonniers involontaires d'un refuge où la diversité des modalités de survie s'est substituée à celle des distractions que proposaient la fiction architecturale de Rem Koolhaas. Le mouvement de tapis roulant s'est immobilisé. Il est désormais orchestré par la police qui tente inlassablement de démanteler toute forme de construction.

Dans un modèle de contingence permanente, il est difficile de trouver un équilibre et pourtant la résilience demeure. Cette force de résistance et d'endurance qualifie la volonté que possèdent les migrants pour satisfaire leur projet migratoire. Dans une vie où ils s'efforcent constamment de trouver un ancrage même temporaire, toute tentative d'installation veut instaurer une certaine intimité qui permet de se sentir chez soi.

13.
Michel Agier,
*Campement urbain :
du refuge naît le
ghetto*, Payot &
Rivages, 2013, p.46.

14.
S. Djigo, *Les Migrants
de Calais : enquête sur
la vie en transit*, op.
cit., p. 89.



Vue générale,
concours pour une
structure urbaine
dans Londres
R. Koolhaas,
E. Zenghelis, *Exodus
or The Voluntary
Prisoners of
Architecture*, 1971-
1972.

C'EST COMME UN JEU DE L'OIE.



UNE VIE DE NOMADE

Comment peut-on habiter un refuge, un lieu qui est forcément un espace provisoire, un espace de transit ? « À la différence de l'arbre, l'homme n'a pas racines, il a des jambes. » disait l'essayiste français Tzvetan Todorov.¹⁵ Cette phrase prend tout son sens lorsque l'on s'intéresse à la capacité des migrants à s'approprier un lieu complètement étranger. Puisque l'homme se déplace, pourquoi la culture ne pourrait-elle pas agir de même ? « On est de là où l'on vit. [...] Chez moi, c'est là où je vis. » dit un réfugié libérien qui vit dans un camp humanitaire en Guinée. La question de l'ancrage est complexe chez les réfugiés. Il y a un décalage entre la représentation de nos existences ancrées - la terre natale, la terre de ma famille - et la conscience que nous avons de vivre dans un monde fait de mobilités.¹⁶

Avec la mobilité constante, l'espace intime se transforme, les frontières quotidiennes changent en permanence avec la nécessité de se reconstituer un chez-soi dans un lieu anonyme. « *Le lieu à soi* », une telle vie ne peut que se définir comme en contraste avec une vie installée. Tel est le point de vue de Sophie Djigo, enseignante dans le Nord-Pas-de-Calais, qui travaille sur des questions de philosophie morale, d'éthique et d'esthétique. Enquête sociologique et philosophique, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, explore la condition de migrant, d'abord au travers de leur point de vue, ensuite par une analyse du vocabulaire dans lequel on les enferme, on les regarde et par lequel ils se racontent.¹⁷ Ce précieux témoignage in-situ nous permet d'appréhender l'impact d'une vie en transit sur le quotidien des migrants.

S'approprier le temporaire

La vie en transit est analogue à un moment provisoire entre deux points de fixation, entre deux états qui durent. Cette vie éphémère est un moyen d'accéder à un but, cristallisé par le

Page ci-contre
La vie des migrants en transit tel un jeu de l'oie, Edmond Baudoin et Troubs, *Humains : la Roya est un fleuve*, L'Association, 2018, p.34.

15.
M. Agier, *Campement urbain*, op. cit., p. 107.

16.
Ibid., p. 106-108.

17.
Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit, <https://agone.org/contrefeux/lesmigrantsdecalsais>.

projet migratoire. Tournée entièrement vers un accomplissement qui coïncide avec la vie normale, celle-ci constitue une forme d'achèvement. C'est pourquoi le migrant peut supporter l'extrême précarité, sacrifier du présent au profit d'une sécurité future.¹⁸ Le dilemme se pose alors entre installation provisoire et appropriation du lieu.

La distinction de Norbert Elias d'« insiders/outsideers » nous permet de mieux comprendre les mécanismes qui régissent les comportements sociaux lors de la vie en transit et particulièrement dans les points de fixation. « *Les groupes établis rejettent les nouveaux, en affirmant leur identité collective basée sur l'ancienneté, un passé commun, un vécu partagé depuis assez longtemps pour produire une intimité, celle qui rapproche les amis aussi bien que les rivaux.* »¹⁹ L'« insider » comme celui qui s'est établi, s'approprie le lieu. Les migrants découvrent ainsi une manière inédite d'habiter un lieu : habiter sans s'établir. Habiter comme être hôte d'un lieu, qui ne fait l'objet d'aucune appropriation et qui relève d'un usage provisoire. Ils sont pris dans la contradiction entre le désir d'un chez-soi, même éphémère, et la réalité du fait qu'ils ne sont pas chez eux.

Le rejet peut être interne puisque les nouveaux arrivants sont perçus comme des étrangers par les anciens, mais aussi externe du fait de l'existence même du lieu informel de vie, celui-ci étant la manifestation matérielle d'une exclusion sociétale et politique. Jamais à l'abri des expulsions et dans l'attente d'un nouveau lieu pour satisfaire le projet migratoire, les migrants sont constamment soumis à des pressions de clôtures visibles ou non. Au sein de la *Jungle*, ils mènent une lutte contre le désordre et la laideur pour recréer des espaces de vie en commun, pour rétablir un semblant de vie normale malgré leur vie en transit. Même les constructions en dur ou la fabrication de lieux destinés à la restauration par exemple, s'inscrivent dans une logique d'amélioration du quotidien et non d'établissement. Paradoxe même de la vie en transit est la volonté d'habiter un lieu tout en désirant le perdre²⁰, puisque la perte est synonyme d'avancée dans le projet de vie.

18.
S. Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, op. cit., p. 87.

19.
Ibid., p. 88.

20.
Ibid., p. 91.



Chez Altaher dans
la Jungle de Calais,
29 ans, originaire
de Sinar au Soudan,
photographie de
Bruno Fert, *série*
Refuges, 2018.

Le projet migratoire en ligne de mire

Le projet migratoire n'est pas un mécanisme de fuite comme on pourrait le penser mais c'est un acte réfléchi. « [...] *une posture d'agent et non de sujet. Ils [les migrants] passent le plus clair de leur temps, non pas à se demander ce qu'ils pensent ou éprouvent, mais bien à ce qu'ils doivent faire. Parce que seule l'action peut mettre fin à leur vie en suspens.* »²¹

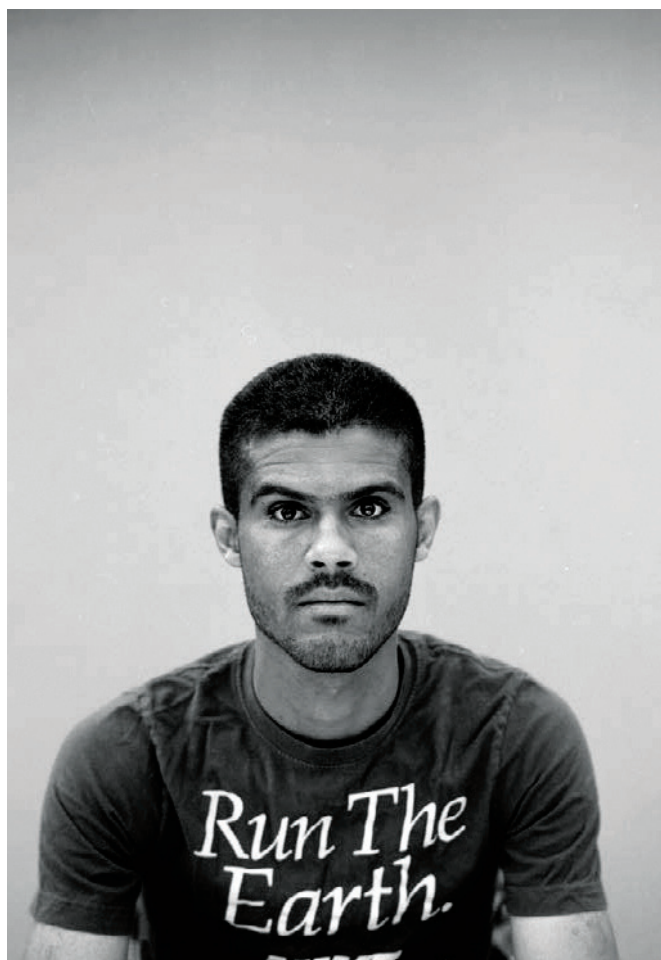
Tel un « jeu de l'oie », la vie en transit est une succession de lieux qui permettent au migrant d'avancer d'une « case » supplémentaire dans un parcours périlleux où l'exercice de la volonté d'agir entre en confrontation avec plusieurs contraintes. La première est celle du choix, délégué aux passeurs, de l'itinéraire et de la destination. Difficile de se fier à un inconnu, de renoncer à des moyens de locomotion ou même aux étapes du projet, faire confiance c'est augmenter ses chances de réussite du projet migratoire. Une autre contrainte est la frontière et sa sécurisation. Tout stratagème est alors envisagé pour contourner l'obstacle, moyennant une grande prise de risques. « *Mettre un sac poubelle sur la tête pour empêcher la détection du CO₂, privilégier les camions frigorifiques pour mieux tromper les chiens, apprendre à ralentir le rythme cardiaque...* »²² sont les mécanismes de survie qui soulignent l'extrême volonté des migrants.

À l'opposé du réflexe qui déclenche la fuite, les stratégies des migrants s'appuient sur un sacrifice du présent et la mise en danger physique comme en témoigne les décès vus précédemment dans le Briançonnais. Si la résistance semble à l'épreuve de tout obstacle, il est alors légitime de nous demander ce qui alimente le projet migratoire. L'accumulation de migrants à Calais interroge sur les raisons qui poussent à atteindre « *l'eldorado anglais* » et inversement sur celles qui font que le territoire français n'est pas un objectif.

L'interview de migrants réalisée par Sophie Djigo donne des réponses quant aux motifs qui fondent le projet migratoire. « *Je suis ici pour travailler, finir mes études et gagner de l'argent, ensuite, je retournerai dans mon pays le reconstruire*

21. S. Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, op. cit., p. 111.

22. Ibid., p. 112.



après la guerre. [...] En attendant, nous regardons notre pays se faire complètement détruire, et ensuite, dans cinq ou dix ans, nous reviendrons le reprendre. [...] La France est venue chez nous pour piller le pétrole et nous occuper. [...] Et nous quand on arrive ici parce qu'on a fui la guerre, ils nous traitent comme ça, ils ne veulent pas de nous ? »²³ commente Abo Omar Hussein, représentant de la communauté syrienne dans la *Jungle* de Calais. Le témoignage de ce migrant syrien âgé de 38 ans explicite tout d'abord les conditions de la

Fares est né au Koweït. Aucun des membres de sa famille n'a la nationalité Koweïtienne. Car le Koweït n'a jamais reconnu sa tribu bédouine : les bidouines. Ils sont donc apatrides. Fares, ses sœurs et leur maman sont allés vivre en Syrie où il avait un bon travail comme responsable d'un hôtel. Mais la guerre a éclaté et ils ont été obligés de fuir. Ils sont arrivés à Grande-Synthe il y a onze mois. La mère de Fares est tombée malade alors il l'a faite passer en Angleterre avec ses deux sœurs. Fares me dit que son enfance lui manque : la mer et l'espace.

« Ici, la mer n'est pas loin mais je n'y vais jamais car j'ai peur de la police. En Angleterre je veux apprendre de nombreuses langues pour devenir interprète et permettre aux gens de se comprendre. », photographie de Bruno Fert, série *Refuges*, 2018.

23.
Ibid., p. 77.



Des jeunes hommes qui quittent le camp de migrants de Calais, le 24 octobre 2016, photographie de Zalmai, *Human Rights Watch*.

migration. Arrivé en France après avoir quitté une situation de guerre en Syrie, la migration est provisoire et non définitive. Abo Omar souhaite retourner chez lui et ce, dès qu'il le pourra. Jugeant la France responsable de son exil, il tente de comprendre les mauvaises conditions d'accueil qu'il doit supporter. Si la situation géopolitique est délicate en Syrie pour juger de la responsabilité de la France, le constat de ce réfugié est cependant éloquent quant au ressenti de cet accueil chez les migrants. L'idée d'une dette est ici peut être trop forte mais il s'agirait à minima de rendre acceptables les conditions du transit sur le territoire.

D'autres témoignages nous renseignent sur la véritable nature de cet accueil qui poussent les migrants à opter pour l'Angleterre. « *La politique du gouvernement ne me donne pas envie de rester. Et puis regarde comment on vit ici c'est inimaginable. [...] ils [les anglais] te protègent, même quand tu es illégal. Ici, ils te font un doigt d'honneur et te traite de « sale musulman ». [...] et puis il y a aussi la police. [...] Avant de nous aider, essayez de nous considérer comme des êtres*

humains. On n'a pas besoin d'aide, mais avant tout de respect »²⁴ conclue Haider Kahn, un pakistanais de 27 ans dans la *Jungle* depuis 6 mois.

Si la préférence de l'Angleterre est avant tout une question de goût ou de regroupement familial, la politique actuelle autoritaire ne fait que renforcer ce choix. Indignité des conditions d'accueil, racisme et violence policière sont autant d'arguments qui justifient le choix de l'Angleterre. De plus si la raison éthique fait de la France un non choix, sa classification de « *bon* » et « *mauvais* » migrant n'améliore pas la situation. Ainsi le « *bon migrant* » viendrait en France en quête d'une liberté nouvelle, un « *migrant moral* ». ²⁵ Inversement le « *mauvais migrant* » fuit la misère pour trouver un nouvel emploi, il est donc perçu comme un migrant économique qui rentre en compétition avec les chercheurs d'emplois nationaux. Si l'éthique est un moteur essentiel des raisons du projet migratoire, elle est aussi constitutive des liens sociaux qu'entretiennent les migrants entre-eux.

Une éthique de la survie

La migration est presque toujours une entreprise familiale et collective, qui implique une famille élargie à plusieurs niveaux géographiques et affectifs. Dans la plupart des cas, les migrants se regroupent selon leur appartenance ethnique, dans des tentes et des cabanes mais aussi des véritables quartiers qui structurent les campements.

À Calais, on peut observer le quartier afghan, le plus ancien et animé, celui des érythréens autour de l'église et celui des syriens tout prêt de la mosquée. Ce regroupement par ethnie est le premier moyen de retrouver des repères familiers dans un monde hostile. La langue et la culture sont des moyens élémentaires pour faciliter l'installation et instaurer une vie d'entraide. Un représentant de chaque « micro-société » devient alors essentiel dans l'organisation des règles de vie et d'interdits. Abo Omar Hussein agit pour la communauté syrienne à Calais. Ainsi il signale les mineurs isolés et dialogue avec les ONG pour améliorer les condi-

24.
S. Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, op. cit., p. 116-117.

25.
Ibid., p. 121.

tions de vie de sa communauté.²⁶ L'émergence de ce type de hiérarchie est essentielle au fonctionnement du quotidien. Instauration par un consensus, elle fait également figure de remplacement des lois communes nécessaires pour garantir une stabilité sociale. L'absence de loi oblige à privilégier la confiance et rend nécessairement éthique les rapports d'utilité.

Au sein des familles de substitution, l'amitié éthique se superpose à l'amitié utile et les relations utilitaires se confondent avec une relation affective et morale.²⁷ C'est l'éthique de ces relations qui participent à l'équilibre des lieux de vie. « *De la vie se recrée, des relations et des émotions reprennent forme, attachés à des lieux, et cela transforme l'espace à la fois dans sa matérialité et dans son vécu.* »²⁸ Ainsi lorsque l'État impose le démantèlement de la zone Sud de Calais, ce chamboulement dans l'organisation communautaire du camp aboutit à une explosion des tensions.

La composante sociale et la capacité d'auto-organisation sont les piliers de la stabilité de ces lieux de vie informels. La mémoire est certes importante mais dans le cas des exilés, réfugiés, elle est délocalisée. Dès lors les récits de lieux et de vie en transit sont nécessaires et participent à la fabrication d'une « multi-localité ». Le parcours devient le lieu lui-même ou plutôt une succession de lieux qui nourrissent la mémoire. Dans ce parcours où se succèdent plusieurs chez-soi, le temps est un facteur important dans l'appropriation de chaque endroit. L'attente devient un motif d'installation.

Dans la *Jungle* de Calais, soumis à l'instabilité politique qui rend le franchissement de la Manche difficile, les migrants ne savent pas quand ils pourront tenter leur chance. C'est dans l'attente d'un nouveau lieu de vie, qu'une nouvelle société s'établit. Une communauté de l'instant qui ne possède pas de mémoire de filiation au lieu mais un rapport d'historicité : ceux qui sont là et ceux qui arrivent. C'est l'histoire très courte d'un peuplement villageois.²⁹ Cette brève histoire est celle des prémisses d'une forme urbaine, paradigme de l'explosion de l'habitat précaire : le bidonville.

26.
S. Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, op. cit., p. 127.

27.
Ibid., p. 134-135.

28.
M. Agier, *Campement urbain*, op. cit., p. 109.

29.
Ibid., p. 115.



Relevé de la Jungle
de Calais, étudiants
de l'ENSAPB-DSA
Risques Majeurs,
2014-15.



BIDONVILLE : UNE RÉALITÉ MATÉRIELLE EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ

Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global, écrit en 2007 par Mike Davis, dénonce les politiques urbaines et économiques qui ont favorisé le développement de l'habitat informel. Écrivain, activiste politique et historien urbain, formé par une histoire personnelle atypique, Mike Davis revendique une approche par le terrain pour comprendre ce dont il est réellement question. « Pour vivre, il conduit des camions de 1969 à 1973. L'heure de la reconnaissance sonne en 1987 : il obtient un poste d'enseignant une journée par semaine à UCLA. « En un jour, à l'université, je gagnais plus qu'en six jours à bord de mon camion. » [...] Se sentir à l'aise dans tous les milieux, parler aux gens qui se présentent sur le chemin, bandes et gangs de Los Angeles compris, c'est l'une des forces de Davis. « Je peux aller partout », dit-il fièrement. »³⁰

Que ce soit chez Sophie Djigo ou Mike Davis, le vécu du terrain est essentiel pour comprendre les véritables enjeux de l'organisation sociale ainsi que ceux de la réalité matérielle inhérente au quotidien des migrants, ou plus généralement des personnes marginalisées.

Le bidonville, un marqueur de ségrégation

La pauvreté comme « le problème le plus important et le plus politiquement explosif du siècle prochain »³¹ tel est l'avenir que nous prévoyait la Banque mondiale dans les années 1990. L'explosion de la pauvreté urbaine est concomitante de la cristallisation du bidonville en tant qu'habitat des classes précarisées dans le monde.

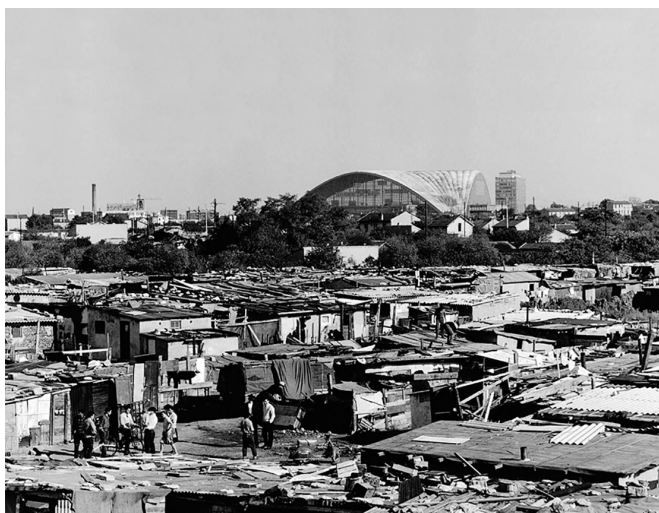
Mais qu'est-ce que le bidonville ?

Page ci-contre
Favela pacifiée à
Rio, photographie
de Frederik Buyckx,
World Press Photo,
19 mai 2012.

30.
Clarisse Fabre, « Mike Davis, prophète de malheur », *Le Monde*, 28 août 2008.

31.
Mike Davis, *Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, 2008, vol. 261, p. 23.

Bidonville de Nanterre en 1964, photographie de Jean Pottier, Musée national de l'histoire et des cultures de l'immigration.



Sa première définition en tant que *slum* apparaît sous la plume de James Hardy Vaux dans son *Vocabulary of fest language*.³² Il est alors utilisé comme synonyme de racket mais avec l'explosion de la criminalité et de la concentration des pauvres le terme évolue. Dès le milieu du XIX^{ème} siècle, on identifie des bidonvilles notamment en France, en Amérique et en Inde, ils deviennent le malheureux paradigme de l'habitat des pauvres comme en témoigne le bidonville de la Chapelle. Il est alors caractérisé par un amalgame de conditions de logements sordides, de surpeuplement, de maladie, de pauvreté. Il est perçu comme un résidu social, bestial. Plus tard au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, la France accueille un nombre important d'immigrés pour reconstruire le pays. En banlieue parisienne naissent ainsi des bidonvilles comme celui de Nanterre pour accueillir ces populations.

En 2002, l'ONU adopte une définition classique du bidonville qui s'en tient « *aux caractéristiques physiques et légales de l'implantation* ». Étalon conservateur, on estime qu'il y aurait plus d'un milliard de personnes vivant dans des bidonvilles en 2005 soit presque autant que la population mondiale lorsque le jeune Engels s'aventura pour la

32.
M. Davis, *Le pire des mondes possibles: de l'explosion urbaine au bidonville global*, op. cit., p. 24.

première fois dans les coupe-gorges de St. Gilles et de la vieille ville de Manchester en 1844. Marqueur physique des inégalités mondiales, il en existe dans 6 % des pays développés contre 78.2 % dans les pays les moins développés.³³

Tous les urbains pauvres ne vivent pas dans des bidonvilles et tous les habitants des bidonvilles ne sont pas pauvres, mais selon le critère des seuils de pauvreté nationaux relatifs, la moitié de la population urbaine mondiale vit en dessous de ce seuil.³⁴ Il existe probablement plus de 200 000 bidonvilles sur la planète peuplés de quelques centaines à plus d'un million d'habitants. Les cinq grandes métropoles d'Asie du Sud : Karachi, Bombay, Delhi, Calcutta et Dacca abritent à elles seules environ 15 000 communautés de bidonvilles distincts pour un total de 20 millions. Cette évolution significative de la taille de ces structures urbaines informelles s'accompagne de l'émergence d'un nouveau qualificatif, « des « mégabidonvilles » [qui] voient le jour lorsque des bidonvilles et des communautés de squatteurs fusionnent pour former des ceintures continues de pauvreté et de logements informels. »³⁵

Les typologies de bidonville sont différentes. À Lima, par exemple, les pauvres vivent dans trois grands *conos* s'étirant en rayon depuis le centre-ville. Cette concentration spatiale de pauvreté est analogue à celle que l'on retrouve en Afrique. En Asie du Sud-Est, à l'inverse, les pauvres urbains se répartissent dans un plus grand nombre de bidonvilles distincts. À Calcutta, des « *thinka-bustees* » - neuf groupes de cinq huttes chacun, avec des pièces de 45 m² partagées en moyenne par 13.4 personne - s'entremêlent à toute une variété de logements de statut et de type d'usage de la terre différents.³⁶ Chaque pays possède une typologie mais le résultat est identique, comme en témoigne les modèles qui se constituent dans les pays plus riches.

Dans les pays développés, il existe deux archétypes : en forme de « *beignet* » pour les villes américaines et en « *soucoupe* » pour celles européennes.³⁷ Les premières concentrent les pauvres dans les centres-villes et les banlieues intérieures à l'abandon. Les classes aisées s'installent

33.
Ibid., p. 26.

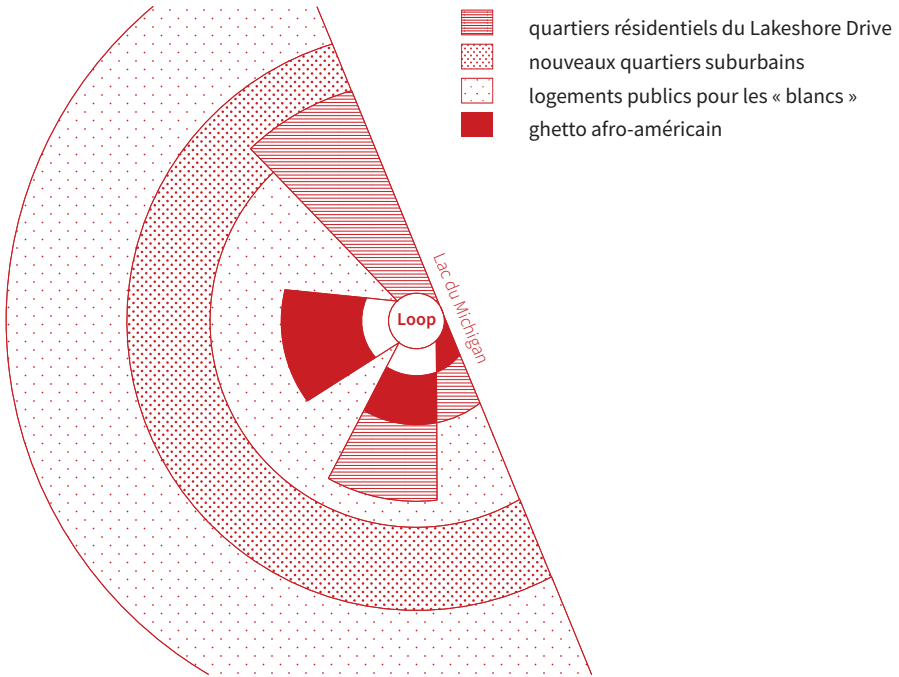
34.
Ibid., p. 28.

35.
Ibid., p. 29.

36.
Ibid.

37.
Ibid., p. 32.

Organisation sociale de Chicago



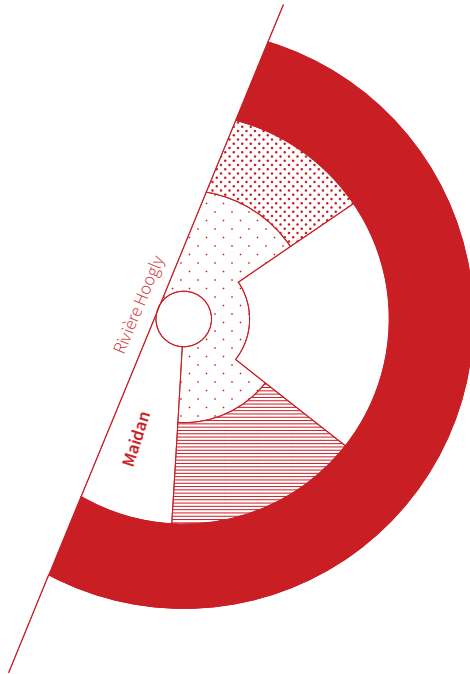
« The Factorial Ecology of Calcutta », Brian J. L. Berry et Philip H. Rees, *American Journal Of Sociology*, mars 1969, vol. 74, p.488.

quant à elles dans de riches banlieues où elles peuvent bénéficier d'espace, de nature et de sécurité. Ce déplacement spatial des riches s'opère car, dans ce modèle, la voiture n'est pas un obstacle à la pendularité entre le lieu de travail et celui du domicile. À l'opposé, le modèle européen est concentrique et caractérisé par un rejet des populations les plus précaires, chômeurs et immigrés, en périphérie des villes dans des barres de logements.

Si la configuration spatiale est différente ainsi que les typologies où habitent les populations précaires, la ségrégation spatiale demeure la règle commune. C'est cette même ségrégation que l'on retrouve dans le malaise des Grands Ensembles français comme nous le verrons plus tard dans l'exposé.

Organisation sociale de Calcutta

-  quartiers résidentiels historiques
-  nouveaux quartiers résidentiels
-  quartier populaire
-  bidonville périphérique dit *bustee*



Le refuge ghettoïsé

Que ce soit dans les pays développés ou en développement, le bidonville est marqueur d'une séparation physique entre les pauvres et les riches. Cette mise à l'écart qui tient les marginalisés à distance est révélatrice d'une ghettoïsation du refuge pour reprendre les termes de Michel Agier. Dans son livre *Campement urbain, du refuge naît le ghetto*, il revient sur la genèse des campements urbains. Anthropologue et ethnologue français, ses enquêtes récentes ont mis l'accent sur les situations de transit, de passage ou de fixation des migrants et réfugiés entre Afrique, Proche-Orient et Europe. Son regard est donc important pour comprendre les mécanismes sociologiques derrière la formation de lieux de vie informels.



Complexo do Alemão à Rio, photographie de Sebastião Listé, *World Press Photo*, 8 février 2015.

Selon Agier, nous assistons à des processus inédits de formation urbaine qui prennent racine dans des camps. Les descriptions sont incertaines comme le devenir du lieu. Le spectre de la disparition détermine le quotidien des occupants comme la précarité technique de leurs installations. Pourtant, une métamorphose sociale urbaine et culturelle du refuge au ghetto s'opère. « *Lorsqu'il y a de la durée et des transformations, c'est qu'une organisation sociale, aussi précaire soit-elle ainsi qu'une croissance démographique et une histoire propre se développent dans un enfermement.* »³⁸ Le lieu est maintenu à part, et la relation est difficile voire impossible à établir avec son dehors qui, lui, le tient à distance.³⁹ Ainsi pour Michel Agier, dans ces lieux nés comme refuges, abris ou cachettes au cœur de l'Europe ou en Afrique, les constructions ressemblent aux quartiers en auto construction : les pratiques et les savoirs appris et expérimentés sont comparables.

38.
M. Agier, *Campement urbain*, op. cit., p.36.

39.
Ibid.

Le processus urbain de l'histoire populaire au Brésil a montré à travers les *favelas* comment un refuge s'installe, se stabilise et dure. Ce processus s'initie avec une implantation précaire de baraques fortuites, le plus souvent à l'extérieur du périmètre urbain. Une première évolution a lieu avec la complexification de l'urbanisme des lieux : apparition de rues, escaliers ou différents enchevêtrements. Une seconde évolution permet le passage à la construction en dur avec l'émergence de petits immeubles. La dernière étape est celle qui permet l'inscription durable du refuge qui à terme devient un ghetto. C'est la reconnaissance du monde social peuplant et habitant la favela qui permet à cette dernière d'acquiescer le statut de *bairro*. Cette étape lente mais essentielle est bien plus complexe dans chaque cas particulier. Elle a permis la transformation d'abris précaires en quartiers de villes, notamment en Amérique latine entre 1940 et 2000.⁴⁰

L'histoire de formation de la *favela* nous démontre l'importance de la reconnaissance sociale ou politique pour pérenniser une situation initiale précaire. C'est pourquoi un changement de statut politique et social est nécessaire pour permettre la transformation des refuges actuels de migrants en lieux urbanisés légaux. Ce changement de paradigme nécessite une acceptation de l'autre qui semble difficile à envisager dans l'actuel climat de fermeture des frontières et de montée d'idéologies nationalistes.

Bidonville et refuge ghettoïsé sont deux dénominations qualifiant une même situation de mise à l'écart physique et sociale par des institutions qui ne les reconnaissent pas officiellement. La politique d'exclusion sociale et les lieux informels qui y répondent sont révélateurs d'une indifférence notable lorsqu'il s'agit d'aborder les marges du système parce que celles-ci répondent à un modèle marginal : celui du désordre. « *On se trouve dans un monde du reste et du déchet. Un nouveau cadre social et technique naît dans un espace en marge et dans l'ombre - car il s'agit souvent de se rendre invisible ou le plus discret possible, comme dans ces campements installés dans la forêt [la Jungle de Calais ou les ghettos de la frontière espagnole au Maroc].* »⁴¹

40.
Ibid., p. 51-52.

41.
Ibid., p. 21-22.

Les marges du système

Bidonvilles ou ghettos comme refuges auto-établis montrent « *la nécessité d'un décentrement, pas seulement géographique [...] mais aussi épistémologique. Il est nécessaire de privilégier les processus, s'émanciper des définitions normatives et ramener la « structure » à sa place : celle d'une construction rationnelle visant à donner sens et ordre au monde qui suit son cours de manière chaotique ou pour être précis, au chaos du monde.* »⁴²

Ce « *décentrement* » nécessaire est celui qui va à l'encontre des préjugés. Certes, de nombreux campements informels constituent de réels mondes chaotiques, mais quiconque s'affranchit de l'image visuellement négative se donne les outils pour découvrir les processus qui ont permis la création de ce désordre. C'est parce la politique obéit à un besoin constant de remettre de l'ordre, que toute figure non structurée apparaît en marge du système. La représentation de cette marge, lorsque celle-ci est exposée par une autorité extérieure, procède d'une transfiguration de la réalité. Ce que Michel Agier qualifie de « *registre imagier de la souillure, salissante et repoussante qui fait naître une frontière immatérielle mais oppressante.* »⁴³ Cette dernière rejette l'espace ainsi que son habitant.

Ainsi, lorsque le gouvernement français publie des images de Calais et de détritits en 2009, c'est pour justifier son action d'expulsion des occupants poursuit Agier, un comportement révélateur d'une incapacité à gérer le désordre et à l'exposer pour se dédouaner. Cette rupture créée entre ordre et désordre montre l'existence de deux mondes séparés antagonistes, le dehors et le dedans, le chaos et la structure, les migrants clandestins et le peuple national. « *Un décentrement du regard permet d'observer et de penser la transformation à l'intérieur de ce moment de désordre, un moment social aussi nécessaire que profondément annexé aux désirs et aux projets de mise en ordre ; l'un ne va pas sans l'autre.* »⁴⁴ Ce déplacement de regard est nécessaire pour comprendre le phénomène actuel de formation de campements informels. Il permet de prendre conscience de l'émergence d'une forme d'urbanisme qui a été à la genèse de nos

42.
M. Agier, *Campement urbain*, op. cit., p. 53.

43.
Ibid., p. 55.

44.
Ibid., p. 56.

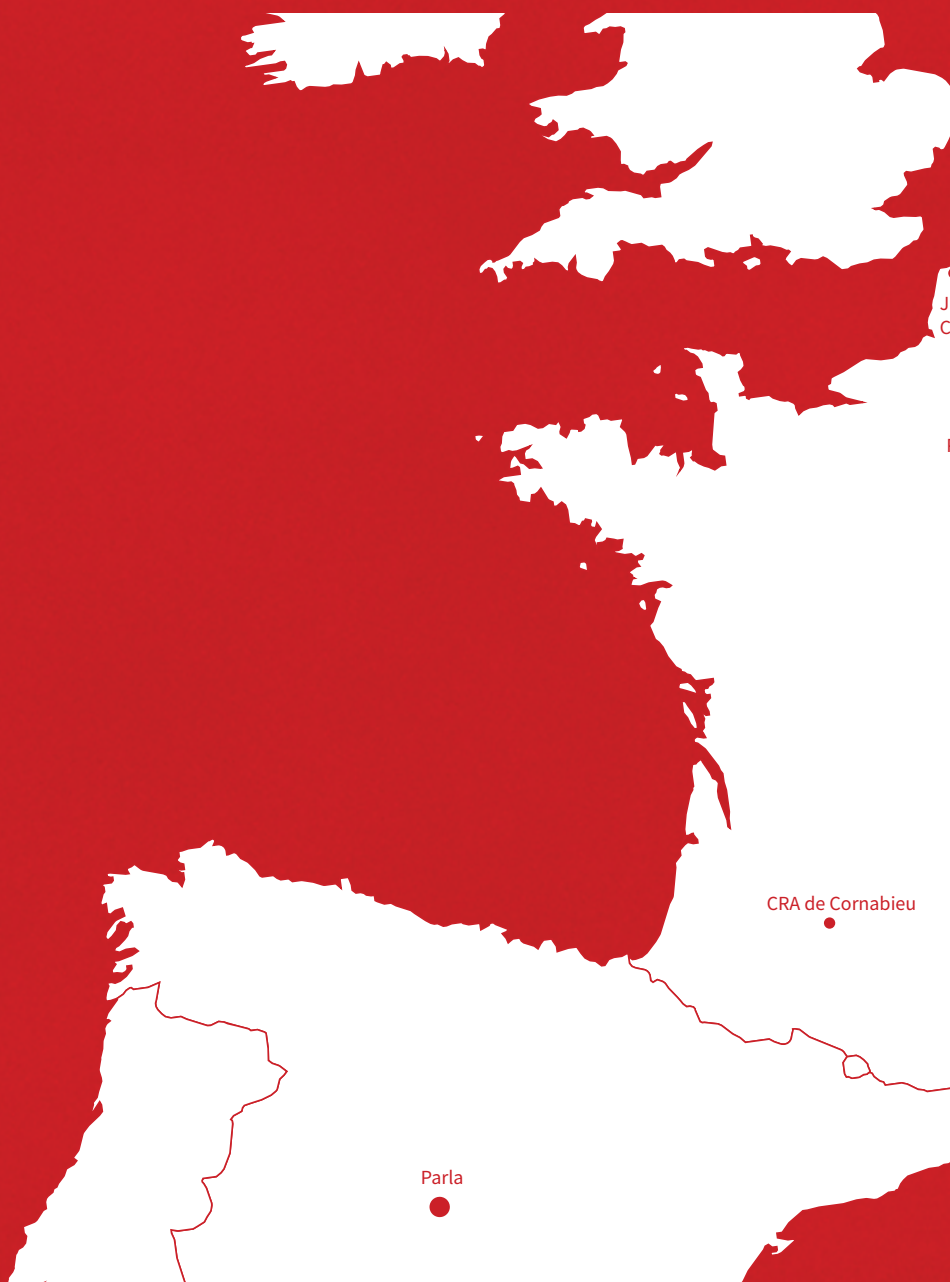


villes. Comprendre le désordre et le processus de construction des campements urbains et structures informelles c'est aussi comprendre comment nos villes se sont constituées. Étudier le désordre permet d'appréhender un mode de vie qui s'universalise avec l'explosion mondiale de la pauvreté. À l'inverse, l'indignation et l'empathie provoquées par les images de ce monde du dehors participent à la construction d'une frontière mentale et physique. C'est celle-ci qui contribue à rendre difficile la distinction entre prison, refuge et asile.

Dans le cadre de la politique européenne, et en particulier française, de rétention et d'expulsion des étrangers indésirables, la prison est devenue le lieu où s'accomplit la rétention des étrangers en « situation irrégulière » lorsque les places manquent en centres de rétention. Même s'ils ne relèvent pas d'un système pénal, ces derniers sont bien des lieux d'enfermement administratif et de privation de liberté. Comme nous le verrons par la suite, l'exemple du Centre de Rétention Administrative de Vincennes est révélateur de la confusion entre prison, refuge et asile au sein d'un même organisme. Considérons à présent la spécificité du cas français et portons notre regard à présent sur les lieux et les moyens mis en place pour l'accueil des migrants.

Un migrant irakien dans « la nouvelle *Jungle* de Calais », photographie de Philippe Wojazer / Reuters, « Bernard Cazeneuve dans le bourbier de Calais », *Le Figaro*, 21 octobre 2015.

ACCUEILLIR LES MIGRANTS







MEDIAPART

MIGRANTS : PRESSION INTENABLE DANS LES CENTRES DE RÉTENTION

EMMANUEL RIONDÉ ET MATHILDE MATHIEU

Fin septembre, un Algérien en attente d'expulsion s'est pendu au centre de rétention administrative de Toulouse. Si le procureur ne retient à ce stade aucune responsabilité pénale, ce drame illustre la dégradation des conditions de vie (des migrants) et de travail (des policiers) dans ces centres, sous l'exigence d'un gouvernement qui veut expulser davantage.

En France, non seulement les frontières tuent à l'entrée sur le territoire,

près de Briançon ou Menton. Mais en outre, peut-être plus absurde, elles tuent aussi à la sortie, des migrants placés en vue de leur expulsion dans les centres de rétention administrative (CRA). Ainsi, le 21 septembre, au CRA de Toulouse-Cornebarrieu, un Algérien de 31 ans, paniqué à l'idée d'être renvoyé au pays, s'est suicidé par pendaison. Alors qu'une enquête est toujours en cours au parquet de Toulouse, Mediapart a voulu jeter un regard sur ce drame, partiellement insondable, mais symptomatique



L'entrée du centre de rétention administrative de Toulouse-Cornebarrieu (Haute-Garonne). © Emmanuel Riondé

d'une situation devenue « explosive » dans les CRA de France, selon l'expression de la Cimade, une association de défense des droits des étrangers pas franchement démentie par les syndicalistes policiers, qui décrivent des « Coccotte-Minute ».

Depuis un an, en effet, le taux d'occupation de nombreux CRA a grimpé en flèche, les préfets ayant multiplié les placements de sans-papiers sous la pression de Gérard Collomb, l'ex-ministre de l'intérieur, traumatisé par l'attentat de la gare de Marseille perpétré à l'automne 2017 par un Tunisien sans papiers qui avait été interpellé deux jours plus tôt mais laissé libre par l'adminis-

tration, sans « obligation de quitter le territoire » ni placement en rétention.

Selon la Cimade, présente dans plusieurs CRA, ce « tour de vis » aurait entraîné une hausse des violences, des insultes, des actes auto-agressifs (comme cet homme qui s'est cousu la bouche) et des tentatives de suicide (avec un décès en décembre 2017 déjà), sans « prise en compte sérieuse de la vulnérabilité des personnes ». Pour certains syndicats policiers, même la création de 400 places en CRA prévue dans le budget 2019 examiné ces jours-ci à l'Assemblée n'y suffira pas.

À Toulouse, en l'occurrence, c'est aux alentours de 17 heures le 21 septembre

Ici, le « taux d'occupation » est passé de 45 % en 2017 à 78 % en 2018

dernier que Khaled C., un Algérien qui s'était inventé une fausse identité, a été découvert dans sa chambre, trop tard, une cordelette au cou. S'il est toujours question de rapatriement, ce sera celui de sa dépouille, placée à l'Institut médico-légal « le temps de l'enquête qui s'achève et dans l'attente des démarches du consulat d'Algérie », précise le procureur de Toulouse Dominique Alzeari, chargé de vérifier les circonstances de la mort et d'examiner d'éventuelles responsabilités.

Dans ce CRA bâti à proximité des pistes de l'aéroport de Toulouse-Blagnac, qui n'est certes pas juridiquement une prison mais bien un lieu d'enfermement d'allure carcérale, 126 places attendent des étrangers en situation irrégulière, visés tantôt par une « obligation de quitter le territoire » (ordonnée par la préfecture après un contrôle inopiné, dans la rue par exemple), tantôt par une « interdiction de territoire » (prononcée par un juge à l'occasion d'une condamnation pénale), tantôt par un ordre de « transfert » (pour les migrants dits dublinés, c'est-à-dire dont les empreintes ont déjà été relevées dans un autre pays de l'Union Européenne responsable de leur demande d'asile). Ici, le « taux d'occupation » est passé de 45 % en 2017 à 78 % en 2018, d'après des chiffres com-

muniqués à Mediapart par le cabinet du ministre de l'intérieur.

Khaled, lui, en était déjà à son 35^e jour de rétention sur le délai légal de 45 jours dont disposent les préfectures pour organiser des « retours forcés » – impraticables tant que les pays d'origine n'ont pas reconnu leurs ressortissants et délivré des « laissez-passer consulaires ». Sans ce sésame, les préfectures sont contraintes, au terme de 45 jours, de remettre les étrangers en liberté. Ainsi, à Toulouse, entre janvier et septembre 2018, le taux d'expulsions effectives n'a pas dépassé 35,2 %, soit un tiers à peine des individus placés (939 hommes, femmes et enfants), contre 41,2 % en 2017. Tandis que le temps moyen de rétention, lui, s'allongeait de 16 à 20 jours environ.

La rétention de Khaled, justement, venait d'être prolongée d'une quinzaine de jours sur décision d'une juge des libertés et de la détention, le dimanche juste avant sa mort. « Quand il a entendu ça, sans parler de suicide, il a clairement fait savoir qu'il ne les ferait pas », raconte Alain, un militant qui assistait à l'audience et fait partie du Cercle des voisins, une association de soutien aux retenus qui veille au respect de leurs droits depuis l'extérieur du CRA (où la Cimade est seule à pouvoir travailler).

Selon des témoignages indirects, Khaled semblait dans un état de grande fragilité psychologique. « Il prenait un traitement de substitution, il était instable », indique Léo Claus, intervenant de la Cimade au sein du CRA. Le lendemain de son décès, avec Elsa, l'une de ses collègues, ils ont rencontré des co-

retenus de Khaled, notamment deux qui se trouvaient à ses côtés peu avant ne qu'il passe à l'acte. « Ils nous ont raconté qu'il avait appelé à l'aide, dégonflé une porte, cassé une vitre, s'était emparé d'une cordelette, le tout face aux caméras des couloirs... Alors, certes, ici, les tensions sont fréquentes, mais quand même, ce niveau-là de détresse aurait dû conduire ceux qui regardaient les écrans à intervenir », s'étonnent-ils. Interrogé par Mediapart, le procureur de Toulouse n'a pas indiqué la liste des personnes entendues dans le cadre de son enquête.

Le coretenu qui partageait la chambre de Khaled, déplacé depuis au CRA de Nîmes, n'a pu être contacté par Mediapart. « C'est lui qui a décroché le corps, il a été secoué par cette histoire, il était très mal quand il est parti », se souvient Elsa. Quant à l'autre témoin, qui aurait vu Khaled s'agiter dans le couloir, il n'a pas retourné nos appels.

Tout en reconnaissant une « situation inédite » au sein du CRA, le procureur de Toulouse précise que Khaled « était suivi médicalement » et qu'il « n'avait pas manifesté une quelconque intention de mettre fin à ses jours ». « En l'état [des investigations], il n'y a pas d'infraction pénale [...] caractérisée à relever », conclut le magistrat.

Une vérité que Léo, Elsa et Pablo, intervenants sur place depuis douze, cinq et dix ans pour la Cimade, ne contestent pas mais tempèrent par le récit d'un quotidien sous tension permanente : « Juste avant cette histoire, il y en a un qui a essayé de se pendre, cela arrive une ou deux fois par an, des vraies tenta-

tives de suicide, des personnes que l'on sauve in extremis. On a vu une personne s'enduire de ses excréments pour ne pas être embarquée... Beaucoup pètent les plombs », explique Léo, alors que l'association a saisi le Défenseur des droits, Jacques Toubon, le 26 septembre.

Sollicité par Mediapart, un membre de « l'infirmerie » du CRA affirme que deux infirmiers sont sur les lieux de 8 heures à 16 heures en semaine, un seul le week-end, tandis que le médecin en titre viendrait deux jours pleins, trois demi-journées, mais jamais le week-end. Comme tous les CRA de France, celui de Toulouse a signé une convention avec un centre hospitalier, le CHU de Rangueil, qui n'a pas été en mesure de répondre à nos questions sur les effectifs dédiés – suffisants ou non ? Revus à la hausse ou pas ? Combien de fois le médecin du CRA a-t-il signalé à la préfecture une pathologie incompatible à ses yeux avec la rétention ? Combien de fois a-t-il été suivi ? Mystère.

Les retraités militants du Cercle des voisins, Michèle Cremoux et Michel Plasset, tiennent en tout cas à dénoncer le côté « glauque » des « petites cours fermées par des grillages, sur les côtés et en hauteur », des télé « scellées dans le mur », seul objet de divertissement au CRA. Ils alertent aussi sur les conditions d'accueil des familles dans cet établissement excentré, construit sur une route passante et rapide. Pas d'éclairage, pas d'abri, pas de banc, pas de parking. C'est sur cette voie hostile jouxtant les pistes d'envol que les retenus sont laissés seuls lorsqu'ils sont libérés, souvent à la nuit tombée. « Ils se jettent sur leur



Gérard Collomb sur le banc des ministres à l'Assemblée nationale, aux côtés de Christophe Castaner qui lui succède, ce mardi 16 octobre, au ministère de l'intérieur.

© Reuters

portable, raconte Michèle. Parce qu'à l'intérieur, on leur enlève les téléphones qui prennent des photos. »

À la Cimade, on insiste enfin sur « la politique du chiffre » qui conduit ces derniers temps la police de Toulouse à multiplier les interpellations dans les gares ou à proximité des espaces d'accueil, qu'il s'agisse de jeunes errants, d'étrangers qui vivent de petits trafics ou qui sortent de la prison de Seysses, où ils ont purgé de courtes peines. Sans forcément que l'obstacle des « laissez-passer consulaires » ne soit par la suite levé. « Il y a des gens qui rentrent, sortent, re-

viennent, que l'on voit sept ou huit fois dans l'année... », témoigne ainsi Léo. Avec ses collègues, ils se disent confrontés tous les jours à « l'absurde ».

En réaction, au cabinet du ministre de l'intérieur, on se félicite que le nombre de « retours contraints » ait augmenté de « 10 % » depuis le début de l'année 2018, grâce à « la mobilisation forte de l'État ». Mais vu le nombre d'individus placés en CRA qui grimpe en parallèle, ces données brutes ne disent pas grand-chose du taux d'éloignement, soit de l'efficacité de la politique définie par Gérard Collomb dans une circulaire

aux préfets de décembre 2017.

Si l'on en croit le projet de loi de finances en débat au Parlement, l'État vise un taux de « retours forcés » effectifs de 48 % en 2018 et 2019, soit 4 % de plus qu'en 2017. Sachant que le gouvernement mise gros sur le doublement de la durée légale de rétention, qui va passer de 45 à 90 jours au 1^{er} janvier, en application de la loi asile et immigration de Gérard Collomb, censée faciliter les expulsions.

« L'allongement à 90 jours, on n'y est pas défavorable parce qu'il y a des cas à régler, réagit Luc Escoda, secrétaire régional à Toulouse du syndicat Alliance, majoritaire chez les gardiens de la paix. Mais pour faire de la place à ceux-là, on va en relâcher d'autres ? Parce que quand on est pleins, on est pleins ! Dans les CRA, les conditions de travail se sont dégradées et la situation est de plus en plus tendue, ça peut dégénérer. » Au cabinet du ministre, on tient tout de même à rappeler qu'au CRA de Toulouse, les effectifs sont passés de 61 policiers « actifs » (plus trois administratifs) à 78 (plus quatre administratifs) entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 2018.

Pas de quoi satisfaire André Faliu, secrétaire départemental adjoint d'Alliance dans les Pyrénées-Orientales, lui-même fonctionnaire à la PAF. « Après l'attentat de Marseille et les consignes de Collomb, les préfets ont serré les fesses, note ce policier. À Perpignan, par exemple, non seulement le taux d'occupation a augmenté, mais le profil des retenus s'est durci, avec davantage d'étrangers dont on estime qu'ils représentent une menace pour l'ordre

« cette surpopulation », associée à une « insuffisante efficacité dans l'éloignement »

public, des fichés S, mais aussi des gens qui auraient leur place en hôpital psy. Et puis, on a davantage de gens peu ou pas éloignables, difficilement identifiables, dont les consulats collaborent peu. Les préfectures disent elles-mêmes qu'ils font « ventouse » ... À ceux-là, au 46^e jour, on leur dit merci, au revoir, et ils ressortent par la grande porte. C'est bien beau de placer, mais si derrière on n'est pas efficace... »

Pour André Faliu, « cette surpopulation », associée à une « insuffisante efficacité dans l'éloignement, entraîne une multiplication d'incidents, y compris graves. Les CRA sont des Cocotte-Minute et ils bouillent ». Son syndicat, bien sûr, réclame d'abord des effectifs. « J'ai des collègues qui font des vacations de 15 ou 16 heures, qui tournent comme des avions ! » À l'entendre, le nombre de transferts entre CRA et d'escortes à l'autre bout de la France pour dénicher des places aurait sensiblement augmenté. « J'ai des collègues qui ont dû faire un Perpignan-Rennes... Vous imaginez le coût financier ? » À ce rythme, la création de 400 places supplémentaires budgétée en 2019 resterait « insuffisante » à ses yeux. Le nouveau ministre de l'intérieur, Christophe Castaner, nommé ce mardi 16 octobre, est attendu de pied ferme.



UNE POLITIQUE SÉCURITAIRE DU TERRITOIRE

« En France, non seulement les frontières tuent à l'entrée sur le territoire, près de Briançon ou Menton. Mais en outre, peut-être plus absurde, elles tuent aussi à la sortie, des migrants placés en vue de leur expulsion dans les centres de rétention administrative (CRA). » pouvait-on lire dans l'article « Migrants : pression intenable dans les centres de rétention » écrit par Emmanuel Riondé et Mathilde Mathieu et paru le 17 octobre 2018 dans *Mediapart*.

Le cas du Briançonnais, évoqué en première partie, exposait la fermeté de la politique migratoire à nos frontières, le CRA semble quant-à-lui un outil peu efficace dans la prise en charge des migrants à leur sortie du territoire. Même si le suicide dans ce type d'établissement n'est pas un fait généralisé, il témoigne cependant d'une extension du mal-être carcéral ainsi que de l'incapacité de l'État à le gérer.

De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps de Michel Agier et Babels présente une myriade de lieux de mise à l'écart qui accueillent les migrants. « [Avec le programme Babels] Il s'agit de comprendre ce que les frontières contemporaines font aux migrants et à l'Europe. De ces informations naît l'espoir que les politiques migratoires, devenues plus lisibles, soient aussi modifiables. L'anthropologie est autant un miroir qu'un ouvrier, dit Michel Agier. N'est-il pas temps que cesse le grand remplacement des faits par la fiction ? »⁴⁵ Ce travail de précision des chiffres et d'enquêtes sur le terrain nous confèrent un précieux outil de compréhension pour appréhender les systèmes mis en place pour l'accueil, la rétention et l'expulsion des migrants. D'une politique autoritaire pour contrôler la frontière à la solidarité citoyenne mise en place, penchons-nous sur les systèmes qui répondent à la crise migratoire.

Page ci-contre
La police détruisant
une partie de la
Jungle de Calais,
28 mai 2014,
photographie de
l'association *Calais
Migrant Solidarity*.

45.
Julie Clarini,
« Réfugiés : face au
dénî, des chercheurs
démontent les
fausses évidences »,
Le Monde, 11 mai
2017.

Page ci-contre
 La frontière entre
 Vintimille et
 Menton, E. Baudoin
 et Troubs, *Humains :
 la Roya est un
 fleuve*, op. cit., p.5.

La frontière Vintimille-Menton, premier bastion

La frontière entre Vintimille et Menton est un excellent observatoire des liens qui peuvent s'établir entre camp et frontière, entre migrants et dispositifs de contrôle. Lieu charnière vers Calais, elle est traversée depuis longtemps de façon plus ou moins fluide au rythme de l'actualité géopolitique. Caractérisé par un relief montagneux qui se jette dans la mer, le nombre de points de passage entre Vintimille et Menton est réduit, permettant ainsi un déploiement plus efficace du contrôle ciblé de la police.

Le 6 juin 2015, le contrôle des frontières est renforcé et prolongé suite à la proclamation de l'État d'urgence consécutive des attentats de novembre. Si le renforcement des contrôles est concomitant avec l'ampleur des crises migratoires, depuis fin juin 2015 on remarque une réelle rupture. Ainsi 27 000 individus sont contrôlés en 2015 à cette frontière contre 4 500 en 2013. À cette sécurisation frontalière répondent de multiples dispositifs d'enfermement. Les accords de Chambéry de 1997 entre la France et l'Italie prévoient le rapatriement de toute personne clandestine vers le pays où elle a transité en premier. La procédure de renvoi n'étant pas immédiate, les personnes arrêtées patientent dans des postes frontières souvent sous dimensionnés. S'instaure alors un « *jeu de dupes* », puisque les autorités du pays frontalier relâchent ces personnes quelques kilomètres plus loin en raison de l'impossibilité du renvoi dans leur pays.⁴⁶

La proximité avec les gares routières ou ferroviaires sont des lieux privilégiés puisqu'ils augmentent les chances de transit vers les destinations ciblées par les migrants. Suite à la décision de renforcement des contrôles français, les autorités italiennes missionnent la Croix Rouge pour créer un centre d'accueil, à proximité de la gare de Vintimille, pouvant accueillir jusqu'à 200 personnes.⁴⁷ D'abord accessible aux visiteurs, le centre fait rapidement face à une surpopulation. De leur côté, les migrants se retrouvent ballotés entre deux camps et ne peuvent poursuivre leur projet migratoire. Ainsi, refusant d'être interceptés par la police française ou transalpine, un groupe de 80 migrants se réfugient le 11 juin

46.
 Michel Agier et
 Babels, *De Lesbos
 à Calais : comment
 l'Europe fabrique des
 camps*, Le passager
 clandestin, 2017,
 p.48-51.

47.
Ibid., p.52.

La frontière entre Menton et Vintimille est dessinée sur une crête rocheuse qui plonge dans la mer. Trois routes et une ligne de chemin de fer la traversent.

En haut, c'est l'autoroute avec ses deux tunnels, de deux voies chacun, qui percent la montagne.

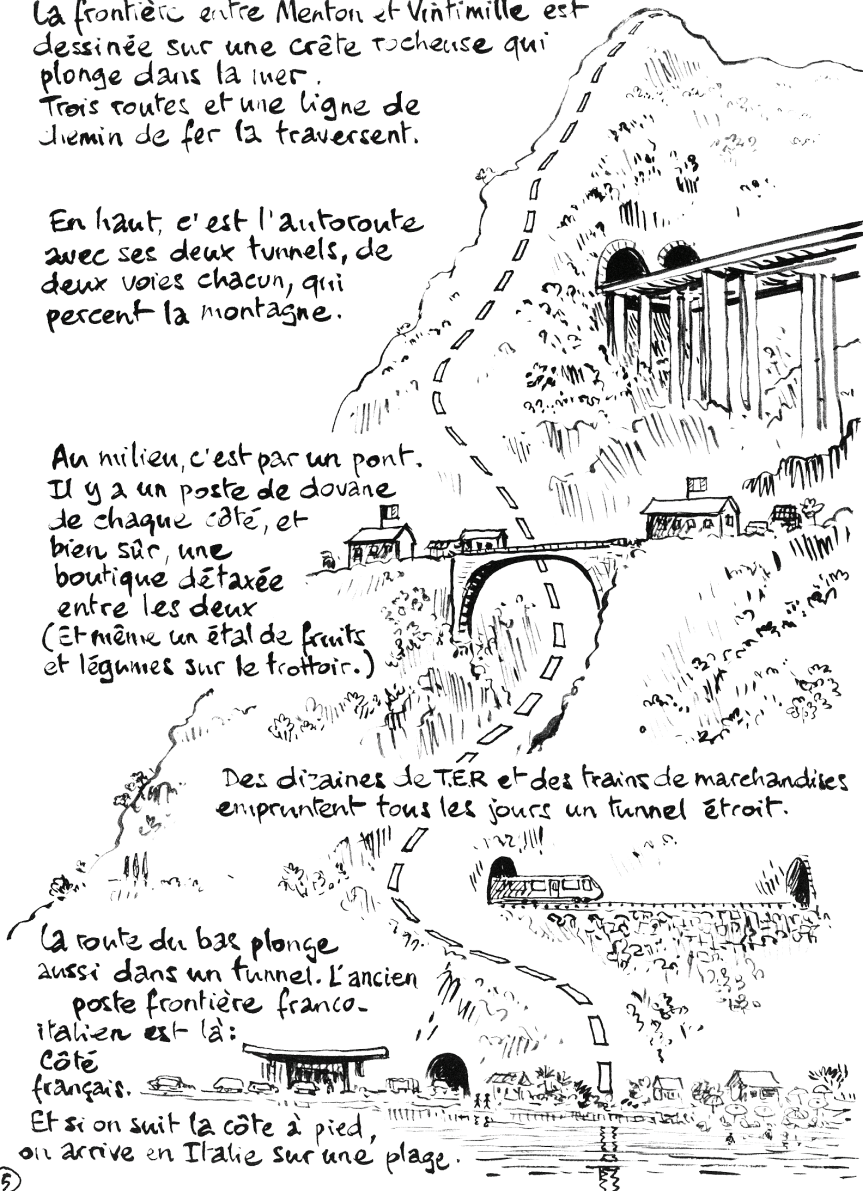
Au milieu, c'est par un pont. Il y a un poste de douane de chaque côté, et bien sûr, une boutique d'étaxée entre les deux (Et même un étal de fruits et légumes sur le trottoir.)

Des dizaines de TER et des trains de marchandises empruntent tous les jours un tunnel étroit.

La route du bas plonge aussi dans un tunnel. L'ancien poste frontière franco-italien est là : côté français.

Et si on suit la côte à pied, on arrive en Italie sur une plage.

⑤





Presidio No Border,
photographie
de Sébastien
Nogier / EPA,
« Migrants : le flux
des mineurs sans
parents explose à
Menton », *Le Figaro*,
6 juillet 2015.

2015 sur le bord de mer italien, où le relief rocheux dissuade les autorités d'intervenir. C'est ici que naît le premier camp informel proche de Vintimille, appelé par la suite *Presidio No Border* dont l'expérience s'achèvera par l'évacuation le 30 septembre 2015 par l'intervention de la police italienne.⁴⁸

Dans ce climat politique délicat, les autorités italiennes tentent de réinventer sans cesse de nouveaux dispositifs d'hébergement mais sont prises dans une tension entre la volonté de gérer une situation humanitaire et la crainte de pérenniser une installation de migrants. En 2016, elles décident de renvoyer les migrants dans le Sud de l'Italie pour freiner la progression migratoire. Côté français, vu les événements de Calais, il s'agit de ralentir les arrivées des migrants vers la région parisienne et vers Calais. Dans les deux cas, la gestion des migrants implique une suspension du projet migratoire, à travers une politique de « dispersion ». Fermeture de frontière et création de camps agissent tous les deux comme suspension d'une trajectoire de migration.⁴⁹

49.
Ibid., p.55-56.

48.
M. Agier et Babels,
De Lesbos à Calais :
comment l'Europe
fabrique des camps,
op. cit., p.52-54.

La frontière est le premier lieu de cristallisation des problématiques migratoires. En amont du parcours migratoire français, une réponse adéquate d'accueil et d'hébergement permettrait de soulager tous les systèmes mis en place en aval. La politique de l'autruche entre l'Italie et la France ne peut être une réponse viable, à l'inverse elle semble catalyser les tensions. Si les politiques de dispersion et de sécurisation des limites géographiques ont été adoptées pour le moment, qu'en est-il des dispositifs intérieurs d'accueil et de rétention ?

L'apparition de la rétention administrative

« Pour comprendre le développement de la rétention administrative et sa privatisation croissante, un détour s'impose du côté des politiques migratoires européennes mises en place. En 1999, l'UE s'était fixé trois objectifs conjoints après l'entrée en vigueur du traité d'Amsterdam » et de sa Politique Étrangère de Sécurité Commune : intégration des étrangers en situation régulière, protection des réfugiés et lutte contre l'immigration dite « clandestine ». À la faveur des attentats de 2001, ce dernier volet sera largement privilégié. Le contrôle des frontières devient dès lors prioritaire et ce au détriment des politiques d'asile. Pour cela, on crée le Centre de Rétention Administrative (CRA).⁵⁰

Selon Migreurop, réseau d'associations qui étudient les questions migratoires, on dénombre en Europe plus de 360 lieux de confinement dans 44 pays, proposant 47 000 places d'enfermement. Si les coûts financiers sont importants, le coût humain l'est tout autant comme l'illustre le suicide précédemment évoqué dans le CRA de Toulouse. Par ailleurs, l'efficacité, quant aux objectifs officiels que se sont fixés ces lieux de rétention, nous laissent songeurs puisqu'en 2014, la Commission Européenne constate que moins de 40 % des migrants visés par une mesure de retour forcé ont été expulsés hors du territoire de l'UE.⁵¹

En France, c'est en 1981 qu'apparaît dans le droit une forme de privation de liberté : la rétention administrative.

50.
Ibid., p. 61.

51.
Ibid., p. 62-63.



**Hangar de Arenc
sur le Port de
Marseille en 1976,
photographie
de Jacques
Windenberg,
ancrages.org.**

Notons que le droit est venu à posteriori pour nommer une pratique déjà en cours. En 1975, le hangar de Arenc sur le port de Marseille est ainsi découvert. Celui-ci enfermait clandestinement depuis une dizaine d'années des personnes en instance d'expulsion. La loi de 1981 instaure d'abord une durée maximum de 7 jours d'enfermement ; « *la directive retour* », adoptée le 16 décembre 2008 par l'UE pour harmoniser les pratiques de privation de liberté, prévoit quant-à-elle un enfermement jusqu'à 18 mois.⁵² Si la politique aux frontières procède d'un dispersement, les directives intérieures misent sur l'enfermement. Dans les deux cas, l'attente prolongée permet de ralentir les flux migratoires.

Le CRA de Vincennes, entre rétention et prison

Installé dans la Redoute de Gravelle, fort édifié en banlieue proche de Paris, le CRA de Vincennes a connu une évolution représentative du renforcement de la rétention en France. Lieu hôte pour les sportifs de haut niveau en 1955, il devient

52. M. Agier et Babels, *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, op. cit., p. 63-65.



successivement une école de police en 1968 puis un premier centre de rétention de 40 places en 1995 et en 2007 un des plus grands centres de près de 300 places. Contesté, il le sera comme le prouve son incendie en 2008. Aujourd'hui, sécurisé comme un centre pénitencier, il a accueilli en 2015 jusqu'à 3 800 personnes pour une durée de 15 jours maximum. Là encore, l'efficacité intrigue puisque sur les 3 800 personnes, 71 % ont été libérés, 29 % ont été renvoyés dont la moitié dans l'UE.⁵³

Si l'objectif du CRA est de renvoyer les clandestins chez eux, on a plutôt l'impression que ce dernier procède d'une arrestation massive de personnes, triées après sur le volet.⁵⁴ La question de la légitimité d'une telle manœuvre peut nous amener à questionner le fonctionnement du système sous-jacent, en particulier pour comprendre la sous-traitance en cascade mise en place. « *En France, il faut savoir que la construction, la manutention et l'intendance des sites sont déléguées à des entreprises privées. [...] Engie, Air France,*

CRA de Vincennes en décembre 2016, photographie de Hans Luca, « À LREM, la rétention au centre des questions », *Libération*, 13 février 2018.

53.
Ibid., p. 66-68.

54.
Emmanuel Riondé et Mathilde Mathieu, « Migrants: pression intenable dans les centres de rétention », *Mediapart*, 17 octobre 2018.

Page ci-contre
L'économie de
l'enfermement des
migrants en France,
sources multiples,
*La détention
des migrants
dans l'Union
Européenne : un
business florissant*,
Migreurop, juillet
2016, p.35.

Bouygues, Vinci, Compass, ces mêmes multinationales qui ont construit leurs richesses sur la mondialisation, c'est à dire précisément sur la circulation des capitaux et des marchandises, tirent également profit du blocage des flux migratoires. »⁵⁵

Gepsa, filiale d'Engie, fait ainsi appel à des sous-traitants dans la gestion du CRA de Vincennes. Le recours à des sociétés de sous-traitance interroge sur les risques éventuels de dégradation des conditions de rétention, mais aussi sur un paradoxe d'éthique qui en découle. En effet, certains employés sont eux même des immigrés, si bien qu'un employé de la GEPSA a appris que deux de ses oncles avaient été enfermés auparavant. L'État français recourt à des travailleurs issus de l'immigration aux profils proches de ceux-là même qu'il tente d'éloigner. Ironie du sort, des travailleurs illégaux ont été employés en 2008 pour la construction du centre de rétention au Mesnil-Amelot.⁵⁶

Le centre de Vincennes n'est pas un cas isolé comme en témoigne la victoire de la même GEPSA pour la gestion de trois centres en Italie en 2014 avec des tarifs 20 à 30 % moins chers. Si la logique lucrative met en péril les conditions de vie et de sécurité dans de tels centres, la sous-traitance pointe d'autres problèmes essentiels. Il y a en effet un risque de désengagement des États et de dilution de leurs responsabilités. La privatisation permet de se dédouaner de certaines atteintes aux droits fondamentaux, renforçant ainsi l'opacité de ces lieux. Ce dispositif de gestion des centres de rétention éclaire sur les étroits liens qu'entretiennent politiques et entreprises privées dans la gestion migratoire. Le marché semble ainsi converger vers des intérêts réciproques qui construisent un régime frontalier toujours plus défavorable aux migrants.⁵⁷

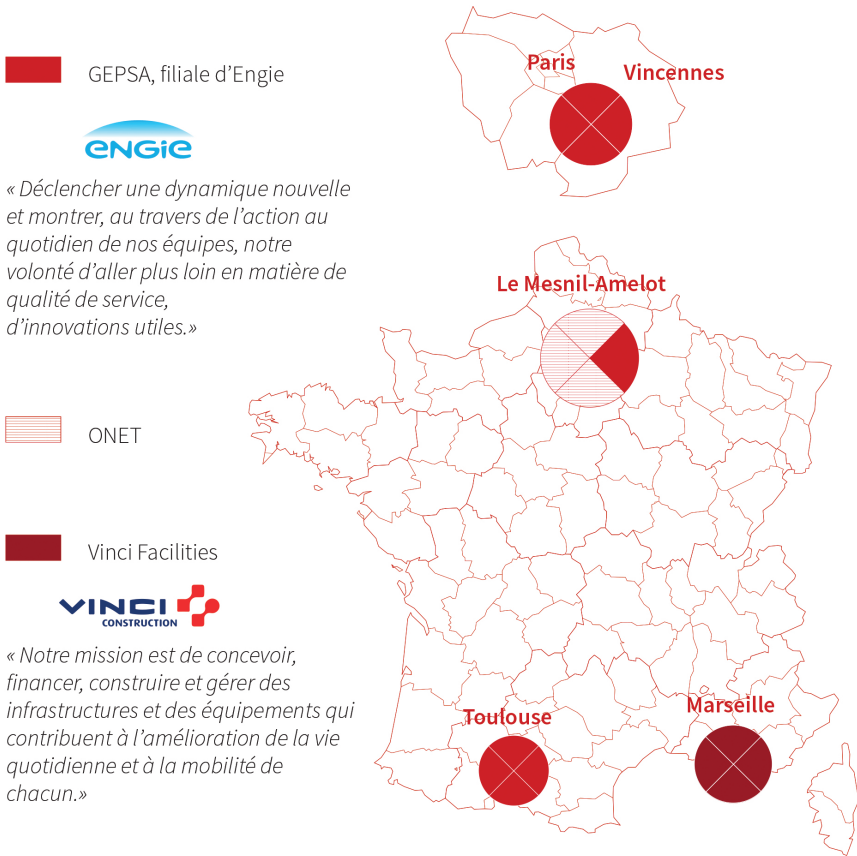
Si les gouvernements et les entreprises privées partagent les mêmes intérêts qui placent le plus souvent le bien être des migrants après la prise en compte d'intérêts économiques et sécuritaires, intéressons-nous alors aux dispositifs hybrides ; puis, clandestins et solidaires qui y répondent.

55.
M. Agier et Babels,
*De Lesbos à Calais :
comment l'Europe
fabrique des camps*,
op. cit., p. 69.

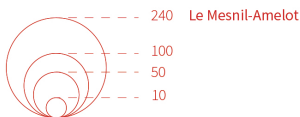
56.
Ibid., p. 69-71.

57.
Ibid., p. 72-78.

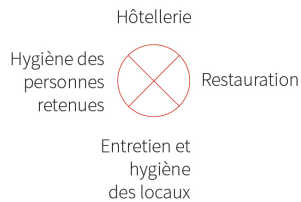
Rétention en France en 2015

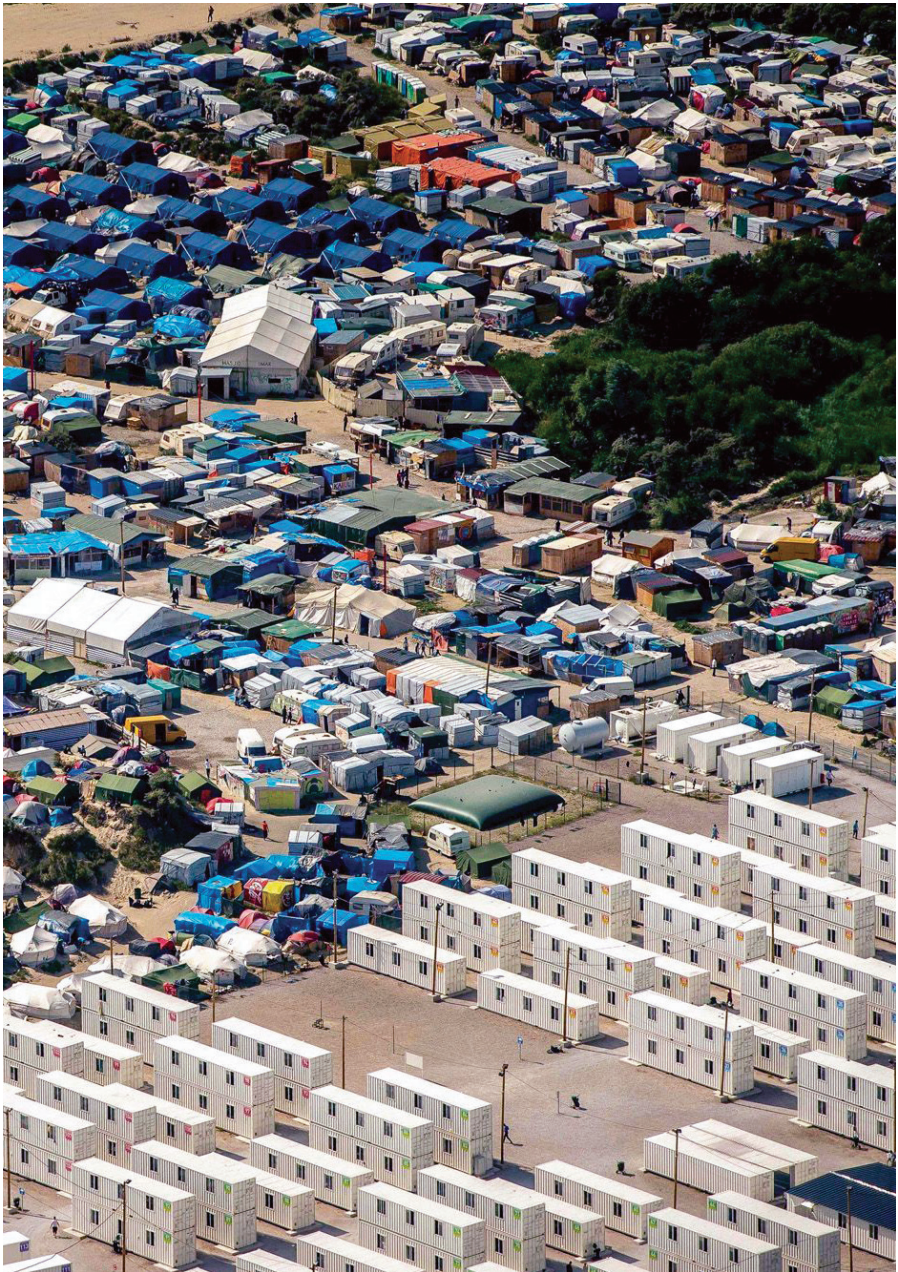


Capacité d'accueil



Services assurés





DES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET DE SOLIDARITÉ HYBRIDES

Le Centre d'Accueil et d'Orientation

À mi-chemin entre objet politique et centre dédié à la prise en charge des migrants, le cas des Centres d'Accueil et d'Orientation, dits CAO, est intéressant pour comprendre comment l'État essaye de reprendre la main sur la gestion de l'accueil de l'ensemble des migrants.

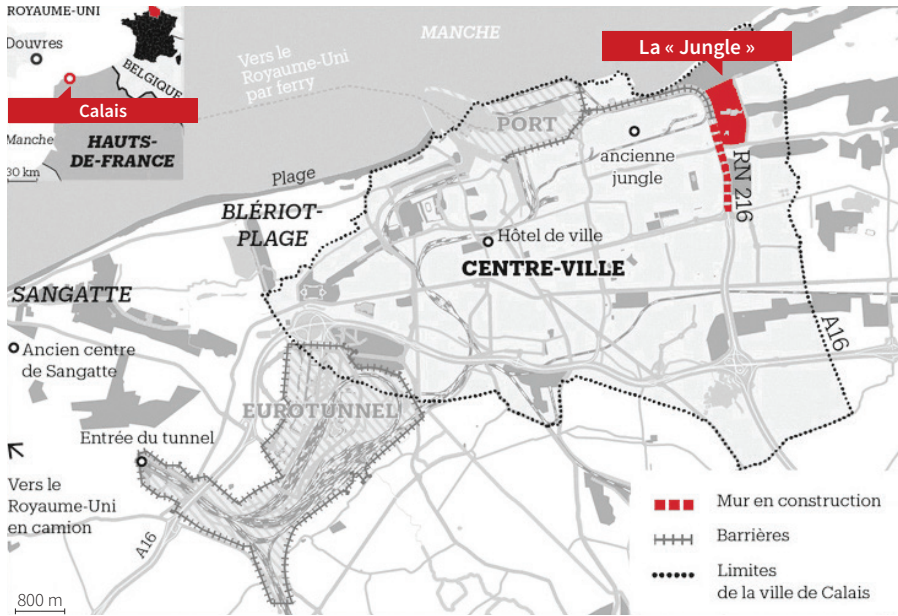
En octobre 2016, 7 500 places sont mises à disposition avec la création de 210 CAO. Les ministères du Logement et de l'Intérieur ont travaillé à l'ouverture de 800 à 1 000 places par région : casernes désaffectées, centres de vacances... pour un budget alloué de 25 euros par jour par personne. Alors que la promesse avait été faite d'examiner les demandes, les préfetures appliquent le règlement de Dublin en essayant de renvoyer un maximum de personnes dans le premier pays par lequel ils ont transité. La même politique de dispersion semble à nouveau être celle mise en place par ces centres. « *L'opération humanitaire de mise à l'abri a donc permis à l'État de reprendre la main sur les situations migratoires traitées au cas par cas.* »⁵⁸

Révélateurs d'une défaillance du dispositif est le cas de mineurs isolés provenant de la *Jungle* de Calais. Après le démantèlement de celle-ci, les autorités britanniques ont accepté d'examiner la situation des mineurs et ce sous la pression citoyenne. Seulement 750 jeunes seront transférés, le reste sera progressivement intégré dans des dispositifs de protection de l'enfance qu'ils finiront par désertir pour atteindre l'Angleterre.⁵⁹ Ce cas particulier semble démontrer l'incapacité des dispositifs mis en place pour comprendre, avant toute chose, ce que veulent les migrants eux-mêmes. Alors que de nombreux pays européens ont mis en place des camps pour faire face à l'afflux de nouveaux réfugiés entre 2015 et 2016, la France réagit au coup par coup ; comme en

Page ci-contre
Vue aérienne de la
Jungle de Calais.
Depuis janvier, des
conteneurs (blancs)
servent d'abris,
photographie de
Philippe Huguen /
AFP, « Calais :
L'autoroute de tous
les dangers », *Paris
Match*, 9 septembre
2016.

58.
M. Agier et Babels,
*De Lesbos à Calais :
comment l'Europe
fabrique des camps*,
op. cit., p. 103.

59.
Ibid., p. 104.

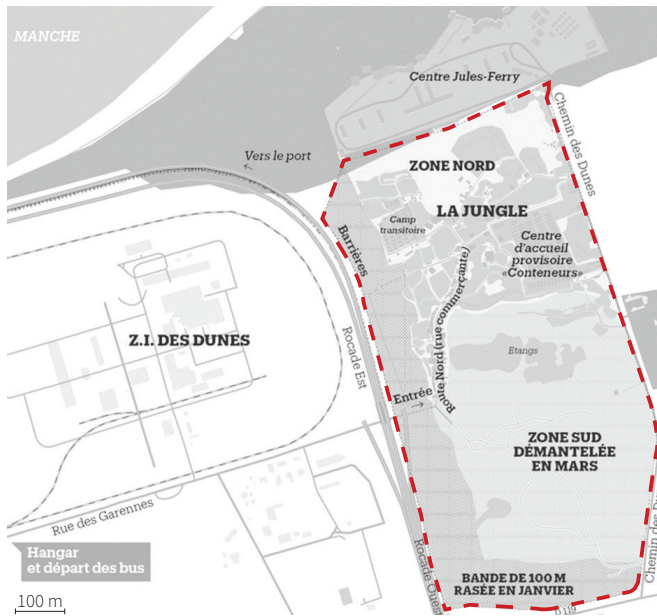


témoigne la création du Centre Provisoire d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, prévu pour faire face au démantèlement de la *Jungle* de Calais.

Calais, une gestion hybride

Lieu où les chances de passage sont les plus élevées, Calais a vu au cours des vingt dernières années une succession de camps s'implanter plus ou moins durablement. Avec la guerre du Kosovo en 1998-99, des centaines de familles sont coincées en attendant de traverser et décident alors de s'installer dans un ancien hangar, connu sous le nom de Centre de Sangatte. La simultanéité des accords du Touquet avec la mise en place d'un centre de détention et la construction du tunnel sous la Manche, vont renforcer les contrôles dans ce lieu de transit migratoire stratégique. Les migrants décident alors de se cacher dans des bunkers le long du littoral, ou bien dans des espaces boisés. C'est ainsi que naît la *Jungle* de Calais.⁶⁰

60. M. Agier et Babels, *De Lesbos à Calais: comment l'Europe fabrique des camps*, op. cit., p. 82-83.



Carte de la *Jungle* de Calais de janvier à mars 2016, « « Jungle » de Calais : ceux qui restent », *Libération*, 26 octobre 2016.

En 2014, plus d'un millier de personnes « squattent » dans le centre de la ville. Il est alors décidé de réutiliser un ancien centre aéré municipal qui se situe entre la mer et une zone industrielle. En janvier 2015, le centre Jules Ferry ouvre ses portes avec une capacité d'accueil de 1000 personnes. Dès l'été, de nouveaux migrants arrivent, Calais devient paradoxalement carrefour et cul-de-sac pour migrants. Si la ville acquiert une telle visibilité, c'est parce que la *Jungle* est représentative d'une implication intense d'ONG et d'actions de justice menées contre l'État. L'occupation maximale du camp coïncide avec sa destruction en octobre 2017. 7 400 personnes, dont plus de la moitié avait fait une demande d'asile, sont dispersées sur le territoire.⁶¹

L'effervescence qui a secoué Calais pendant une très longue période est aussi la mise en lumière d'un cas atypique où camp et campement urbain ont cohabité. Particularité d'une coexistence d'un bidonville spontané et cogéré par les migrants et les associations d'une part, et d'un dispositif d'État « *expérimental et sous-dimensionné* »⁶² d'autre

61.
Ibid., p. 84-86.

62.
Ibid., p. 86.

Dans la *Jungle* de Calais, le 22 janvier 2016, photographie d'Olivier Papegnies / Collectif HUMA, « Entre les conteneurs et la « Jungle », les deux visages du Calais des migrants », *Le Monde*, 25 janvier 2016.



part, la *Jungle* révèle aussi un manque dans les dispositifs offerts par le système d'accueil français. À l'origine épicerie de migrants vers la Grande-Bretagne, la *Jungle* de Calais est devenue par la suite un point focal pour de nouveaux arrivants précaires, demandeurs d'asile, qui n'ont pas trouvé un meilleur dispositif d'hébergement. Ainsi entre 2015 et 2016, la *Jungle* change de statut : de lieu de transit elle devient un lieu d'accueil. Ce changement de statut pousse à la réflexion quant aux conditions d'accueil possibles en France. En effet, le choix d'un lieu d'accueil précaire comme celui de la *Jungle* démontre l'incapacité des politiques à gérer la crise migratoire. L'expérience du camp humanitaire de Grande-Synthe présente, quant à lui, une alternative à la gestion de cette crise.

Grande-Synthe, l'initiative d'un maire

Depuis 2005, un campement informel de migrants en transit vers la Grande-Bretagne s'est formé dans la banlieue de Dunkerque. D'une cinquantaine de personnes au départ, sa population atteint les 3 000 personnes en 2015. Damien Carême, maire de la commune décide la construction de 400 cabanons avec la participation de *Médecins Sans Frontières*. Pour une capacité identique aux conteneurs de Calais et un coût moindre, les cabanons proposent en plus des équipe-



Cabanons du camp de Grande-Synthe, photographie de Philippe Huguen / AFP, « Migrants : un camp aux normes internationales ouvre à Grande-Synthe. », *Le Figaro*, 7 mars 2016.

ments sanitaires et des cuisines collectives. *MSF* gère les services médicaux avec d'autres associations, les enfants sont scolarisés à Grande-Synthe et la distribution alimentaire est assurée par des bénévoles. Pensée par une coalition d'acteurs improbable, la Grande-Synthe se positionne comme une alternative au conteneur austère.⁶³

La suite de l'histoire est moins attrayante. L'État décide de prendre à sa charge les besoins quotidiens pour reprendre le contrôle et fermer à terme le camp. Le démantèlement de Calais aura eu raison de la Grande-Synthe provoquant son incendie et sa fermeture définitive le 10 avril 2017. « *Dans la crise calaisienne se sont cristallisés plus que jamais les contradictions de politiques françaises en matière d'asile, de gestion des frontières et de gestion des détresses humaines.* »⁶⁴ Échec politique mais démonstration de l'investissement progressiste de la société civile pour pallier les défaillances des pouvoirs publics en essayant d'inventer une nouvelle forme de ville hospitalière pour les migrants de passage, tel semble être le bilan de l'aventure calaisienne.

Si les pouvoirs publics ont montré leurs limites actuelles dans l'accueil des migrants, penchons-nous alors sur cette société civile qui met en place une solidarité sociale citoyenne.

63.
M. Agier et Babels,
*De Lesbos à Calais :
comment l'Europe
fabrique des camps*,
op. cit., p. 100-101.

64.
Ibid., p. 111-112.



LA PARTICIPATION DES CITOYENS EN LUTTE

Le cas de certains campements urbains de Paris ou l'accueil spontané de migrants à domicile laissent entrevoir une forme alternative d'accueil. Si jusque-là, les lieux physiques répondaient à une logique plus ou moins institutionnalisée où la société civile jouait un rôle d'assistanat, la participation citoyenne comme vertu fondatrice semble être au cœur du système des situations que nous allons aborder à présent.

Paris, une solidarité associative des habitants

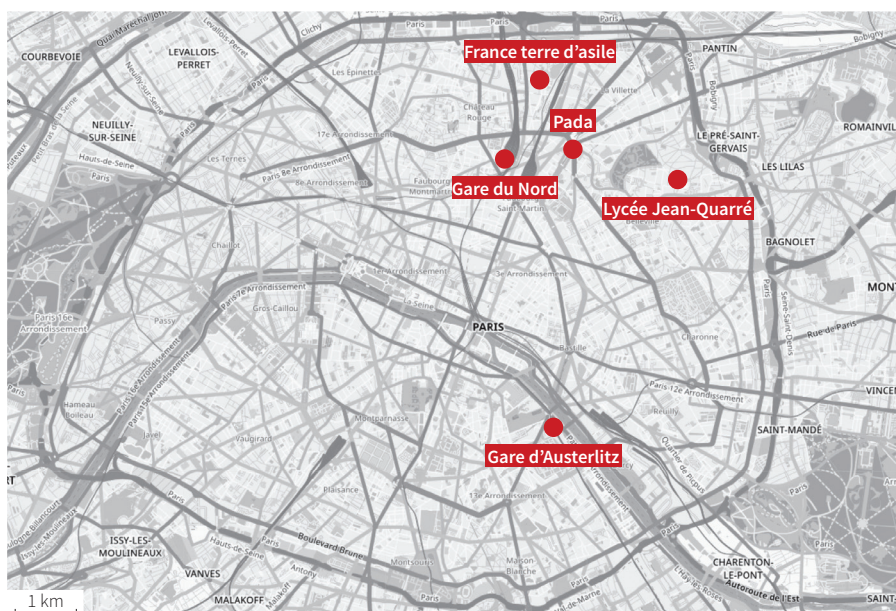
Paris est « *une salle d'attente pour migrants* »⁶⁵ en transit en banlieue ou dans les quartiers périphériques pour certains campements de Roms. À Paris, les lieux d'accueil pour migrants semblent coïncider avec la destination migratoire : d'une part, à proximité de la Gare d'Austerlitz pour ceux qui arrivent de la Corne d'Afrique après avoir transité par l'Italie, ou La Chapelle, où l'on peut rejoindre Calais par la Gare du Nord ; d'autre part, ces mêmes lieux sont souvent ceux où se situent des organismes d'accueil. La Pada, Plateforme d'accueil des demandeurs d'asile où se fait l'enregistrement auprès d'une association, prestataire de l'État qui délivre un rendez-vous à la préfecture pour déposer une demande d'asile, se trouve à proximité de la station de métro Jaurès. L'association *France terre d'asile* qui est prestataire de l'État se situe quant à elle à la Chapelle. « *La chronologie des campements est indissociable des réponses des pouvoirs publics à la présence de migrants dans l'espace public parisien, mais elle est aussi indissociable des mobilisations des soutiens aux migrants.* »⁶⁶ Le délai d'attente d'une réponse est long et la saturation des centres pour hébergement de sans-abris donnent naissance à des campements informels disséminés.⁶⁷

Page ci-contre
Installation d'une
cuisine mobile
dans le Lycée Jean-
Quarré, Collectif
Bam, 2016.

65.
M. Agier et Babels,
De Lesbos à Calais :
comment l'Europe
fabrique des camps,
op. cit., p. 115.

66.
Ibid., p. 121.

67.
Ibid., p. 115-116.



Cartographie des lieux étudiés à Paris, Open Street Map.

Le collectif *La Chapelle en Lutte* en est la preuve. Créé en juin 2015 en réaction aux répressions policières dans la capitale, le collectif est constitué d'un tissu dense associatif, d'un réseau militant et d'engagement de jeunes citoyens et riverains. Manifestations publiques, revendication d'un lieu visible d'hospitalité et approche horizontale d'autogestion par l'organisation d'assemblées générales sont les caractéristiques de ce collectif. La manifestation de ces revendications prend de l'importance avec l'épisode de l'occupation du Lycée Jean Quarré situé dans le 19^{ème} arrondissement de Paris. L'objectif est double, mettre à l'abri les migrants vivant dans la rue et interpellier les pouvoirs politiques. C'est ainsi qu'à partir du 31 juillet 2015, le Lycée est investi par des migrants et un collectif, formé à cet effet, pour gérer localement les conditions de vie et les tensions.⁶⁸

68.

M. Agier et Babels, *De Lesbos à Calais: comment l'Europe fabrique des camps*, op. cit., p. 123-125.

L'expérience dure jusqu'au 23 octobre 2015 : 1 300 personnes sont alors relogées dans des centres d'hébergement. Si la durée d'occupation n'est pas comparable à la *Jungle* de Calais, la forte visibilité a permis une prise en



charge de l'hébergement ainsi que d'autres conséquences positives. Au niveau local, le devenir du Lycée en tant qu'équipement culturel est alors modifié ; il se transforme en un centre d'hébergement d'urgence temporaire d'une capacité de 145 places. Au niveau municipal, la Ville de Paris annonce en septembre 2015, 18 engagements pour l'accueil de réfugiés, et met en place une plateforme de coordination avec l'État et les associations. Sur le terrain, les réponses tardent et les campements informels reprennent. Des centaines de personnes continuent à travailler en investissant les campements urbains comme des « lieux-ressources » où l'on peut tisser des liens sociaux.⁶⁹ Le *Collectif de La Chapelle en Lutte* ainsi que d'autres associations installées sur le territoire français se font le porte-parole de voix qui tentent de se faire entendre face aux choix de la politique actuelle en matière d'accueil. Si la participation citoyenne permet l'émergence de groupes d'actions bénévoles qui peuvent peser dans les processus décisionnels, certaines personnalités comme Cédric Herrou participe également à la visibilité de ces contre-pouvoirs.

Lycée Jean-Quarré,
photographie de
Marie Magnin, « Au
loin l'Angleterre »,
2016.

69.
Ibid., p. 127-128.

« Délit de solidarité »

Agriculteur de 37 ans dans la Vallée de la Roya, à proximité de la frontière italienne, l'action de Cédric Herrou et de son association *Roya Citoyenneté* est représentative de la mise en pratique de convictions personnelles. Après avoir accueilli et aidé plus d'une centaine de migrants dans sa ferme près de Breil-sur-Roya, il a été condamné pour délit de solidarité.

« Le 10 février 2017, le tribunal correctionnel de Nice avait condamné l'agriculteur à 3 000 euros d'amende avec sursis pour avoir aidé des étrangers en situation irrégulière à franchir la frontière italienne. Soulignant la « situation globale d'indignité et de détresse dans laquelle se trouvent nécessairement les migrants, isolés [...] démunis de l'essentiel », le tribunal correctionnel de Nice l'avait relaxé pour les autres faits, en faisant jouer l'exemption humanitaire. « Il ne saurait être reproché à quiconque de les avoir recueillis, logés, nourris, écoutés et entourés, afin de les restaurer dans leur dignité », indiquent les juges niçois dans leur décision écrite. »⁷⁰ Tel est le paradoxe entre la terminologie de délit et celle d'aide humanitaire. On reproche à l'accusé d'avoir accueilli des personnes en situation irrégulière tout en ayant conscience de l'aide qu'il a apportée.

Si l'aspect juridique est un des obstacles majeurs à l'intégration des réfugiés ou à l'accueil de migrants, il en est de même pour tout citoyen qui manifeste sa solidarité. La politique actuelle semble être celle de la stigmatisation comme le résume Cédric Herrou : *« Je n'ai jamais rencontré de migrant bloqué depuis un an à Vintimille. Au bout de deux ou trois mois, ils réussissent à passer, quels que soient les contrôles policiers. À un moment, il faut sortir des beaux locaux de la préfecture pour voir ce qui se passe et arrêter d'incriminer les aidants et de stigmatiser les réfugiés »⁷¹*

La participation citoyenne à l'origine de la création des collectifs, la prise de décision du maire de la Grande-Synthe d'outrepasser les consignes de l'État ainsi que la montée en puissance de certaines individualités montrent la voie pour une redéfinition générale du système mis en place pour

70.
Louise Fessard,
« Aide aux migrants :
en appel, Cédric
Herrou se heurte à
l'incompréhension »,
Mediapart, 20 juin
2017.

71.
Ibid.



Procès pour
« entrave au droit
d'asile » avec à la
barre l'avocat de
Cédric Herrou, E.
Baudoin et Troubs,
*Humains : la Roya
est un fleuve*, op.
cit., p.96.

l'accueil de migrants. Puisque l'obstacle semble politique, regardons du côté de l'Espagne et de la ville de Parla qui a prouvé comment la coordination de pouvoirs politiques, avec la participation citoyenne, a permis l'intégration permanente de populations immigrées.

Parla, politique et citoyenneté

À Parla en Espagne, le gouvernement a compris que la banlieue devenait une colonie de migrants et a réagi en proposant une politique adéquate. Ainsi lors du boom économique, le gouvernement espagnol a dégagé des crédits pour aiguiller les nouveaux arrivants vers la citoyenneté et la prospérité.⁷²

Avec l'arrivée de José Luis Rodriguez Zapatero au pouvoir en 2004, la situation des immigrés va nettement s'améliorer. Jusque-là marginalisés, Parla et ses habitants vont se métamorphoser avec l'introduction d'une des premières

72.
Doug Saunders,
*Du village à la ville :
comment les migrants
changent le monde*,
Éditions du Seuil,
2012, p.309.

Page ci-contre
Analyse de la ville de
Parla, Chris Cooper,
Studio : Arrival
City de la Sheffield
School of Architec-
ture, 2016.

politiques favorables aux « *banlieues d'immigrés* ». Conséquence directe de cette politique, 700 000 immigrants pleinement actifs sont régularisés. En 2007, un accord avec le Sénégal est signé pour permettre l'obtention de la nationalité espagnole avant que les demandeurs ne tentent de franchir les frontières clandestinement. Des dizaines de milliers d'Africains ont ainsi bénéficié de permis de travail avec la possibilité d'une prolongation future pour faire venir leur famille. L'effet sur la ville de Parla est percutant : les citoyens deviennent des actifs et non des étrangers déracinés. Le simple fait d'enregistrer la citoyenneté et d'autoriser la propriété foncière ne suffisent pas, l'État l'a compris et propose une aide matérielle substantielle.

Ainsi, 2,8 milliards d'euros seront investis pour faciliter la transition rurale-urbaine en subventionnant une éducation spéciale, une réception des immigrants et leur adaptation. Même pendant la crise, l'État a réagi en mettant en place un programme permettant aux immigrants sénégalais de retourner chez eux pendant une durée de deux ans tout en leur garantissant une résidence à leur retour. C'est pourquoi en 2014, alors que la Grèce enregistre une augmentation de 40 % des immigrations, l'Espagne a vu quant à elle ce chiffre diminuer de 70 %.⁷³

Si la politique a permis à Parla d'intégrer sur la durée ses citoyens, l'architecture en est aussi un des artisans importants. On peut observer à Parla, un grand parc résidentiel fait d'immeubles d'appartements de taille moyenne et de maisons basses conçus avec la participation des migrants fournissant ainsi des espaces de plain-pied pour les petites entreprises. Même si les gens demeurent en majorité pauvres, ils se sentent intégrés et non coincés. Cette réussite est aussi celle d'une banlieue proche de Madrid qui a su s'y connecter de façon optimale. Existe-t-il d'autres villes modèles en matière d'intégration ? C'est ce que nous allons voir en abordant la notion d'« *arrival city* » élaborée par le journaliste canadien Doug Saunders.

73.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p. 309-313.

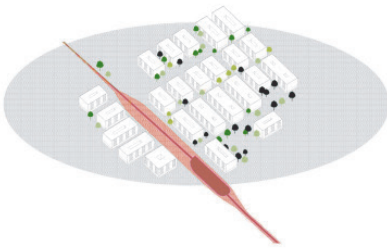
L'urbanisme de Parla



Voisinage



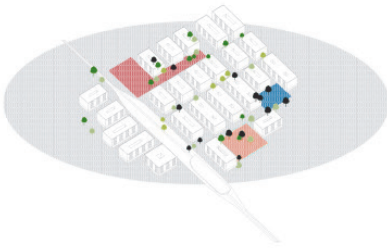
Réseaux communautaires



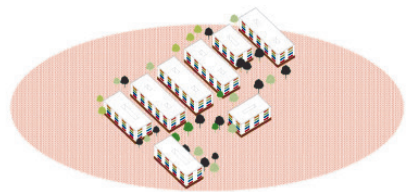
Connexions de transport



Rez-de-chaussée commercial



Espaces « informels »



Immeubles de 5 ou 6 étages



ARRIVAL CITY, UNE INTÉGRATION RÉUSSIE ?

Dans son livre *Du village à la ville, comment les migrants changent le monde*, Doug Saunders avance la thèse d'une ville tremplin comme paradigme de la ville qui accueille des migrants. *Slum, favela, bidonville*, village urbain, *barrio* dans les pays en développement ou quartier d'immigrants, district ethnique, banlieue difficile dans les pays riches, sont autant de noms qui peuvent désigner les villes tremplins ou *arrival cities*.

Page ci-contre
Image extraite
du documentaire
« Arrival city :
starting out the end
of the line », réalisé
d'après le livre de
Doug Saunders,
2014.

La ville tremplin, pour nommer tous ces lieux qui sont colonisés par des gens qui ont quitté leur village, tous ces lieux qui servent à propulser vers la grande ville et soutenir la prochaine vague d'arrivants. « *Quand les villageois migrent vers la ville, la taille de leur famille rétrécit, en moyenne, d'au moins un enfant par famille [...] sans la migration rurale urbaine massive, la population du monde croîtrait plus vite.* »⁷⁴

Ainsi, vers 2050, la population mondiale cessera de croître selon le *World population prospects : The 2008 Revision*. « *Ce phénomène sera l'œuvre de l'urbanisation : du fait de la migration, les familles urbaines plus petites dépasseront en nombre les grandes familles rurales, et qui plus est, grâce aux apports d'argent et de savoir provenant de la ville tremplin et au retour des migrants scolarisés, la fécondité des régions rurales diminuera.* »⁷⁵

Est-ce que la ville tremplin permettra de mettre fin à la croissance démographique ? L'avenir nous le dira. En ce qui concerne le retour des migrants scolarisés et la viabilité d'un système économique entre ville tremplin et village, on peut émettre des doutes. L'exemple de Byswanath au Bangladesh en est une parfaite illustration.

74.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p. 40.

75.
Ibid., p. 41.

Biswanath, un village tremplin dans le Sylhet

Région agricole eseuulée du Bangladesh, le Sylhet propulse depuis 1960 un flot soutenu de migrants permanents vers les villes tremplins de Londres et d'autres agglomérations britanniques. On estime que 95 % des Bangladais de Grande-Bretagne sont issus de cette province. Dans le village de Biswanath, l'économie locale a été transformée par les transferts de fonds des migrants aux villageois. *« Même si les Sylhetis vivent souvent dans des logements sociaux et gagnent parfois à peine plus que le salaire minimum, leurs gains sont suffisants pour devenir des seigneurs féodaux [...] transformant les villages de la région en centres d'activités avec leur propre vague de migration et même de petits quartiers tremplins. »*⁷⁶

Une telle dépendance du village envers sa ville tremplin ne tient-elle pas à un équilibre précaire ? Surtout lorsque ce phénomène se reproduit en chaîne dans le village avec l'émergence de *« quartiers tremplins »*. La chaîne monétaire qui permet à l'économie de maintenir un niveau suffisant est belle et bien fragile. Doug Saunders l'évoque lui-même en citant le travail d'un chercheur qui a prouvé que *« de tels villages sont dans un cas de sous-développement riche en capitaux »* où la prospérité n'est stable que si les transferts de fonds se poursuivent.⁷⁷ Un retour des premières générations peut permettre le maintien d'une économie viable, mais qu'adviendra-t-il des générations futures qui naissent dans la ville tremplin et qui ne possèdent donc plus de relation de filiation directe avec le village depuis lequel un de leurs parents a émigré auparavant. Saunders conclut *« La ville tremplin mal gouvernée peut transformer le village en prison, le village mal géré peut faire exploser la ville tremplin. »*⁷⁸

76.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p. 152-154.

77.
Ibid., p. 159.

78.
Ibid., p. 161.

Certaines banlieues françaises ont malheureusement confirmé l'inquiétude du journaliste canadien. Problème de gouvernance ou architecture mal gérée ? La ville d'Évry et son quartier des Pyramides conçu par l'architecte Michel Macary dans les années 1970, est un symbole français du malaise des banlieues qui cristallise les deux problèmes précédemment énoncés.

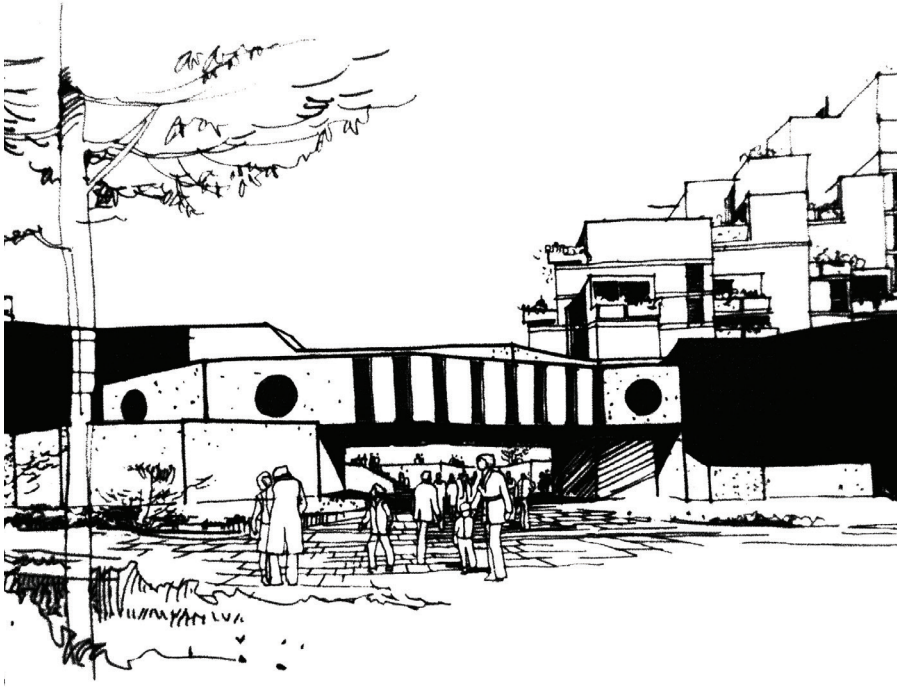
Les Pyramides d'Évry, une ségrégation spatiale et sociale

Utopie urbanistique et résultat de l'un des plus grands concours d'architecture des années 70, les Pyramides d'Évry sont le symbole d'un idéal mis à mal. Pourtant dans sa genèse, les Pyramides avaient été imaginées afin de proposer un modèle alternatif aux grandes tours de logements des années 60. En offrant des balcons à chaque appartement dans une typologie innovante et en mettant en place des équipements aux programmes mutualisés ainsi qu'un traitement de l'espace public, le projet veut réussir le pari des grandes utopies urbaines d'après-guerre.

Créé à l'origine pour la classe moyenne urbaine en expansion, le quartier est finalement investi par la classe ouvrière, d'origine rurale, non-française, qui se bat pour se faire une place dans la « *ville centre* ». Le programme permet



Maquette de la première tranche de 2 500 logements du quartier des Pyramides, Christine Desmoulins, Michel Macary Architecte, 2014, p.196.



Croquis d'intention
pour l'espace
public du quartier
des Pyramides,
Christine
Desmoulins, Michel
Macary Architecte,
2014, p.146.

d'accueillir 12 000 habitants ainsi que des équipements publics et scolaires au rez-de-chaussée. Mais avec le temps et les crises pétrolières, faute d'investissements, l'espace dédié à l'usage privé se restreint pour se résumer à un unique commerce. De plus, les familles immigrantes n'ont pas la possibilité d'obtenir un bail commercial. Si l'on ajoute à cela un temps de pendularité entre travail et domicile important ainsi qu'un transport peu performant, on comprend mieux pourquoi ces lieux « *multi-ethniques* » ont basculé dans la violence. Une violence consécutive d'une exclusion géographique mais aussi sociale. Pour Doug Saunders le problème est l'impossibilité de passer à la seconde phase de la ville tremplin : celle de l'accession à un logement bon marché et à une facilitation dans la recherche d'un emploi.⁷⁹ Pour Saunders, la nature physique de la banlieue et l'organisation des institutions complexifient la transition du monde

79.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p.285-286.



rural vers l'urbanité. L'un des facteurs essentiels de l'échec de l'intégration des populations immigrées est l'idéal architectural véhiculé à l'époque. Héritage d'une vision prônée par les architectes des Congrès Internationaux d'Architecture Moderne (CIAM) et nourri des visions de l'architecte suisse Le Corbusier, l'idéal du nouveau quartier de logements est celui d'une densité faible où l'espace invitait à la rêverie et à l'échange. C'est cette densité qui sera un des facteurs déterminants de l'enfermement social au sein des Grands Ensembles.

Si l'architecture est responsable, en partie, de l'échec de l'intégration des populations immigrées, que peut-on faire alors pour tenter de réparer une situation bien mal-en-point ? L'exemple de Slotervaart en banlieue d'Amsterdam expose une solution radicale.

Nouvel espace public du Hart Stahlmanplein à Slotervaart, Onix architecten, 2006, 3x3architecture.com.

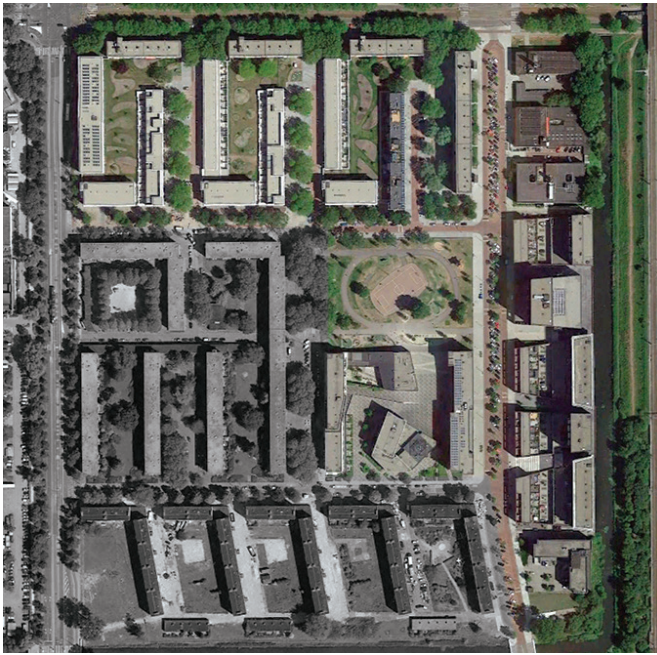
Hart Stahlmanplein
à Slotervaart le 29
mai 2004, Aerodata
International
Surveys.



Slotervaart, démolir pour une intégration réussie ?

Édifié en 1960 là où il y avait eu des bombardements, Slotervaart est une ville-dortoir en banlieue d'Amsterdam pour les travailleurs hollandais, conçue selon l'image aériée de l'architecture corbuséenne. Comme à Évry, l'îlot s'est petit à petit renfermé sur lui-même, voyant la délinquance et le chômage grandir. En 2004, Theo Van Gogh, un cinéaste hollandais, est assassiné par un fils d'immigré de Slotervaart. L'émoi national est considérable et incite les autorités à reconsidérer les politiques d'immigration alors en vigueur. À Slotervaart, la surexposition néfaste engendrée par un tel événement fait émerger un changement de paradigme chez les habitants. Ainsi patrouille antigang et effectifs cyclistes contre l'école buissonnière sont créés. Symbole de renouveau, le maire de Slotervaart, ancien villageois marocain, s'allie avec celui d'Amsterdam, un ancien avocat d'origine juive.⁸⁰ Cinq années après le drame, Slotervaart est un vaste chantier. Tout ce qui a été fait va être refait. Un modèle de

80.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p. 353.



Hart Stahlmanplein
à Slotervaart le
30 juin 2015 avec
l'intervention
d'ONIX architecten,
Google Earth.

densité élevée va se substituer à l'ancien afin de retrouver une cohésion sociale. Galeries de boutiques, circulations piétonnes et immeubles de différents statuts d'accèsion à la propriété sont édifiés pour permettre une mixité sociale.⁸¹ À l'image de ce qu'exposait Oscar Newman dans *Defensible Space* en 1972, la nouvelle ville valorise la propriété privée et l'accès à la rue afin de garantir un sentiment communautaire de surveillance mutuelle et de sécurité.⁸²

L'exemple de Slotervaart est intéressant dans sa capacité à questionner l'architecture et les institutions politiques. Un changement de paradigme architectural et une participation citoyenne sont à l'origine du changement radical opéré par la ville. Comme nous le verrons par la suite, le travail des architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal montrent une autre voie possible. Que ce soit dans la réussite de Par-la ou dans les échecs d'Évry, ce qui semble essentiel est la conception politique et sociale du logement.

81.
Ibid., p. 353-354.

82.
Ibid., p. 360-361.

Ville tremplin et logement social

La question tragique du logement social en Occident qui a provoqué des émeutes en 2005 à Paris ou bien à Londres dans les années 80, occulte la réussite de la ville tremplin selon Doug Saunders. Cette ville est à l'origine d'une nouvelle classe moyenne capable d'en finir avec l'horreur de la pauvreté rurale et mettre fin aux inégalités.⁸³ Les villes tremplins remplissent plusieurs critères.

Tout d'abord elles permettent la création et l'entretien d'un réseau qui relie le plus souvent le village, la ville tremplin et la grande ville. Ces relations traditionnelles de la famille et du village confèrent un sentiment de protection et de sécurité aux habitants. « Elle [la ville tremplin] absorbe les individus [...], pave la voie à la prochaine vague de nouveaux venus dans ce processus qu'on appelle la chaîne migratoire. »⁸⁴ En offrant au « migrant du village » les ressources informelles qui lui permettent d'acheter une maison à terme, ouvrir une petite entreprise et avoir accès à la grande ville pour les études ou acquérir une place sur l'échiquier politique, la ville tremplin agit en tant que plateforme de l'établissement urbain. Enfin, elle peut conduire la classe moyenne vers une classe ouvrière supérieure en permettant ainsi une mobilité sociale.

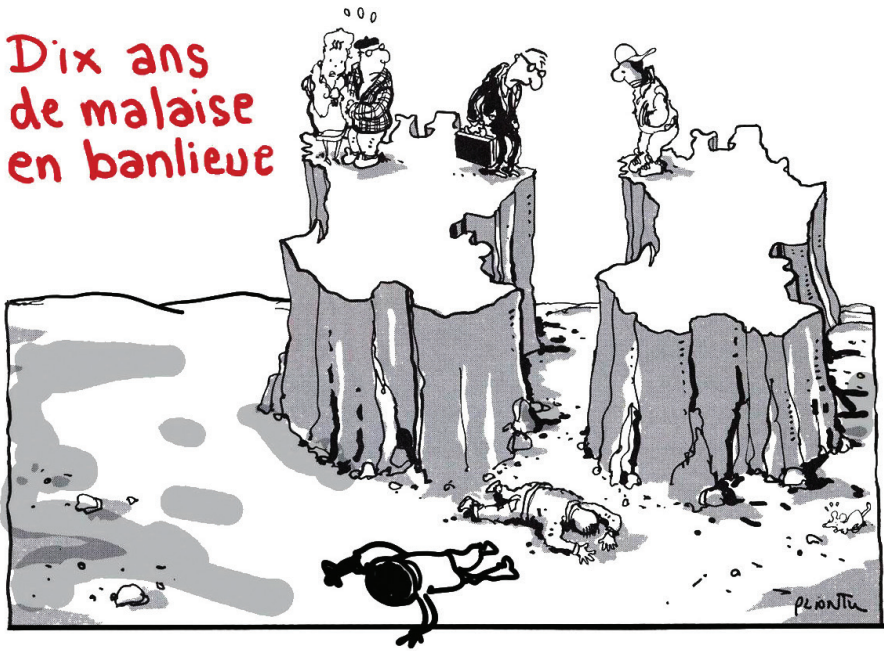
« Les villes tremplins : des dépôts de « capital social », des machines qui en assurent la création et la distribution. »⁸⁵ Si la ville tremplin peut permettre une intégration optimale des populations étrangères, l'un des facteurs primordiaux semble être celui de la résolution de la question du logement. En permettant un accès à un logement de qualité, en redéfinissant la densité lors de la conception et en favorisant l'accessibilité pour tous afin de garantir une mixité sociale, nous allons essayer de « réaliser » la vision de Saunders d'une ville permettant l'acquisition d'un capital social, symbole d'intégration et de réussite. Comprendre l'histoire du développement du logement social en France afin de définir un « logement permanent » pour tous et de proposer une alternative à la réponse architecturale provisoire pour les migrants, tel est l'objectif de la troisième partie du mémoire

83.
D. Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, op. cit., p. 32.

84.
Ibid., p. 33.

85.
Ibid., p. 34.

Dix ans
de malaise
en banlieue



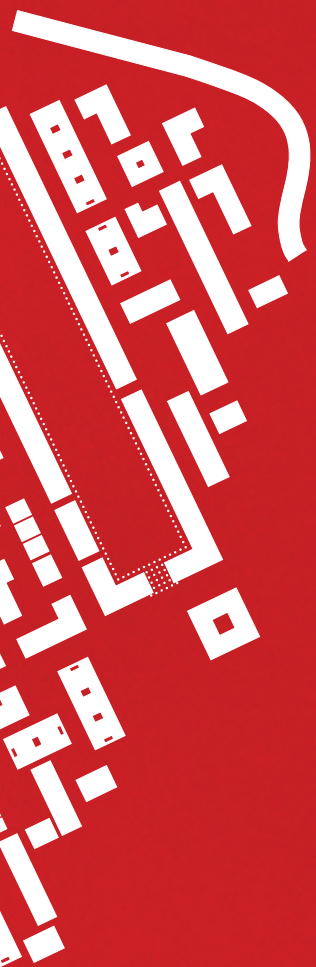
Dessin de Plantu,
« 10 ans de malaise
en banlieue. La
mort des deux
garçons à Clichy-
sous-Bois avait
déclenché les
émeutes de 2005. »,
Le Monde, 16 mars
2015.

FONDER UN LOGEMENT PERMANENT

Diar-el-Mahçoul, 1953-54



Climat de France, 1954-57



Diar-es-Saâda, 1953-54



basta!

EXPULSIONS ACCÉLÉRÉES, PEINES DE PRISON : LA LOI « ELAN » SUR LE LOGEMENT S'APPRÊTE À CRIMINALISER LES PLUS PRÉCAIRES

RACHEL KNAEBEL

La loi sur l'« évolution du logement, de l'aménagement et du numérique » doit être définitivement adoptée par le Parlement en septembre. En l'état, après son durcissement par le Sénat, cette loi va conduire à privatiser des dizaines de milliers de logements sociaux chaque année, et à réduire le nombre de logements accessibles aux personnes handicapées. Elle va aussi criminaliser les occupants sans-titre, locataires non déclarés, victimes de marchands de

sommeil ou squatteurs, tout en accélérant les expulsions et la destruction des habitats auto-construits. Les défenseurs du droit au logement dénoncent une « loi anti-pauvres ».

Il est loin le temps des intentions affichées par la loi sur le logement de Cécile Duflot qui, en 2014, envisageait, parmi d'autres mesures, d'encadrer les loyers et de promouvoir l'habitat coopératif. Définitivement enterrée aussi la belle promesse du président Emmanuel Macron, formulée après son élection :



Tentes pour sans abris le long du canal Saint-Martin à Paris, intervention de l'Association « Enfants de Don Quichotte ». © Arslan, Flickr.

« D'ici la fin de l'année, je ne veux plus personne dans les rues, dans les bois ». « La première bataille : loger tout le monde dignement », lançait-il.

La loi sur le logement du gouvernement d'Édouard Philippe, baptisée Elan pour « évolution du logement, de l'aménagement et du numérique », va, au contraire, privatiser les logements sociaux, pénaliser les occupants sans-titre et faciliter les expulsions locatives. Elle a été votée juste avant l'été par l'Assem-

blée nationale avant de passer au Sénat en pleine pause estivale, fin juillet. Or, les sénateurs ont encore durci le texte. Celui-ci doit définitivement être adopté mi-septembre.

Le Sénat, qui compte une large majorité de droite, a, entre autres, voté une mesure criminalisant les occupants sans-titres. L'occupation sans titre d'un local à usage d'habitation sera désormais passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende.

« Ces occupants sans titre, ce sont en général des gens qui sont dans des situations dramatiques »

« Aujourd'hui, seule l'entrée par effraction dans le domicile d'autrui est ainsi pénalisée », explique Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de Droit au logement (DAL). Cette peine d'un an d'emprisonnement pourra également viser les occupants de logements vacants, ou même les locataires au noir qui ne squattent pas le domicile de quelqu'un mais habitent dans un logement sans contrat. « Les sénateurs veulent une « loi anti-squat » depuis des années déjà, quitte à faire la confusion entre domicile d'autrui et logement vacant », poursuit Jean-Baptiste Eyraud.

Occuper un immeuble vide pour abriter des familles pourra mener en prison

Occuper des immeubles vides pour y mettre à l'abri des familles à la rue va donc devenir de plus en plus risqué. Les 80 personnes qui ont été expulsées fin août d'un ancien immeuble de l'armée à Dijon, ces sans abris qui occupent une maison de retraite municipale désaffectée à Rouen ou ces familles qui occupent avec le DAL un bâtiment hospitalier vacant dans le centre de Toulouse seront donc passibles d'emprisonnement.

Cette mesure pourrait aussi viser les squats artistiques. « Cet article va

concerner toutes les réquisitions du DAL, mais aussi les victimes de marchands de sommeil si le propriétaire porte plainte contre les locataires, les locataires au noir victimes d'un bailleur indélicat... tous ceux qui ne pourront pas prouver qu'ils sont locataires. La mesure sera applicable à toutes les occupations déjà en cours », précise le porte-parole de l'association. « Ces occupants sans titre, ce sont en général des gens qui sont dans des situations dramatiques », souligne aussi Eddie Jacquemart, président de la Confédération nationale du logement (CNL). L'article 58 permet aussi d'expulser ces occupants sans titres même pendant la trêve hivernale ! Le Sénat a aussi voté la réduction des délais des procédures d'expulsion, en les divisant par deux, de deux à un mois.

Les consommateurs de stupéfiants et leur famille pourront être expulsés

Troisième mesure ajoutée par les sénateurs : la résiliation du bail locatif lorsqu'un des habitants a été condamné pour usage ou trafic de stupéfiants. Il suffit qu'un des membres d'une famille soit condamné pour que toute la famille se voit obligée de quitter son logement. Comme la mesure concerne aussi la détention de stupéfiants, les simples consommateurs peuvent être visés. Près de la moitié des adultes de 18 à 64 ans en France qui ont déjà consommé du cannabis au cours de leurs vie sont potentiellement concernés s'ils sont locataires !

« Nous ne défendons pas les dealers, assure à ce sujet le porte-parole du DAL.

Il y en a qui terrorisent les locataires, qui leur rendent la vie impossible. Mais est-ce que l'expulsion locative de toute la famille est la bonne réponse au problème ? Et en plus, quand cela vise aussi les simples consommateurs ? Cela va conduire à des situations dramatiques dans les quartiers », avec des familles entières mises à la rue, avertit le DAL.

Les maisons auto-construites de Guyane et Mayotte pourront être détruites sur ordre du préfet

Déjà, lors du vote de la loi à l'Assemblée nationale, les députés avaient adopté plusieurs mesures qui placent les locataires les plus pauvres dans des situations encore plus difficiles. La loi permettra une expulsion plus rapide des locataires endettés qui ne sont pas en mesure de reprendre le paiement du loyer. Les députés avaient aussi voté une mesure pour l'expulsion et la destruction rapide des quartiers dits informels dans les territoires de Mayotte et de Guyane. Le préfet pourra « par arrêté, ordonner aux occupants de ces locaux et installations d'évacuer les lieux et aux propriétaires de procéder à leur démolition à l'issue de l'évacuation » (article 57 bis). De quel type d'habitat s'agit-il ? Un habitat informel est selon la loi française un logement construit sans permis de construire, ou « dénués d'alimentation en eau potable ou de réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales, ou de voiries ou d'équipements collectifs propres à en assurer la desserte, la salubrité et la sécurité

La loi Elan va également réduire le parc de logements sociaux, en poussant à la privatisation de dizaines de milliers de logements publics

dans des conditions satisfaisantes ».

« La définition de l'habitat informel est assez vaste. En Guyane, ce sont des milliers de famille qui sont concernées, sur des quartiers construits parfois depuis plus 15 ans, témoigne Jean-Baptiste Eyraud qui s'est rendu dans le département d'outre-mer en juin dernier. Il y a en Guyane une tension foncière très forte, donc une spéculation foncière importante. Les gens n'arrivent pas à trouver de terrains à bâtir, trop chers, alors ils s'installent où ils peuvent. Je me suis rendu dans un quartier informel où les gens habitaient depuis 1968, mais que la commune n'a jamais voulu régulariser. » En mai dernier, des habitants d'un quartier informel de Guyane avaient d'ailleurs manifesté contre leur expulsion programmée. Des politiques de reconnaissance et de viabilisation des quartiers informels sont pourtant à l'œuvre au Brésil voisin, avec notamment la régularisation de plusieurs favelas qui ont poussé avec l'exode rural. La France de Macron prend donc la direction inverse, en autorisant la destruction sur ordre du préfet, sans processus judiciaire.



Une maison construite de manière informelle en Guyane. Elle pourrait être visée par les menaces d'expulsions et de destruction sur ordre du préfet comme le prévoit la loi Elan. ©Jean-Baptistes Eyraud.

Un nouveau bail ultra-précaire pour les jeunes travailleurs

Autant de mesures qui risquent de mettre encore plus de gens à la rue en métropole et outre-mer. La loi Elan va également réduire le parc de logements sociaux, en poussant à la privatisation de dizaines de milliers de logements publics à loyer accessible chaque année, et en affaiblissant les obligations des communes en matière de logement social. Elle doit aussi créer un nouveau type de bail locatif, le « bail mobilité ». Ce bail

ultra-court, destiné aux étudiants, aux apprentis, aux stagiaires, aux services civiques, et à n'importe quel travailleur en contrat temporaire depuis que le texte est passé au Sénat, est de dix mois maximum, non renouvelable, non reconductible. Un bail, en somme, encore plus précaire que le contrat de location d'un appartement meublé !

« Cette loi renforce les sanctions, comme les procédures d'expulsion, mais ne propose aucune solution à la crise du logement. Il faut des mesures en amont.

Comment la nouvelle loi Elan compte-t-elle lutter contre le mal-logement, qui touche 3,9 millions de personnes

Nous proposons une sécurité sociale du logement : un dispositif de solidarité nationale financé par les bailleurs, les locataires, l'État, les collectivités, qui permettrait de maintenir des personnes dans leur logement en cas d'accident de la vie, de perte de revenus suite à un accident par exemple ». Selon Eddie Jacquemart, le principal problème en matière de logement demeure le niveau des loyers, contre lequel la loi Elan ne propose rien, bien au contraire.

« Le début de la fin de l'encadrement des loyers »

« Macron et son gouvernement ont même décidé d'attaquer le seul véritable amortisseur qui existe aujourd'hui face à la cherté du logement, c'est à dire le logement social. En plus, le gouvernement continue de restreindre les aides au logement. En faisant cela, il contribue à la non-solvabilité des locataires », accuse le président de la Confédération nationale du logement. Le gouvernement avait déjà baissé de 5 euros toutes les APL en 2017. Le budget annoncé pour 2019 prévoit de ne plus les revaloriser au niveau de l'inflation, ce qui signi-

fie de facto une nouvelle entaille dans les aides pour les locataires...

Quid de l'encadrement des loyers prévus par la loi sur le logement de 2014 ? La loi Elan en parle, mais comme d'un dispositif « expérimental », alors que le principe existe depuis déjà quatre ans. Le terme, inscrit dans l'article 49 de la loi, signe pour Jean-Baptiste Eyraud « le début de la fin de l'encadrement des loyers » Comment la nouvelle loi Elan compte-t-elle lutter contre le mal-logement, qui touche 3,9 millions de personnes selon le dernier rapport de la fondation Abbé-Pierre ? Mystère.

MANIFESTATION POUR LE LOGEMENT



UNE PRÉCARISATION DU LOGEMENT SOCIAL FRANÇAIS

« Autant de mesures qui risquent de mettre encore plus de gens à la rue en métropole et outre-mer. La loi Elan va également réduire le parc de logements sociaux, en poussant à la privatisation de dizaines de milliers de logements publics à loyer accessible chaque année, et en affaiblissant les obligations des communes en matière de logement social. » pouvait-on lire dans l'article « Expulsions accélérées, peines de prison : la loi « Elan » sur le logement s'apprête à criminaliser les plus précaires. » écrit par Rachel Knaebel et paru le 6 septembre 2018 dans *Basta!*. Si la privatisation et le désengagement des communes que portent cette nouvelle loi sur le logement, laissent songeur quant à la direction que prend la politique actuelle du logement social en France, il en est de même pour la situation des plus démunis.

Page ci-contre
Affiche de
manifestation
pour le logement
en réaction à la
loi Elan, *Droit Au
Logement*, 2018.

La criminalisation des squats et la facilitation des procédures d'expulsion font indubitablement écho à la politique sécuritaire mise en place pour l'accueil des migrants. Repenser la question du logement social en France, c'est aussi comprendre comment responsabiliser les pouvoirs publics dans la prise en charge des populations marginalisées. S'intéresser à l'histoire du logement social en France, c'est comprendre ce qui a changé afin de pouvoir fonder un logement permanent accueillant les migrants et protégeant les personnes précarisées.

Près d'un siècle et demi s'est écoulé depuis les écrits de Friedrich Engels sur la question du logement. La mondialisation a depuis porté le modèle capitaliste à son paroxysme. Comme en témoigne la récente loi Elan, le logement n'a pas été épargné. Une relecture des articles publiés par Engels s'impose alors pour comprendre ce dont il était question lors de la mise en place du logement social.

Engels et la question du logement pour le prolétariat

En 1887, Friedrich Engels décide de réunir trois articles qu'il a précédemment publiés pour composer son livre intitulé *La question du logement*. Par cette publication, il entend mettre en garde contre certaines réformes « *illusionnistes* » prônées par le chancelier allemand Otto Von Bismarck, le penseur français Pierre-Joseph Proudhon et certains économistes autrichiens. Dans un climat révolutionnaire européen qui oppose bourgeois et prolétaires mais aussi travailleurs nationaux et immigrés, Bismarck essaye de développer une politique sociale novatrice en créant notamment des assurances maladies, une protection contre les accidents au travail et un système de retraite afin de satisfaire le mécontentement des travailleurs.⁸⁶ Mais ce qui est au cœur du problème et qui agite la classe ouvrière et la « *petite bourgeoisie* », c'est la question du logement.

La convergence de deux facteurs rend les considérations d'Engels pertinentes dans le contexte actuel. D'une part, la pénurie de logements et la précarisation des populations les plus vulnérables demeurent des constats d'actualité. Ces dernières se sont même aggravées avec l'explosion mondiale de la pauvreté et la multiplication des flux migratoires. D'autre part, l'histoire de la fondation du logement social en France tend à donner raison aux thèses de Proudhon comme le suggère Jean-Paul Flamand dans son livre *La question du logement, aujourd'hui en France*.

Sociologue et enseignant, il démontre comment au cours du XX^{ème} siècle, en France, les gouvernements successifs ont cherché à développer une politique sociale du logement, apportant ainsi une réponse aux problèmes que soulevait Engels en son temps. Il ne s'agit pas ici d'affirmer la validité des critiques de ce dernier, mais plutôt de revenir sur cet épisode pour comprendre le rôle et les choix de l'État français dans l'élaboration d'un logement social. Ce que reproche Engels à Proudhon est sa vision erronée de la dynamique capitaliste, « *Le rachat du logement en location et le transfert de sa propriété au locataire qui l'occupait jusque-là ; ne touche en rien le mode capitaliste de production.* »⁸⁷

86.
Jean-Paul Flamand
et Friedrich Engels, *La
question du logement
aujourd'hui en France
suivi de La question
du logement*, Éditions
Abeille et Castor,
2012, p. 20-21.

87.
Ibid., p. 28.



Si le système de subventions et de prêts mis en place en France par les politiques et les banques permet l'accession à la propriété pour certains individus, le mode de production demeure, de même pour les acteurs et les personnes mises à l'écart.

« Les mangeurs de pomme de terre », Vincent Van Gogh, avril-mai 1885, Van Gogh Museum Collection.

Un modèle institutionnel géré par l'État

La loi Siegfried de 1894, acte fondateur de la politique sociale du logement en France, encourage les investisseurs privés qui « *peuvent recevoir des subventions de l'État, des départements et des communes, ainsi que des dons et des legs* » selon l'article 2. Les articles 9 et 11 prévoient, quant à eux, une exemption de taxes et d'impôts.⁸⁸ Ainsi dès sa genèse, l'État ouvre la porte aux investisseurs privés et s'oriente vers un schéma où il prend en main les commandes d'un système qui lie secteur privé et public.

⁸⁸.
Ibid., p. 36.

Ce lien aujourd'hui essentiel que peut laisser entrevoir la loi Siegfried est confirmé par celle de 1912, dite loi Bonnevay. Elle organise l'intervention directe des municipalités dans la promotion des Habitations à Bon Marché dites HBM, régule la typologie et la fixation des loyers en fonction du nombre de pièces. Des Offices publics d'HBM, ayant directement accès aux aides publiques de l'État et aux possibilités d'emprunts qu'elles permettent, sont alors créés.⁸⁹ *« Il y a donc plus d'un siècle maintenant que les bases de cette politique ont été posées [...] Le logement social, si on s'en tient à l'essentiel, a été et reste le produit d'une volonté publique gérée par l'État et les institutions publiques, qui en impulsent et contrôlent le développement à travers les outils financiers mis en place. Il est donc un objet politique et, à ce titre, son évolution est directement soumise aux aléas de la vie politique française. »*⁹⁰

Jusqu'à la veille de la Grande Guerre, l'objectif est de faire de l'État le garant de la politique du logement social, en aidant à son financement et en l'ouvrant au plus grand nombre. *« Loger le peuple et l'instruction pour tous »* est alors la formule gagnante d'un État-providence qui se veut en rupture avec les précédents monarchiques afin d'instaurer un État-nation républicain.

Une logique financière du logement social

Les premiers exemples de logement social apparaissent grâce à des investissements privés de mécènes. Amicie Lebaudy, veuve d'un grand industriel sucrier, fonde ainsi le *« Groupe des Maisons Ouvrières »* pour des *« logements salubres et bon marché destinés à des ouvriers ou des employés vivant de leur travail ou de leur salaire. »*⁹¹ De nombreuses Fondations voient alors le jour afin de permettre la réalisation de logements de qualité et de conception urbaine remarquable. Le Palais de la Femme dans le XI^{ème} arrondissement de Paris, achevé en 1910 et conçu par l'architecte Auguste Labussière sous la direction de la Fondation Lebaudy, en est une parfaite illustration. La définition de logement social hésite alors entre maison individuelle et immeuble

89.
J. P. Flamand et F. Engels, *La question du logement aujourd'hui en France suivi de La question du logement*, op. cit., p. 37.

90.
Ibid.

91.
Ibid., p. 51-52.



Entrée et façade du Palais de la Femme, rue de Charonne à Paris, Monique Eleb et Jean-Louis Cohen, *Paris : architecture 1900-2000*, p.31.

collectif, mais sur le fond c'est la première qui doit être privilégiée dans l'accèsion à la propriété permise par un revenu assuré et permanent.⁹² Cette politique du logement collectif en location et individuel en accèsion est toujours en vigueur aujourd'hui.

Si la conception sociale du logement permet une accèsion à la propriété pour des couches populaires ainsi que l'acquisition d'un logement salubre et décent, elle procède malheureusement d'un assujettissement au travail. La critique de la vision proudhonienne d'Engels prend ici tout son sens. S'il s'agissait de « *libérer la classe prolétaire* » pour

92.
Ibid., p.54.

Proudhon en redistribuant le capital pour exclure le rôle de l'État, il en résulte des individus peut être propriétaires mais aliénés à leur travail pour rembourser leur endettement auprès du même État. Le travail se présente donc comme la condition sine qua non d'accès au logement. Les années ont passé mais la règle reste identique. Le coût de revient de la construction actuelle de logements est en effet calculé selon le revenu des futurs occupants. La généralisation des migrants en tant que travailleurs illégaux rend nécessaire une redéfinition de cette logique lucrative afin de proposer un habitat permanent accessible au plus grand nombre. Même si l'Histoire a démontré le contraire, le renouveau peut passer par une réaffirmation du rôle de l'État comme garant d'un droit équitable d'accès à un logement de qualité.

La montée des violences en 2005 dans les banlieues en France, puis la crise des *subprimes* de 2007, mettent à mal le fonctionnement du système français. Il est donc légitime de nous demander s'il est possible, dans un monde globalement financiarisé, de maintenir des structures sociales favorables au logement. En admettant la crise des migrants et la précarisation grandissante des populations les plus pauvres comme l'émergence d'une altérité indésirable nous pouvons ainsi comme Engels l'avait fait en son temps pour la classe ouvrière, donner une autre réponse au logement social actuel. Si le philosophe allemand nous invite à « *éliminer purement et simplement l'exploitation et l'oppression de la classe laborieuse par la classe dominante* »⁹³, il s'agit ici de refonder le logement social en requestionnant le rôle de l'architecte. Certes le système financier est prépondérant mais comme on l'a vu dans certains exemples de villes tremplins, l'architecture est un facteur essentiel dans la réussite de l'intégration des populations immigrées.

Refonder ne suggère pas une « *tabula rasa* ». Regardons à présent du côté de Fernand Pouillon qui a su en son temps proposer un logement social exemplaire associant qualité, pérennité, économie et grande échelle pour les plus pauvres.

93.
J. P. Flamand et F.
Engels, *La question du
logement aujourd'hui
en France suivi de La
question du logement,
op. cit.*, p. 159.



Logements sociaux en construction à Clichy-sous-bois, photographie de Alain Jocard / AFP, « Dans quelle situation économique se trouvent nos banlieues ? », *Le Figaro*, 27 octobre 2015.



FERNAND POUILLON, UN LOGEMENT PERMANENT POUR LES PAUVRES

« Fernand Pouillon a donné ce qui est encore aujourd'hui la réponse la plus convaincante au problème le plus urgent de la conception architecturale du XX^{ème} siècle en montrant comment répondre aux besoins des masses, en particulier du logement, avec une relative économie de moyens » relate Ludovico Centis dans le septième numéro de la revue *San Rocco* intitulé « Indifference ». Revue alimentée par des architectes, artistes ou personnes issus d'autres professions culturelles, *San Rocco* actualise la pensée d'anciens protagonistes ou met en valeur des praticiens actuels afin de démontrer comment l'architecture réagit aux problématiques contemporaines. La présence de Fernand Pouillon dans ce numéro n'est pas le fruit du hasard : indifférent à la pratique de l'époque, il a suivi sa propre voie avec charisme et talent jusqu'à mettre en péril ce qu'il avait établi comme en témoigne l'affaire du Point du Jour.⁹⁴

Une maîtrise de la chaîne constructive : rentabilité et efficacité

La démonstration de l'importance du rôle joué par l'architecte qu'a exemplarisé Fernand Pouillon peut être envisagé comme une réponse possible à la fois à la perte d'influence de l'architecte dans la conception du logement en France mais aussi à la conception d'un logement de qualité pour les plus pauvres. Sa production prolifique est intimement liée à son style de vie et à sa manière de travailler. Une proximité du pouvoir et maintes relations passant de l'enthousiasme au dépit, sont fondées sur la volonté d'efficacité et de compréhension des mécanismes de la sphère politique.⁹⁵

Vingt années après le décès de Fernand Pouillon, Danièle Voldman est l'une des premières personnes à relater la vie et les conditions de production de son œuvre. Spécialiste de

Page ci-contre
La place Porte
de la Mer dans la
cité de Diar-el-
Mahçoul à Alger,
« La modernité de
Fernand Pouillon »,
article de Bernard
Huet, Jean-Lucien
Bonillo, *Fernand
Pouillon : architecte
méditerranéen*,
Éditions Imbernon,
2001, p.37.

94.
Danièle Voldman,
*Fernand Pouillon
architecte*, Payot,
2006, p. 191-223.

95.
Ibid., p. 141.

l'histoire urbaine et de la période de la reconstruction des villes françaises après la seconde guerre mondiale, sa vision est un outil précieux pour comprendre avec objectivité comment l'évolution de l'activité de l'architecte a suivi celle du logement et de l'histoire des villes.

De 1945 à 1961, l'architecte fut tout à la fois, reconstruc-teur de cités détruites par la guerre, bâtisseur d'équipements dans les villes en expansion, constructeur de logements sociaux pour accueillir les enfants de la croissance dans les périphéries urbaines, ordonnateur d'opérations de promotion immobilière privée pour des habitations de moyen et grand standing. Ces multiples casquettes nécessitaient une alimentation constante en projets, un jeu risqué, « *quitte ou double* » comme il le confia à Jacques Derogy le 9 mai 63 dans l'*Express*.⁹⁶

Pour réussir, l'architecte met au point un système complexe de sociétés civiles et immobilières (SCI) destinées à faciliter la tenue et le financement de ses chantiers. Les différents textes de loi à l'époque prévoient des avantages fiscaux pour les SCI qui construisent des immeubles en copropriété. Pouillon utilise alors largement cette possibilité en créant quasiment une SCI pour chacune des opérations qui ne dépendent pas entièrement de la commande publique. Dans la lignée des frères Perret, l'objectif est la maîtrise de la chaîne constructive, gage d'efficacité et de rentabilité.⁹⁷

Si les SCI décrivent des opérations en amont pour faciliter les démarches et augmenter le contrôle de l'architecte sur les aléas de la conception, le choix de la pierre chez Pouillon témoigne également d'une volonté de gagner du temps et de l'argent. Il sera en effet pendant longtemps le pourvoyeur des commandes de l'entrepreneur carrier Paul Marcerou. À la fin des années 1940, celui-ci invente de nouveaux modes d'extraction de la pierre. Plus rapides et plus fiables que les procédés antérieurs, ils permettent un abaissement des coûts de production et une industrialisation de la pierre. Matériau de prédilection et innovations techniques amènent même l'architecte à refuser une pierre locale pour les cités algéroises. Il fait ainsi venir en bateau des tonnes

96.
D. Voldman, *Fernand Pouillon architecte*,
op. cit., p. 145.

97.
Ibid., p. 142-143.



Pose d'un bloc de pierre taillée pour les ordonnances de l'ensemble de Meudon-la-Forêt, « Le métier d'architecte... autrement », article de Michel Raynaud, Jean-Lucien Bonillo, *Fernand Pouillon : architecte méditerranéen*, op. cit., p.156.

de pierre provenant des carrières de Fontvieille.⁹⁸ Ces dernières ont déjà été utilisées pour fournir la reconstruction du Vieux-Port de Marseille ainsi que le village des Sablettes. Propriétés de Marcerou, les carrières viennent d'être rachetées par Georges Blachette, un entrepreneur proche du maire d'Alger, Jacques Chevallier. Choix rationnel pour assurer la pérennité de la construction ou choix politique pour satisfaire le commanditaire ? « *Il a réuni les moyens d'accomplir une mission qui le fascinait et pour laquelle il avait fini par comprendre qu'il était doué.* »⁹⁹

Fernand Pouillon a su répondre à la perte d'influence du rôle de l'architecte. Avec la création de la Société d'Études Techniques, regroupant architectes et techniciens, il répond à la complexification des techniques de construction ainsi qu'à la prise d'importance des BTP dans les processus de construction. Avec le Comptoir National du Logement, il assume la partie financière et immobilière pour lutter contre les promoteurs et la privatisation du logement.

98.
Ibid., p. 127-128.

99.
Ibid., p. 144.

Des Sablettes à l'Algérie, une architecture méridionale et rationnelle

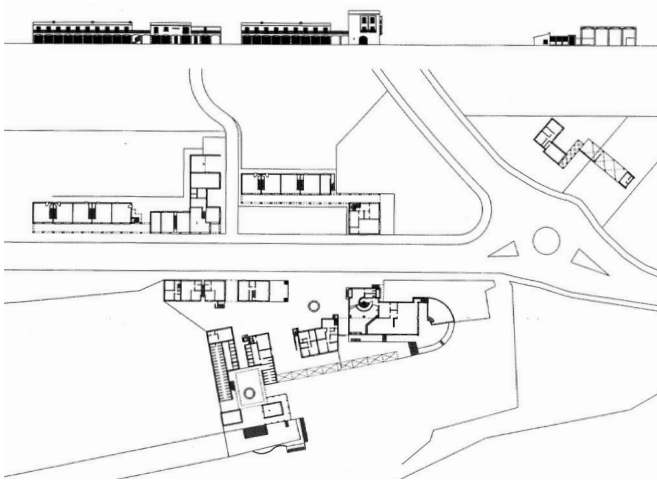
Si Fernand Pouillon a su réaffirmer le statut de l'architecte en prenant le contrôle de la chaîne constructive, c'est également grâce à une conception hybride de la production. Pendant la période de reconstruction, deux approches de la ville s'opposent. Le mouvement moderne prône une industrialisation de la construction résultant de l'utilisation massive de panneaux préfabriqués en béton. Matériau qui se détériore rapidement au contact des intempéries, il est en partie responsable du caractère austère et homogène de nombreux Grands Ensembles. À l'opposé, certains pays comme l'Italie avec l'*INA-Casa*, un programme de logement public subventionné par l'État qui débute en 1949, choisit de se concentrer sur l'artisanat pour donner du travail pour le plus grand nombre.¹⁰⁰

Pouillon suit lui son propre chemin de rationalisation et d'industrialisation de méthodes artisanales. Se concentrant sur l'usage principal de la pierre, il l'utilise aussi bien en préfabrication, avec du béton coulé entre des plaques de pierre, qu'en monolithes. L'économie d'argent et de temps induite par l'usage de la pierre nécessitant peu de mise en œuvre in situ, permet à l'architecte de s'engager dans le façonnage de l'espace public. Le projet de la reconstruction du village des Sablettes est révélateur de cette démarche entre rationalisation constructive et valorisation de l'espace public.

Petite station balnéaire, les Sablettes abritait autrefois des villas pour de riches estivants. Détruit pendant la seconde guerre mondiale, le chantier de la reconstruction du village est confié à Fernand Pouillon en 1950 après de multiples tentatives d'autres architectes. Le programme prévoit 35 logements, 28 boutiques, 5 cafés-restaurants, ainsi que des espaces publics.¹⁰¹ L'architecte propose le dessin d'un village aux allures traditionnelles conservant les surfaces de logement d'autrefois. Son plan privilégie une rue principale commerçante légèrement incurvée parallèle au rivage, tandis que plusieurs placettes et passages piétonniers per-

100.
Ludovico Centis,
« Sous le soleil
exactement », *San
Rocco 7 / Indifference*,
2013, p. 86.

101.
D. Voldman, *Fernand
Pouillon architecte*,
op. cit., p. 146-147.



Plan général et élévation de la cité des Sablettes par Giulio Barazzetta et Barbara Médini, « La reconstruction des Sablettes », article d'Agnès Fuzibet, Jean-Lucien Bonillo, *Fernand Pouillon : architecte méditerranéen*, op. cit., p.207.

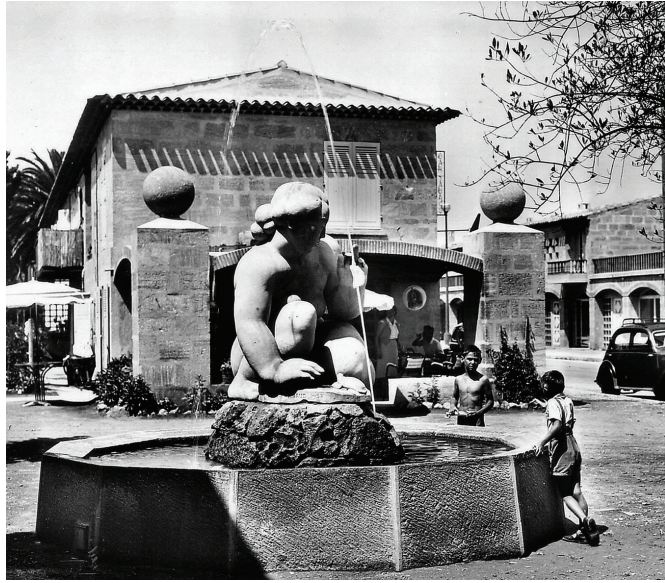
mettent une déambulation agréable en arrière de la plage. Même si l'échelle est petite, on peut déjà observer ce qui fera la marque de l'œuvre de Pouillon, un travail soigné des espaces publics et des enchaînements urbains ainsi qu'une rationalité constructive pour des logements modestes mais confortables.

Aux Sablettes, l'ensemble est caractérisé par une utilisation riche de matériaux, façades en pierre pré-taillée, murs et planchers en béton armé et arcades sur rue en briques creuses. L'architecte utilise la technique des calades, des gallets disposés en forme géométrique, pour tapisser les rues, trottoirs et placettes. Bois, terre cuite et céramique viennent parachever la polychromie pour ériger les claustras, les escaliers extérieurs, les garde-corps, les piliers et les moucharabiehs.¹⁰² Cette profusion de matériaux a été notamment rendu possible par la réutilisation de chutes de pierre du chantier du Vieux-Port qui s'achevait alors. Ici se matérialise ce que nous avons précédemment vu : le temps et l'argent gagnés grâce à une rationalisation de la construction, permise ici par le réemploi de la pierre, sont réinvestis dans la caractérisation de l'espace public. Achievé en dix-huit mois, la reconstruction du village des Sablettes fut souvent citée comme un chantier exemplaire. Dans ses *Mémoires*, l'archi-

102.

Ibid., p.147-148.

La place Jean Lurçat dans les années 1960 et « La Naïade » de Louis Arnaud, Florence Cyrulnik, « Les quatre vies des Sablettes », *Tracés*, 14 janvier 2018.



tecte reviendra cependant sur cette opération la qualifiant de trop décorative.¹⁰³ Un tel constat ne sera pas observable, lorsque l'architecte devra œuvrer en respectant un budget serré, comme ce fut le cas en Algérie.

À Alger, la situation économique et l'ampleur des projets sont aux antipodes des Sablettes. Il s'agit de résoudre la crise locale du logement en concevant des cités pour accueillir les habitants des bidonvilles existants, une problématique toujours d'actualité. Diar-es-Saâda, Diar-el-Mahçoul et Climat de France sont trois emblèmes de l'œuvre sociale de Fernand Pouillon en Algérie. Il y développe une mixité programmatique ainsi qu'une diversité de dispositifs urbains pour offrir à des populations précarisées des bâtiments dignes des quartiers développés. De façon analogue à ce qu'il fit pour d'autres projets, Pouillon fit appel à des artistes. Philippe Sourdive s'occupa ainsi des céramiques et des carrelages, Jean Amado fit la grande sculpture de terre émaillée, dite le Totem, sur la façade de l'immeuble de 20 étages à Diar-es-Saâda ainsi que plusieurs fontaines.¹⁰⁴ Si l'architecte a pu se permettre de caractériser l'espace public

103.
D. Voldman, *Fernand Pouillon architecte*, op. cit., p. 148-150.

104.
Ibid., p. 173.



Diar-el-Mahçoul :
la place du
marché dans la
cité « confort
normal », « La saga
algérienne », article
de Xavier Malverti,
Jean-Lucien
Bonillo, *Fernand
Pouillon : architecte
méditerranéen*, op.
cit., p.75.

c'est à nouveau grâce à sa vision du processus constructif. Les « 200 colonnes » de Climat de France en sont le parfait manifeste. Toutes les dimensions de cette cour rectangulaire correspondent à un système de mesure prenant un bloc de pierre comme unité de base.

L'architecture de Fernand Pouillon demeure l'une des réponses les plus adéquates pour loger de façon permanente et avec qualité les populations les plus pauvres. Rompant avec la banalisation des Grands Ensembles en béton d'après-guerre, elle est un exemple à suivre pour élaborer un logement permanent pouvant accueillir des migrants. La démarche s'inscrit dans un budget limité sans que l'image architecturale ne renvoie à celle d'un logement économique catégorisant les habitants qu'il abrite. Ce combat de logement digne pour tous fait écho aux préoccupations actuelles des architectes Anne Lacaton et Jean Philippe Vasal. Convaincus de l'importance de l'espace et de son usage, leur architecture répond à une économie de moyens tout en offrant un maximum d'espace et de liberté d'appropriation spatiale.

Frédéric Druot,
Anne Lacaton & Jean-Philippe Vassal

plus



La vivienda colectiva
Territorio de excepción

Les grands ensembles de logements,
Territoire d'exception

Large scale housing development.
An exceptional case

GG

ENTRETIEN AVEC ANNE LACATON

LOGEMENT ET MIGRANTS, SORTIR DES CADRES ET REGARDER AUTREMENT.

THÉOPHILE LEGRAIN

Actuellement, il y a beaucoup de confusions qui sont à l'origine de nombreuses sources de conflits, parce qu'en fait on confond tout. En France, comme nous l'ont montré les élections précédentes, l'extrême droite a manipulé le public, en insistant sur le fait que si les gens ne trouvaient pas de logement social c'est parce qu'ils étaient assimilés aux réfugiés. Ce qui est absolument faux car les réfugiés ne disposent pas des mêmes droits pour

accéder au logement. Comme on le voit dans l'actualité européenne, c'est un sujet très délicat.

Comment êtes-vous parvenu à faire du logement social ? Que pensez-vous de la situation actuelle du logement social en France, notamment la loi Elan ?

Le logement social en France a un très long historique. Appelé Habitation Bon Marché à son début, l'État était alors maître d'ouvrage pour la construction

le sujet n'est pas la mauvaise qualité du logement mais l'urbanisme

massive de logements destinés à des familles avec un faible revenu. Il s'agissait de produire du bon logement pour tout le monde. Pendant très longtemps, le logement social correspondait à ce que l'on faisait de mieux en matière de logement et notamment entre les années 50 et jusqu'à récemment. Il y avait une vision, une ambition, de l'argent et tout cela a permis de produire une qualité du logement en France.

Les Grands Ensembles sont à part, le sujet n'est pas la mauvaise qualité du logement mais l'urbanisme, le manque d'équipements, etc. Le logement social dans son historique n'est donc pas quelque chose de diminué mais plutôt un objet à la pointe des avancées par rapport au logement privé.

Aujourd'hui, la situation change car l'État se désengage de plus en plus de la construction du logement social et ce au profit de bailleurs privés qui revendent les logements à des organismes d'HLM. Ce qui n'arrivait pas vraiment avant et ce qui conduit à un logement social de moins bonne qualité parce que le privé ne construit pas avec les mêmes objectifs que les bailleurs.

C'est une dégradation de la situation française, les bailleurs sociaux sont dépossédés de leur prérogative à construire du logement social et on leur attribue désormais la responsabi-



Affiche de conférence intitulée « Réinventer / Construire avec l'existant », 27 octobre 2015, ©KAP.

lité uniquement des plus démunis. Il y a inévitablement une classe moyenne qui ne peut plus accéder au logement social aujourd'hui car soit il n'y a pas de constructions, soit les plafonds d'attribution ont été diminués.

C'est très dommage car de notre point de vue la qualité du logement c'est ce qui peut qualifier une société démocratique. La comparaison est difficile avec d'autres pays. En Suisse par exemple la construction est bien faite, les logements sont généreux et ce même

C'est dommage qu'en France, on n'ait pas maintenu cette volonté de produire du logement en masse, pour tous, un logement ambitieux et de grande qualité

quand ils sont conçus par des privés.

En France du point de vue de son historique, le logement social c'est dégradé et cela ne va pas s'améliorer avec la nouvelle loi Elan qui renforce le rôle de gestionnaire des bailleurs sociaux et non de constructeurs.

Le logement social avait un ensemble de règles, des formats mais le logement privé a encore plus de standards qui sont de plus en plus petits car ils répondent à une logique de rentabilité. Nous n'aimons pas parler de logement social car tout ce qui touche à des catégories ne nous intéressent pas. Car lorsque l'on crée des catégories, il y a derrière l'idée que cela doit se voir soit dans l'architecture même, la construction ou bien dans les espaces.

Nous, on s'efforce de construire des logements où tout simplement les gens sont bien et ce quelle que soit la situation dans laquelle ils s'inscrivent. C'est là où la notion d'économie a du sens parce qu'elle permet de s'échapper de ces catégories. On peut y échapper dans le projet mais c'est très difficile d'y

échapper par rapport aux maîtres d'ouvrage. Même sur les concours en Suisse où les standards sont plus élevés qu'ailleurs, il y a toujours ces catégorisations différentes de famille, population, etc.

C'est dommage qu'en France, on n'ait pas maintenu cette volonté de produire du logement en masse, pour tous, un logement ambitieux et de grande qualité.

Quelles solutions peut-on alors envisager pour changer la donne actuelle ?

La politique ! Ce n'est pas une question d'argent. C'est une volonté politique car lorsque l'État ou une collectivité rachète des logements construits à des développeurs privés, ils les payent et ce certainement plus cher que s'ils les avaient fait eux-mêmes.

C'est le libéralisme. Il faut privilégier l'entreprise privée par rapport à l'entreprise publique. Et dans un pays comme le nôtre qui avait l'idée du bon logement abordable pour tous, il est triste de voir que cet idéal disparaisse petit à petit.

La solution n'est pas si simple, mais d'une manière générale dans tous les pays du monde, le logement est problématique. C'est pour cette raison là que nous pensons que le logement devrait être une cause publique. Si l'État ne donne pas d'ambition, ce n'est pas l'entreprise privée qui le fera. Cela ne veut pas dire que d'autres systèmes ne fonctionnent pas, l'exemple des coopératives en Suisse le prouve.

La base devrait être non une volonté de profit mais de produire de la qualité, c'est cela qui est fondamental.

On vous reproche souvent votre rapport à la matérialité... Si l'on associe la matérialité à l'image que renvoie un bâtiment, vous avez répondu que les habitants eux même participaient à l'apparence de la façade en s'appropriant les jardins d'hiver mis à disposition. Mais selon vous quelle est la juste limite dans le rôle de l'architecte pour permettre une appropriation optimale ?

C'est justement dans cela que réside tout le travail. Ce pourquoi on fait de l'architecture, ce pourquoi l'on conçoit des espaces. Nous avons certes notre rôle d'architecte en tant que garant d'un bon fonctionnement du projet malgré sa complexité, mais la finalité c'est bien de produire de l'espace qui est destiné à des usages. L'habitant doit se sentir investi dans la possibilité d'appropriation, de l'entretien et de la valorisation de l'espace. L'image produit par cela n'est donc pas inerte.

Par rapport à la matérialité, il y a quelque chose d'assez irritant. Pourquoi devrait-on opposer une matérialité maîtrisée, dotée d'une valeur esthétique sûre et celle que nous faisons à côté ? L'esthétique est important mais ce n'est pas la finalité. Ce n'est pas parce que l'on laisse de la liberté pour l'appropriation que l'on ne fait pas attention ni à la façon dont on fait les choses ni à la question des matériaux.

C'est un sujet très compliqué dans les pays d'Europe où l'on reste majoritairement fixé sur l'image d'une architecture comme œuvre formelle avec une hiérarchie et des matériaux.

Nous n'acceptons pas ce reproche car il n'y a pas d'opposition à faire. Ce que nous faisons est également bien fait et avec des matériaux soignés. Il n'y a pas d'un côté une architecture moindre qui favorise l'usage ; et de l'autre la grande et belle architecture. Ce débat-là est fini.

Le matériau n'est pas idéologique

Si on parle maintenant de matérialité mais désormais comme construction durable et écologique, que pensez-vous de l'usage de la pierre massive dans une construction neuve ? Pensez-vous qu'un retour vers certains modes de construction anciens peut être un moyen de lutter contre l'obsolescence programmée ?

Le matériau reste un matériau, il n'a pas de tabou. Ce qui est important est une utilisation inscrite dans son temps et avec intelligence par rapport aux objectifs que l'on s'est fixé. Lorsque j'ai pu voir dans des concours récents des projets qui favorisaient la pierre, j'ai été frappé de voir que l'utilisation de celle-ci conduisait à un retour à une architecture passéiste. Lorsque l'on met trop le matériau en avant, on lui donne une importance qu'il n'a pas. Un matériau utilisé dans une construction doit servir aux espaces, tel matériau permet telle qualité spatiale, favoriser l'isolement ou augmenter l'apport de lumière par exemple. Il doit y avoir une réinvention dans l'utilisation de la pierre.

On peut utiliser ce que l'on veut, à condition que cela soit fait de façon pertinente et non idéologique. Le matériau n'est pas idéologique.

C'est plutôt dans l'économie d'utilisation des matériaux que l'on est durable, une parcimonie du geste

Peut-il être utilisé afin de se reconnecter à un contexte ?

Ce n'est pas la question. Par contre il est vrai que si l'on traite par exemple avec un bâtiment sur la Place des Vosges, il est logique de le refaire comme il était, car il y a nécessairement une unité historique. En fin de compte, il n'y a pas de dogmatisme. Lorsque l'on agit dans des exemples avec une cohérence architecturale, il est normal d'y rester mais ce n'est pas le cas de la majorité des endroits. Je ne vois pas comment on peut ne pas être de son temps.

À l'image d'une pièce classique jouée aujourd'hui, elle est réinterprétée. Un compositeur actuel ne vas pas crée du Beethoven... Il y a vraiment qu'en architecture que l'on se pose ces questions-là. Les écrivains écrivent avec la pensée d'aujourd'hui mais cela ne les empêche pas pour autant de parler d'histoire. Il en est de même pour l'architecture. L'état actuel permet d'envisager des possibilités que l'on ne pouvait se permettre avant.

Pourquoi la pierre serait-elle alors plus durable qu'un autre matériau ? C'est plutôt dans l'économie d'utilisation des matériaux que l'on est durable, une parcimonie du geste.

Construire en bois n'est pas nécessairement plus durable, si l'on doit ajouter 55 cm de couche pour satisfaire les ponts thermiques. Nous sommes arrivés au bout de la technologie et nous devons compter sur le comportement des gens.

Finalement la discussion sur les matériaux n'est pas le sujet. Ce qui est intéressant dans les techniques actuelles, c'est une facilité pour l'ouvrier à mettre en œuvre des matériaux légers. Pourquoi devons-nous exiger un travail besogneux que nécessite la pose des briques l'une après l'autre, alors que l'on peut faire plus facilement ?

Je pense que l'ouvrier est plus intéressé par le travail technique et précis. Je ne crois pas que la question soit à propos du matériau ou de l'intégration. Je suis par contre persuadé qu'il faut être économe dans l'utilisation de la matière. Cela nécessite d'être plus précis, plus performant en ingénierie pour utiliser juste ce dont on a besoin. Nous essayons de ne jamais avoir à utiliser des matériaux qui recouvrent, des choses en plus, nous essayons au contraire de faire les choses bord à bord.

Et l'ornement alors ?

L'ornement est une addition, de l'ordre du poétique ou du décoratif. Ce n'est pas au même niveau que de rajouter des surépaisseurs pour cacher un joint par



Logements pour requérants d'asile à Winterthur selon le modèle du « basislager » de Zürich, 2018. ©Martin Zeller et Peter Baracchi.

exemple. L'ornement est plus léger, on en a besoin pour caractériser une identité. L'ornement est un art. Le professeur Roberto Gargiani, dans une conférence à Lausanne, expliquait parfaitement la distinction entre ornement et structure. Ce n'est pas la même chose que de rajouter des couches inutiles.

lorsque la situation dure, il n'y a pas de raisons de faire ce que l'on ne ferait pas pour le logement courant

Si l'on s'éloigne un peu à présent de votre champ actuel d'action, quel doit être le rôle de l'architecte, s'il doit avoir y en avoir un, dans l'accueil des réfugiés et migrants ? Salubrité pour un abri temporaire ou construction durable pouvant accueillir des habitants qui changent ?

Les réfugiés sont des personnes dans une situation d'urgence, qui ont été obligés de quitter un endroit pour de multiples raisons et qui arrivent dans un lieu où ils n'avaient pas prévu d'atterrir. Répondre aux afflux massifs fait nécessairement appel à des réponses rapides et temporaires. Mais si la situa-

tion perdure et c'est le cas. Pourquoi alors ferions-nous des logements qui seraient différents ? Le logement c'est du logement.

À Zurich, il y a les « basislager ». Ce sont des constructions à base de containers et destinés à abriter des migrants. C'est certainement une bonne volonté de l'État mais même s'ils sont bien construits, on voit que c'est un habitat spécifique, très contraint et peu génériques.

C'est identique pour moi aux comportements qui font des catégories dans le logement social. Pourquoi faire des logements pour migrants ? Il devrait y avoir suffisamment de logements pour tout le monde et c'est là que réside le problème. On ne construit pas suffisamment de logements pour la demande. Et c'est justement ce qui crée des tensions entre des gens qui attendent depuis des années et des migrants stigmatisés par la droite qui arrivent sur le territoire.

Pour revenir à la question, lorsque la situation dure, il n'y a pas de raisons de faire ce que l'on ne ferait pas pour le logement courant.

Avec PLUS vous revendiquez le maintien de Grands Ensembles plutôt que leur destruction, parce que vous considérez qu'il y a toujours du positif dans toute situation. Si l'on considère cette approche contextuelle qui crée avec ce qui est déjà là, que pensez-vous d'utiliser les bâtiments vides pour héberger les migrants ? Plus généralement devrait il y avoir une politique d'utilisation des bâtiments vacants ?

En France, on ne parle plus d'habiter mais désormais de produit financier puisque l'État offre des facilités fiscales pour les investissements dans le logement

Oui, je maintiens qu'il y a une multitude de situations existantes sur lesquelles on peut s'appuyer. Il faut créer avec ces situations. Il faut tout réutiliser et d'une manière générale tout ce que l'on a se réutilise. C'est pour cela qu'on a toujours eut cette radicalité. Le problème est qu'il y a une sélection dont on ne connaît pas les critères. Lorsque l'on travaille avec l'existant, il faut le faire sans conservatisme et être inventif. Je ne dis pas qu'il faut nécessairement loger des migrants dans ces situations car encore une fois il ne faut pas en faire une particularité.

Finalement ce qu'il manque, c'est d'être plus souple lorsque l'on fait du logement. Actuellement on le conçoit comme un produit fini et figé. Pourtant pour de nombreuses personnes, il y aurait un intérêt à entrer dans des locaux dans lesquels le strict minimum leur permettrait par la suite de se débrouiller par eux-mêmes. Mais c'est difficile et peu d'expériences ont été faites en France. Peut-être on pourrait faire des

Le logement c'est pourtant l'une des uniques choses qui concernent tout le monde, quelque chose de vital comme l'eau

logements plus abordables et donc en produire plus, si l'on adoptait une conception moins finalisée.

En France, on ne parle plus d'habiter mais désormais de produit financier puisque l'État offre des facilités fiscales pour les investissements dans le logement. C'est en fin de compte du logement dans lequel les gens n'investissent pas pour y habiter ou même parfois ne le voient jamais, en conséquence il y a des abus de certains développeurs qui produisent des logements de très mauvaise qualité.

Le logement c'est pourtant l'une des uniques choses qui concernent tout le monde, quelque chose de vital comme l'eau. C'est alors difficile de comprendre pourquoi on n'en fait pas une priorité absolue. La qualité de vie est liée au logement. Si trop de personnes n'ont pas de logement, des tensions apparaissent forcément. Quelqu'un qui n'a pas beaucoup de moyens, s'il est logé correctement au moins, a sa vie de famille un peu plus apaisée. Être bien dans son logement c'est l'étape minimum nécessaire aux relations sociales.

Pour revenir aux situations existantes, il y a quinze ans à Paris, on

s'était aperçu du problème du logement vacant. L'administration avait finalement adopté un plan pour faire des travaux, dans une série d'immeubles, mais qui étaient inappropriés car trop chers pour les gens qui demandaient peut-être seulement un espace plus grand et moins fini. Finalement nous ne sommes pas assez inventifs sur ces choses-là.

Le parti pris de mon mémoire est de réinvestir les villages délaissés pour les redynamiser en accueillant des migrants dans un premier temps. Pensez-vous qu'un questionnement du logement social en partant de zones rurales possédant un héritage et des traditions constructives peut être une démarche possible pour lutter contre les logements que l'on produit actuellement dans des champs en proximité de banlieues parisiennes ? Et ainsi arrêter d'essayer de reproduire des simulacres de ville à partir de rien ?

Cela rejoint les sujets d'avant. Oui réutiliser ce que l'on a, après il faut se demander pourquoi ces villages ont été abandonnés. C'est peut-être à cause du manque de facilité de transport, du manque de travail disponible, que les agriculteurs qui ne pouvaient plus exercer leur métier, ont fini par partir. La vie est trop difficile. On peut aussi se demander ce qui pourrait être fait, non dans le domaine architectural mais plutôt dans celui de la connexion. Finalement y mettre des migrants est peut-être la pire des choses. Pourquoi des migrants devraient endosser des situations que personnes ne veulent ?

Le problème des villages est celui de la banlieue. À un moment il n'y a pas eu assez d'engagement public pour donner à ces citoyens les facilités équivalentes à celles du centre-ville

Le problème des villages est celui de la banlieue. À un moment il n'y a pas eu assez d'engagement public pour donner à ces citoyens les facilités équivalentes à celles du centre-ville. Finalement c'est peut-être plutôt là qu'il faut se poser les bonnes questions. Comment reconnecte-t-on les choses ? Est-ce qu'il faut faire 20 km pour aller chercher ses enfants ou bien acheter du pain ?

Cette volonté d'accueillir les migrants se rapproche un peu des déserts médicaux, où l'on fait appel à des médecins étrangers pour pallier le problème local. Toute solution est intéressante lorsqu'elle va dans le sens de plus de mixité et de société.

Le problème des migrants, il faut le relativiser. Il y en a eu et il y en aura. Mais il est vrai que lorsque l'on voit les situations de migrations climatiques, la situation risque de se répéter. Si déjà on arrive à réutiliser correctement tout ce que l'on a, on parviendra à répondre à ces situations-là. Il faut sortir des cadres et regarder autrement.

Enfin de compte en tant qu'architecte quelle est votre vision de la ville ? Dans un monde qui s'urbanise de plus en plus et qui voit les migrations du village à la ville s'accroître dans les pays en développement, est-ce que l'une des voies possibles dans les pays développés est de rendre le village attractif pour proposer une alternative à la ville contemporaine ? Urbaniser le village en construisant un urbanisme de petites localités autonomes plutôt que de partir de la ville pour absorber les villages ?

En Europe, je ne pense pas qu'on soit déjà dans ce cas-là. Il y a actuellement une attention pour trouver des formes de densités pour contenir l'étalement urbain. La ville est certainement de plus en plus dure et ne convient pas à tout le monde. Elle permet à certains d'avoir accès à tout mais elle participe pour d'autres à une exclusion. Ce qui est dramatique, c'est que cela crée des fossés entre les gens. On pourrait donc se demander, comment rendre la ville plus humaine et plus vivable ?

Les villes continuent de s'agrandir et si les centres villes se vident c'est parce que la banlieue augmente. Finalement si l'on admet ce phénomène, on peut se demander ce que l'on peut faire pour que la vie en village retrouve une qualité similaire à celle de la ville. Ce qui commence par une qualité du logement et des voisinages, ce qui d'ailleurs se fait aujourd'hui avec l'émergence de communautés qui n'existaient pas il y a quinze ans.

Ce n'est pas pour rien si en France,

la moitié des transports publics ont été supprimés. Ce qui est paradoxal est de se dire que d'un côté on habite dans une petite ville et que de l'autre il faudrait se servir moins de la voiture. Toute une frange de la population actuelle ne peut se passer de l'usage quotidien de la voiture.

Dans un monde idéal, on pourrait habiter à la campagne et avoir un réseau performant à proximité. Ce n'est pas le cas, et tout cela pose inévitablement la question de qui le paye ? C'est un processus très lent. Celui de désertification des campagnes a duré plus de cinquante ans. Maintenant on observe un léger retour en arrière. C'est très complexe comme sujet. En tant qu'architecte, je pense que la démarche que l'on peut avoir c'est d'être extrêmement attentif, de ne rien gaspiller et de densifier les choses pour que la ville soit un peu plus grande et agréable. La ville c'est un peu une machine qui marche toute seule, mais lourdement impactée par les politiques publiques et nationales.

À propos du métier d'architecte et de l'enseignement.

En tant qu'architecte, nous sommes citoyens. On peut ainsi voir des choses qu'on ne sait pas régler ou qu'on ne nous demande pas d'étudier. Malgré tout l'architecture est assez égoïste. Beaucoup d'architectes ne sont pas intéressés par ces questions-là. Cela provient peut-être des écoles dans lesquelles la formation est encore très classique. Le ton est aussi donné par les grands architectes qui

courent à travers le monde pour réaliser la plus grande œuvre. C'est intéressant de sortir de ses bases, mais on peut le faire avec moins d'hégémonie.

Le travail de l'architecte c'est l'intelligence de comprendre une situation complexe et reconnaître quels sont les acteurs et non savoir réaliser parfaitement un détail précis. Ce qui est important est la hiérarchie dans les problèmes que l'on doit affronter. C'est ce qui manque dans les formations des écoles, le travail de l'architecte n'est pas seulement de construire et manipuler de la matérialité.

Cela remonte bien plus en amont. De plus en plus le travail pour lequel nous sommes appelés consiste à produire des idées ou réfléchir sur des choses qui ne sont pas clairement définies.

Tout architecte doit savoir construire mais il y a quand même plus que cela. Ce sont les premières années qui sont à remettre en question. On voit souvent qu'il y a une grande discussion sur les fondamentaux à apprendre mais on reste sur des fondamentaux architecturaux. La politique n'est jamais dans le jeu.

Un projet qui ne se fait pas, ce n'est pas pour des raisons d'architecture. C'est pour des tas d'autres raisons et nous on attend, un peu naïvement à ne pas comprendre pourquoi le projet ne se fait pas. On devrait être mieux éduquer pour affronter ce monde-là, apprendre cela dès le début de la formation serait une vraie ouverture pour les architectes. »



UN DÉCENTREMENT DU REGARD NÉCESSAIRE

Intégrer les migrants dans la conception d'un logement permanent s'inscrit dans la reconnaissance d'une altérité au sein d'un nouveau processus urbain. Ce décentrement du regard permettant l'émergence de nouveaux acteurs nécessite un renouvellement du logement social puisque l'état actuel de sa gestion et son avenir sont compromis par des acteurs désintéressés. À la recherche d'une rentabilité toujours plus grande, ces acteurs minimisent les surfaces de construction, multiplient le nombre de petits logements et diminuent les programmes qui nécessitent de l'entretien afin de maximiser les bénéfices. Le résultat de cette pratique est l'émergence de petites villes nouvelles, en banlieue parisienne par exemple, dont les bâtiments diffèrent fortement car ils sont le fruit de plusieurs conceptions architecturales de façades.

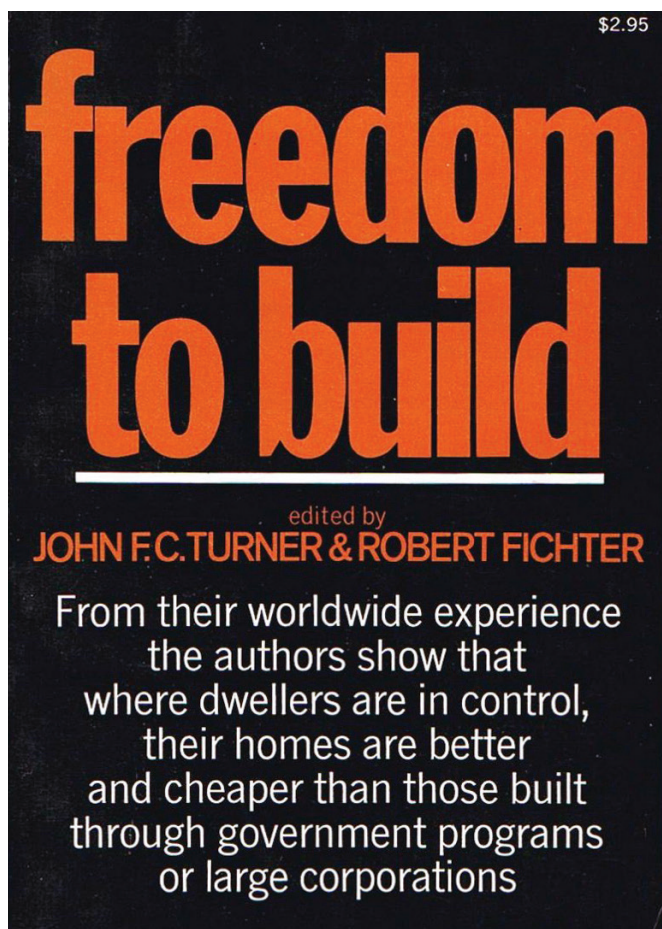
Posons alors le regard sur les communes de petite taille afin de retrouver un urbanisme de densité, de mixité programmatique et de moindre échelle. Comme l'ont démontré Parla ou Slotervaart, des villes tremplins, c'est l'autonomie insuffler par les habitants eux-mêmes et les autorités locales qui ont permis de développer un modèle de mixité sociale stable. Donner de l'autonomie mais à qui ?

« Aider les gens à s'aider eux-mêmes » ?

Dans les années 1970, une union se tisse entre Robert Mac Namara, président de la Banque mondiale et l'architecte britannique John F. C. Turner, fasciné par les capacités auto-organisatrices des occupants dans les bidonvilles. En 1972, il publie *In Freedom to Build : Dweller Control of the Housing Process*, livre dans lequel il défend l'auto-construction mais également le contrôle des finances et de la gestion économique par les habitants des quartiers marginalisés.

Page ci-contre
Chateaudouble dans
le Var, « Un bourg
rural de moins
de 500 habitants
accueillant 72
migrants dans
une ancienne
maison de retraite
abandonnée. »,
Le Monde, 12
septembre 2018.

« Grâce à leur expérience mondiale, les auteurs démontrent que lorsque les habitants ont le contrôle, leurs maisons sont meilleures et moins chères que celles produites par les programmes gouvernementaux ou par les grandes entreprises »
Couverture, John F.C. Turner, *Freedom to build : Dweller Control of the Housing Process*, Macmillan, 1972, spatialagency.net.



En 1976, a lieu la première conférence d'ONU Habitat, programme des Nations Unies œuvrant à un meilleur avenir urbain. Sa mission est de promouvoir le développement durable des établissements humains sur le plan social et environnemental ainsi que l'accès à un logement décent pour tous.¹⁰⁵ La même année Turner publie *Housing by people : Towards Autonomy in Building Environments*. Soutenu par le Département de développement urbain de la Banque mondiale, cette publication veut rendre le logement abordable pour les foyers à faible revenu sans passer par le versement

105. ONU-Habitat en bref – ONU-Habitat, <https://fr.unhabitat.org/onu-habitat-en-bref/>.

de subventions. Arborant un message novateur « *aider les pauvres à s'aider eux-mêmes* » il s'agit surtout d'une gigantesque réduction budgétaire qu'implique ce recentrement sur les bidonvilles. « *En mettant en avant le talent, le courage et les capacités des pauvres à se débrouiller tout seul, écrit Jeremy Seabrook, on a ouvert la voie à l'abandon par l'État et les gouvernements locaux de leur rôle d'intervention et de soutien.* »¹⁰⁶

Mais cette perte d'économie d'échelle dans la construction entraîne nécessairement soit un prix de revient unitaire très élevé des matériaux, soit un choix de matériaux de mauvaise qualité. Cette capacité d'autonomie se révèle vraisemblablement de l'ordre du mythe puisque « *dans la plupart des cas, les gens qui construisent eux-mêmes leur logement ont recours à l'assistance payante d'artisans et, pour les travaux particuliers, d'ouvriers qualifiés.* »¹⁰⁷ De plus, le coût des prêts de la Banque mondiale entraîna concrètement l'exclusion des « plus pauvres des pauvres » de ce marché de prêts.¹⁰⁸

Que ce soit dans l'histoire du logement social en France ou bien dans l'exemple cité précédemment, l'État se désengage progressivement soit en faisant confiance à des entreprises publiques, soit en insistant sur l'autonomie des habitants. Dans les deux cas, les grands perdants sont ceux qui devaient être les grands bénéficiaires. « *L'altercité* », concept développé par Jacques Debouverie entrevoit une autre pratique de la ville permettant de résoudre les conflits d'échelles en instaurant une « politique contextuelle » de l'urbanisme.

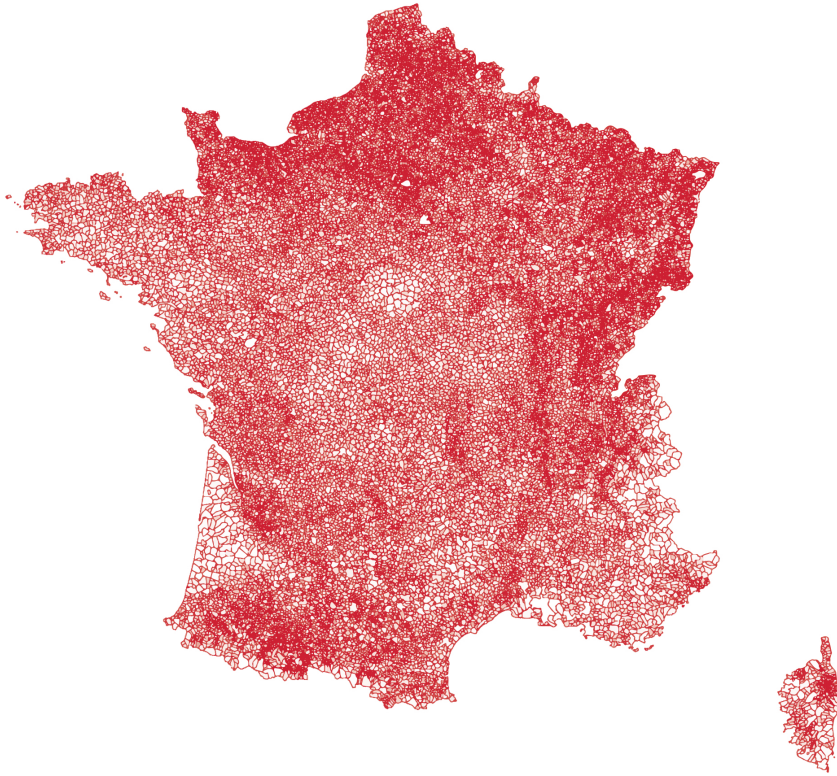
L'altercité pour résoudre les conflits d'échelles

Ingénieur, urbaniste et juriste de formation, Jacques Debouverie a exercé de nombreuses responsabilités d'aménageur, de promoteur privé ou d'opérateur social sur des projets de toutes tailles, en région parisienne et en province. Sa pratique expérimentée à toutes les échelles du projet, rend pertinent son analyse de la situation dans *L'altercité : rendre désirable la ville durable*.

106.
M. Davis, *Le pire des mondes possibles*, op. cit., p. 76.

107.
Ibid., p. 77.

108.
Ibid.



**La France compte
35 356 communes
en 2018, Insee.**

*« Par sa dénomination, l'altercité propose de placer l'altérité, ou la reconnaissance de l'autre dans sa différence, ou au cœur des principes constitutifs et des pratiques citoyennes de l'urbanisme du XXI^{ème} siècle. »*¹⁰⁹ L'altérité ou l'hétérogénéité des personnes, cultures et systèmes dans la ville. Repenser le logement pour accueillir les migrants, inscrire cette démarche dans une acceptation de l'autre, insister sur une volonté de mixité sociale, signifient placer l'altérité au cœur d'un nouveau processus nécessaire pour redéfinir le caractère de la ville.

109.
Jacques Debouverie,
*L'altercité : rendre
désirable la ville
durable*, Payot, 2017,
p.22.

Cette invitation à penser autrement la ville nous encourage à regarder ailleurs. Si l'on se focalise sur le local, qu'en est-il de l'urbanisme face aux institutions dans les petites

communes ? « *Notre pays n'arrive pas à concevoir une organisation véritablement autonome des pouvoirs locaux qui, à la limite, disposeraient de leur propre droit dans la plupart des domaines et notamment en urbanisme, comme c'est le cas dans les pays fédéraux. [...] contradiction bien française, entre une tentative de décentralisation et une idéologie diffuse profondément centralisatrice.* »¹¹⁰

Un maire d'une petite commune de 2000 habitants interrogé par Jacques Debouverie témoigne : « *Vous savez, dans notre commune nous ne voulons pas construire de logements nouveaux, sauf pour les habitants déjà là.* » Pourtant du fait de la présence de la commune dans une zone attractive dotée d'un Plan Local d'Habitat avec des objectifs de constructions significatifs, la municipalité se doit de répondre aux exigences de la zone. Un tel constat résulte du nombre important de communes en France, 36 000 dont 12 000 syndicats de communes et 12 600 établissements publics de coopération, soit dix fois plus par habitant qu'en Belgique par exemple. Cette segmentation territoriale fait que 85 % des communes de moins de 2000 habitants ne peuvent pas sérieusement continuer à gérer et animer avec leurs propres moyens, les équipements sportifs, salles municipales et autres programmes publics, afin de respecter les quotas mis en place par l'entité administrative supérieure.¹¹¹

Ce morcellement territorial résultant d'une politique de poupées russes rend nécessaire une remise en cause du système d'organisation territoriale. D'un côté les communes ne possèdent pas suffisamment d'autonomie pour répondre à un contexte local. De l'autre, les subventions manquent et imposent donc aux petites communes une fusion. Il semble donc nécessaire de redéfinir les rôles de chacun pour satisfaire les élus locaux et simplifier l'agencement des institutions qui ralentissent tout processus décisionnel. Ce fractionnement du territoire et la contradiction entre les différentes échelles nous invitent à repenser localement le droit. Requalifier le droit pour permettre une autonomie des autorités locales mais aussi pour permettre à ces dernières, quand elles le souhaitent, d'accueillir des migrants, tel peut être le rôle d'un lieu de franchise.

110.
Ibid., p. 117.

111.
Ibid., p. 118.

Le modèle du lieu de franchise

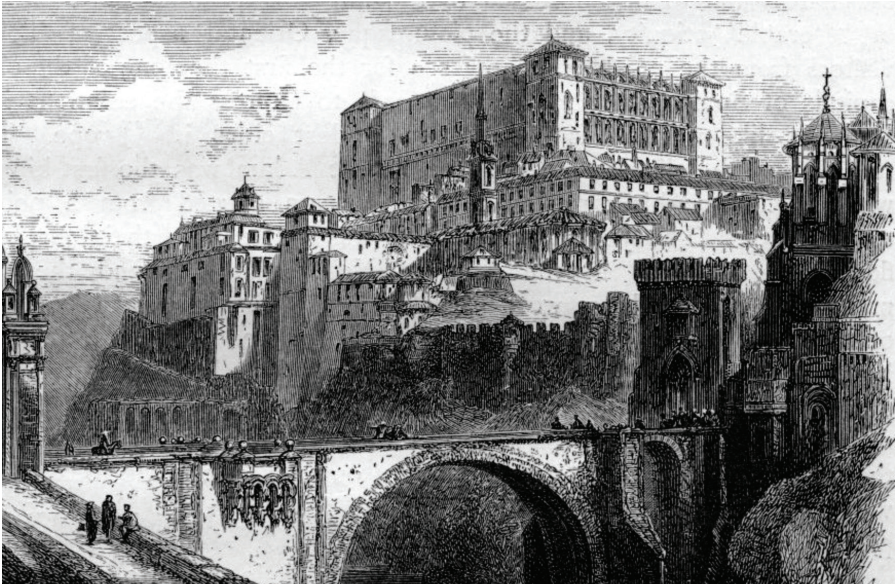
L'ampleur du phénomène des campements du Nord de la France résulte de l'absence de politique d'accueil des migrants en transit. Le lieu de franchise pourrait être une voie possible dans laquelle s'engager selon Sophie Djigo. Un lieu de franchise était autrefois un territoire où l'on pouvait trouver un asile « *sans condition* », rôle longtemps exercé par les églises et plus récemment par les ambassades. « *La franchise* » désignant les droits particuliers d'un territoire où l'autorité souveraine est limitée, les lieux de franchise pourraient proposer un refuge où les « accueillis » ne peuvent être ni arrêtés ni poursuivis par la justice. Il s'agit de dépasser la vision du migrant comme coût mais plutôt de le considérer comme visiteur qui stimule l'économie municipale. Déplacer le budget de la surveillance policière vers la construction d'une infrastructure d'accueil ? En fin de compte on pourrait considérer les migrants comme des « *touristes de la migration* » pour Sophie Djigo.¹¹²

Peut-être peut-on voir plus loin et décider de proposer une alternative au projet migratoire dès l'entrée sur le territoire français. Des lieux de franchise pour protéger les réfugiés mais aussi permettre à ceux qui désirent accueillir d'exercer leurs droits. Comme Tolède au XI^{ème} siècle qui hébergea des troupes étrangères ou même des criminels, pourquoi ne pourrait-on pas requalifier localement le droit afin de permettre un accueil digne des migrants ?¹¹³ Il s'agit de repenser l'articulation du territoire entre échelle nationale, régionale et communale afin de donner plus de liberté d'actions aux autorités locales, parce que le problème de l'accueil des migrants est avant tout un problème de droit, d'organisation politique et parfois même de conflit d'autorité. À Grande-Synthe, le maire Damien Carême l'a démontré en autorisant l'ouverture d'un camp HCR sans l'aval du gouvernement ni son soutien économique. Il a accepté un double risque : sécurité incendie non conforme et sanction pour avoir désobéi aux injonctions de l'État. Mais comme le suggère un calaisien l'urgence de la réponse renvoie à celle de la situation, « *À Calais, on ne craint pas les incendies, on les provoque.* »¹¹⁴

112.
S. Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, op. cit., p.155-157.

113.
Ibid., p. 158.

114.
Ibid., p.163.



Un lieu de franchise pour résoudre les différentes échelles de la politique française et leur incohérence, une autonomie juridictionnelle et d'organisation territoriale pour répondre à la volonté d'acteurs locaux, telles peuvent être les multiples ambitions d'un projet de revitalisation d'un village en perte de dynamisme. Ruralité plutôt qu'urbanité ne signifie pas retourner à un modèle archaïque de la ville. Cela signifie émettre l'hypothèse d'une inversion de regard. Considérons alors la campagne comme champ d'action possible pour essayer de créer de nouvelles connexions afin d'apporter de l'urbain dans le rural.

Illustration de
Tolède, Rev. Samuel
Manning, 1870.

Vers la ruralité ?

Porter le regard vers le monde rural pour permettre un renouveau du logement et de l'urbanisme actuel, légitimise l'accueil des migrants dans celui-ci. Il ne s'agit pas de considérer à nouveau les migrants comme une ressource économique mais de leur donner la possibilité d'une intégration dans un processus de revitalisation urbaine.

« Ce que l'on retiendra du XXI^{ème} siècle, exception faite peut être des conséquences des changements climatiques, sera l'ultime migration des populations rurales vers les villes. À la fin du siècle, l'espèce humaine se sera intégralement urbanisée. Ce mouvement déplacera une masse d'individus sans précédent - 2 ou 3 milliards, soit à peu près le tiers de l'humanité - et presque tous leurs semblables en ressentiront les effets. Ce sera la dernière migration de cette ampleur, et la métamorphose qu'elle imposera à la vie familiale, de la famille nombreuse des campagnes à la petite famille des villes, marquera le terme d'un immense chapitre de l'histoire humaine : la croissance démographique ininterrompue. » envisage Doug Saunders dans l'avant-propos de son livre *Du village à la ville, comment les migrants changent le monde*.

La ville tremplin, exposé par le journaliste canadien, est selon-lui l'œuvre de l'ultime grande migration humaine. En 1950, nous étions 309 millions de personnes dans le monde à vivre dans la ville. En 2030, nous serons 3.9 milliards. La population des campagnes cessera de croître vers 2019 et d'ici 2050 elle aura baissé jusqu'à 600 millions.¹¹⁵ Redynamiser la campagne pourrait permettre d'endiguer cette décroissance rurale. Proposer un accueil pour les populations qui transitent par des petits villages prend pour objectif d'inscrire les migrants dans un processus urbain d'intégration afin de lutter contre la propension à l'étalement de la grande ville.

115.

D. Saunders, *Du village à la ville*, op. cit., p. 35.

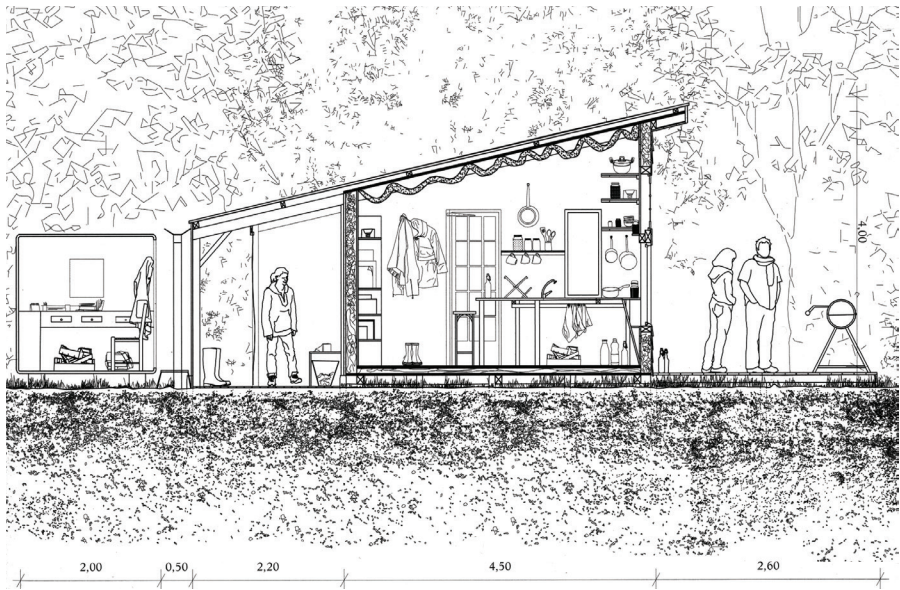
116.

Ibid., p. 36.

117.

« Ferme du Bec Hellouin : Interview de P. et C. Hervé-Gruyer, spécialistes de la permaculture », *Le Monde*, 27 février 2017.

« Quand les humains s'urbanisent, ou migrent vers les pays plus urbains, ils ne reviennent presque jamais à la campagne [à l'exception des années post-communistes où les gens ont fui les économies pseudo-industrielles pour retrouver la sécurité de l'agriculture de subsistance]. »¹¹⁶ Pourtant aujourd'hui on observe un phénomène de lassitude de la vie urbaine. Même si réservé à une élite sociale, on constate en France une recrudescence d'exodes urbains, concomitant avec le phénomène de permaculture. Ainsi Perrine et Charles Hervé-Gruyer fondent en 2004 la ferme du Bec Hellouin en Basse Normandie en France, « Notre rêve était de vivre *comme des Indiens en Normandie* », dans l'intimité des plantes et des animaux. »¹¹⁷



Si la ferme du Bec Helloin témoigne d'une expérience isolée, la Zad de Notre-Dames des-Landes prouve quant à elle la possibilité d'un système alternatif de vie collective. Analogues à certaines constructions de la *Jungle* de Calais qui n'ont pas eu la chance d'être maintenues, les architectures produites à Notre-Dame-des-Landes témoignent de l'extrême inventivité de personnes qui ont réussi à créer une utopie sociale et constructive. Ce retour au plus proche de la Nature est justifié par l'émergence d'une conscience environnementale et d'une volonté profonde de changer nos modes de vie.

Relevé du bâtiment appelé La Riotière, Collectif, *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*, Éditions Loco, 2018, p.77.

S'intéresser aux villages français pour lutter contre la grande industrie et le système capitaliste de production illustre également la volonté de faire naître une conscience mettant en lumière les problématiques environnementales. Si Notre-Dame-des-Landes a démontré la possibilité d'une autonomie presque totale, le projet de revitalisation insistera sur le rôle de l'architecte pour créer un dynamisme local de mixité sociale et économique laissant une place importante à l'appropriation spatiale.

LES NOUVEAUX JUSTES

« De la même manière qu'hier, un peuple qui acceptait d'en opprimer un autre ne pouvait être libre, puisque faisant dès lors le jeu de ses maîtres, aujourd'hui un peuple qui acceptera de rejeter l'humanité qui frappe à sa porte ne saura plus défendre sa propre humanité, parce qu'il aura accepté la remise en cause de droits fondamentaux. Car c'est à l'occasion des obsessions sécuritaires portées par la question migratoire que nous nous habituons à l'existence de camps en Europe où l'on enferme des personnes n'ayant commis aucun délit mais simplement fait valoir un droit naturel, énoncé par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : « Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays. » peut-on lire dans l'article d'Edwy Plenel « Sauver les migrants, c'est nous sauver nous-mêmes » paru dans *Mediapart* le 26 septembre 2018.¹¹⁸ Si la question migratoire est un sujet polémique qui engage de multiples acteurs aux diverses responsabilités, accueillir les migrants, c'est avant tout faire preuve d'humanité.

Immigrés, réfugiés, « dublinés », demandeurs d'asile sont autant de qualificatifs pour désigner un ensemble de personnes marginalisées que l'on regroupe sous le terme banalisé de migrants. Constitutifs d'un nouveau « prolétariat », les migrants expriment une volonté sans faille pour réaliser leur projet migratoire. Leur vie s'apparente à un « jeu de l'oie » dans lequel chaque case est un moment d'installation provisoire dans la quête finale de la « Terre promise ». Ainsi, accueillir les migrants dans des villages à la frontière franco-italienne n'est pas antinomique avec l'objectif d'atteindre leur destination finale. Cet accueil souhaite légitimer

118.
Edwy Plenel, « Sauver les migrants, c'est nous sauver nous-mêmes », *Mediapart*, 26 septembre 2018.

et faciliter l'entrée des migrants dans le territoire. Proposer un logement permanent comme possibilité de premier ancrage invite à reconsidérer la réponse temporaire française pour les présentes et futures migrations.

Dans un contexte paradoxal de diabolisation des migrants mais aussi de réduction des flux migratoires européens, certaines personnes à l'image de Cédric Herrou, expriment leur solidarité pour aider les migrants en transit. L'impasse juridique que représente le « *délit de solidarité* »¹¹⁹ qui les sanctionne, nous invite à repenser le droit. Imaginer un statut de migrant en transit pour légaliser la présence clandestine de ces voyageurs et protéger les individus qui font preuve d'humanité, tel pourrait être l'objectif de « *franchisation* » de ces communes qui accueillent actuellement des migrants.

119.

« La Cour de cassation a partiellement annulé mercredi [12 décembre 2018], la condamnation prononcée en appel à l'encontre de l'agriculteur et défenseur des migrants à la frontière transalpine Cédric Herrou. Les juges se sont fondés sur la nouvelle version du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA), amendé en septembre à la suite d'une décision du Conseil d'État sur le « délit de solidarité », qui a élargi les exemptions pénales pour les personnes qui aident les migrants dans un but exclusivement humanitaire. », Reuters, 12 décembre 2018.

L'accueil de migrants dans ces lieux de refuge ou de franchise est un premier postulat qui permet de décentrer le regard vers les zones rurales. La privatisation actuelle du logement social qui conçoit des logements comme « *produits financiers* » pour reprendre les termes d'Anne Lacaton ainsi que le morcellement territorial qui bride les institutions locales, justifient ce « décentrement » et inscrivent la problématique migratoire dans un processus de renouvellement urbain.

En accueillant les migrants dans des villes de campagne, l'objectif n'est pas de créer une ultime ségrégation spatiale et sociale dans un lieu qui a subi de multiples exodes économiques ; au contraire, il s'agit de positionner l'altérité au cœur de la conception d'un projet aux multiples dimensions : sociale pour favoriser la mixité, politique pour créer une échelle décisionnelle adéquate et enfin architecturale pour rompre avec l'étiquette de « *logement social* » afin de garantir un logement permanent accessible à tous.

Cette volonté d'élargir l'accessibilité du logement va de pair avec l'élan de solidarité dont font preuve un nombre grandissant de personnes sur le territoire français. À l'image



des « justes » de France qui ont sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre Mondiale, l'action de Cédric Herrou, le soutien du Collectif *La Chapelle en Lutte* et la témérité de certains citoyens nous amènent à réfléchir à ce que doit être l'hospitalité. Élaborer un projet architectural pour accueillir les personnes marginalisées et protéger ceux qui veulent les accueillir, c'est permettre à ces « nouveaux justes » d'exercer leur droit d'accueil. Prenons alors exemple sur Riace en Italie dont l'histoire a démontré, jusqu'à l'intervention de l'État, comment un village accueillant des immigrés a permis à celui-ci de trouver une seconde vie. L'honneur du métier d'architecte n'est-il pas dans cette quête ?

« Parmi tous les réfugiés qui sont arrivés à Riace, je suis celui qui y vit depuis le plus longtemps. »
 Bahram Acar, 50 ans, Kurde et arrivé à Riace en 1998,
 Thomas Bruckner, « Refugees revive fading Italian villages », *Al Jazeera*, 2 mai 2016.



Famille Cheval
en 1949 devant la
Synagogue Notre
Dame de Nazareth
à Paris avec Marie-
Louise dite Malou,
petite fille juive
que la famille a
recueillie après la
déportation de ses
parents, exposition
*Les Justes parmi les
Nations de Paris.*



Domenico Lucano, maire de Riace, le 22 avril 2016, photographie de Kontrol lab via Reuters, « Italie. Pourquoi le maire du village modèle d'accueil des migrants a-t-il été arrêté ? », *Le Courrier International*, 3 octobre 2018.

BIBLIOGRAPHIE

Auguste Perret, *Contribution à une théorie de l'architecture*, Éditeur André Wahl, 1952.

Clarisse Fabre, « Mike Davis, prophète de malheur », *Le Monde*, 28 août 2008.

Collectif, *Notre -Dame-des-Landes ou le métier de vivre*, Éditions Loco, 2018.

Collectif des lutins et Insee, *Histoire de l'immigration en France*, Preavis.org, 2014.

Danièle Voldman, *Fernand Pouillon architecte*, Payot, 2006.

Doug Saunders, *Du village à la ville : comment les migrants changent le monde*, Éditions du Seuil, 2012.

Edmond Baudoin et Troubs, *Humains : la Roya est un fleuve*, L'Association, 2018.

Edwy Plenel, « Sauver les migrants, c'est nous sauver nous-mêmes », *Mediapart*, 26 septembre 2018.

Emmanuel Riondé et Mathilde Mathieu, « Migrants : pression intenable dans les centres de rétention », *Mediapart*, 17 octobre 2018.

« Ferme du Bec Hellouin : Interview de P. et C. Hervé-Gruyer, spécialistes de la permaculture », *Le Monde*, 27 février 2017.

Françoise Davisse et Carl Adehold, *Histoires d'une nation : 1870 - 1927 le pays où l'on arrive*, YouTube, 25 septembre 2018.

Gary Dagorn, « Asile : plus de 360 000 réfugiés accueillis en 2015 en Europe », *Le Monde*, 21 avril 2016.

Jacques Debouverie, *L'altercité : rendre désirable la ville durable*, Payot, 2017.

Jean-Lucien Bonillo, *Fernand Pouillon : architecte méditerranéen*, Éditions Imbernon, 2001.

Jean-Paul Flamand et Friedrich Engels, *La question du logement aujourd'hui en France suivi de La question du logement*, Éditions Abeille et Castor, 2012.

Julie Carriat et Yves Clarisse, « La Cour de cassation annule la condamnation de Cédric Herrou », *Reuters*, 12 décembre 2018.

Julie Clarini, « Réfugiés : face au déni, des chercheurs démontent les fausses évidences », *Le Monde*, 11 mai 2017.

Louis de Jaucourt, *L'Encyclopédie 1^{re} ed*, Tome 8, 1766.

Louise Fessard, « Aide aux migrants : en appel, Cédric Herrou se heurte à l'incompréhension », *Mediapart*, 20 juin 2017.

Ludovico Centis, « Sous le soleil exactement », *San Rocco 7 / Indifference*, 2013

Maryline Baumard, « Dans les Alpes, la fonte des neiges révèle les corps de migrants morts en tentant de passer en France. », *Le Monde*, 8 juin 2018.

Michel Agier, *Campement urbain : du refuge naît le ghetto*, Payot & Rivages, 2013.

Michel Agier et Babels, *De Lesbos à Calais : comment l'Europe fabrique des camps*, Le passager clandestin, 2017.

Mike Davis, *Le pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte, vol. 261, 2008.

Rachel Knaebel, « Expulsions accélérées, peines de prison : la loi « Elan » sur le logement s'apprête à criminaliser les plus précaires. », *Basta!*, 6 septembre 2018.

Slavoj Žižek, *La nouvelle lutte des classes : les vraies causes des réfugiés et du terrorisme*, Fayard, 2016.

Sophie Djigo, *Les Migrants de Calais : enquête sur la vie en transit*, Agone, 2016.

Véronique Malécot, Mathilde Costil et Francesca Fattori, « Migrations vers l'Europe, les chiffres et les routes », *Le Monde*, 28 juin 2018.

REFUGEES
BIENVENUE AUX MIGRANTS
WELCOME
مرحبا



 **NPA**
LIBERTÉ DE CIRCULATION
ET D'INSTALLATION

WWW.NPA2009.ORG

